10¢

LE RICHELIEU

VOLUME XXXIV — No 14 SAINT-JEAN, JEUDI LE 29 FEVRIER 1968

Les centres culturels... pas de planification

(Voir page 3)

Fusion de Saint-Jean, Iberville et Saint-Luc

(Voir page 2)

Quand il pleut à l'arèna

Le tournoi bantam a obtenu un succès malgré la pluie à l'intérieur de l'aréna de Saint-Jean, en fin de semaine dernière. Ce brave père de famille, venu voir jouer son fils, a été prévoyant en empruntant le parapluie de son épouse. A l'extérieur, le soleil brillait, faisant fondre la glace... et la couverture de tôle ne pouvait faire mieux. *(Lire page 12).*

Une mise au point de l'évêque de Saint-Jean

L'évêque de Saint-Jean n'a jamais décrété les mesures post-conciliaires qu'on lui a prêtées dans les journaux du 26 février dernier, en particulier dans le Devoir et dans la Presse de Montréal.

En conséquence, l'évêque ignore totalement la provenance d'un tel communiqué; il n'a évidemment autorisé personne à rapporter de telles déclarations. Il s'agit dans le cas, d'une fumisterie de mauvais goût qui, bien loin d'aider les diocèses à évoluer, jettent sur eux du discrédit dans l'effort qu'ils ont entrepris pour favoriser l'intégration de l'esprit conciliaire.

Il ne faut donc accorder aucune attention à un communiqué de cette espèce.

Le bureau de presse de l'évêché de Saint-Jean

Pour Mgr Gérard-Marie Coderre, Evêque de Saint-Jean.

N.D.L.R. : On trouvera en page 4 nos commentaires à ce sujet.

Programme de la semaine de l'éducation

Voici le programme d'activités de la semaine de l'Education qui se tiendra du 3 au 9 mars.

DIMANCHE 3 MARS : lancement de la semaine, Centrale Catholique de Saint-Jean, à 20 heures. Conférencier invité, M. Barbin, directeur de l'Institut de la coopérative Desjardins à Lévis. On sait que cette semaine est appuyée par les Caisses Populaires.

LUNDI LE 4 MARS : les animateurs se rendront simultanément à Bedford et Farnham. Soit au collège St-Damien (Bedford) à 20 heures, et à l'école Mgr Douville (Farnham) à 20 heures.

MARDI LE 5 MARS : les animateurs iront à Henryville, à l'école du Sacré-Coeur, à 20 heures.

MERCREDI LE 6 MARS : Iberville sera le siège des activités à l'école Notre-Dame de Lourdes, à 20 heures.

JEUDI LE 7 MARS : la semaine de l'Education se terminera à Marieville, école Crevier, à 20 heures.

A chacun de ces endroits seront traités, le thème principal, "Education sans vous, Québec sans vous", ainsi que les sept sous-thèmes. Les intéressés pourront assister à des discussions sur les thèmes leur offrant le plus d'attrait, et y participer en émettant leurs opinions.

Le Carrefour d'éducation régionale, responsable de la semaine de l'Education, a choisi comme président d'honneur de cette semaine, l'abbé Le-Philippe Létourneau, du séminaire de Saint-Jean.

Tragédie à Napierville

Une terrible tragédie, s'est produite vers les 2 hres 25 p.m. mardi après-midi à la croisée privée de la voie ferrée de la Compagnie Napierville Jonction Railroad, une filiale de la compagnie Delaware and Hudson Selon les quelques détails qu'à bien voulu nous fournir l'agent Laval Lacroix, en charge de l'enquête il semble que l'auto-neige qui était pilotée par M. Marcel Pinsonnault, âgé de 19 ans, et demeurant dans le rang St-André à Napierville, ait heurté le côté de l'engin, qui tirait 28 wagons. Il a fallu travailler ferme afin de dégager la malheureuse victime qui était demeurée coincée sous les roues du convoi.

Il va sans dire que sous la force inouie du choc le petit véhicule fut littéralement déchiqueté pendant que son conducteur perdait la vie. Les agents du détachement de la PP. de Saint-Jean furent dépêchés sur les lieux et ces derniers en plus de faire les constatations d'usage, virent à faire transporter le corps de la malheureuse victime à la morgue de l'endroit. Les agents Lévesque, de Lacolle, Marc Germain de Saint-Jean, secondèrent l'agent Lacroix.

A Sabrevois

Deux vieillards ligotés

Aux dernières nouvelles, trois dangereux cagoulards dont un était armé d'une barre de fer et les deux autres munis de revolvers courent toujours à la suite d'un ignoble attentat qu'ils ont commis vers les 6 h. p.m. mercredi soir dernier sur la personne de deux vieillards âgés respectivement de 89 et 80 ans, qui résident à Sabrevois dans le comté d'Iberville. Il s'agit de M. Amédée Bédard et de sa servante. Mlle Melvina Samson.

Selon un porte-parole de la PP de Saint-Jean, les sinistres individus ont tout d'abord ligoté et baillonné leurs victimes et ils se sont ensuite livrés à une fouille systématique de toute la demeure mais sans succès.

Selon le limier Robert Tétreault, il s'agirait de l'oeuvre de malfaiteurs dont les âges varient entre 20 et 30 ans. Heureusement en aucun moment, les apaches n'ont molesté leurs victimes comme le tout s'est produit très fréquemment lors de ce genre d'attentat. Les trois malfaiteurs en quittant les lieux se sont emparés de $67. Il va sans dire qu'une vaste enquête est présentement en cours sous les ordres de l'agent-enquêteur R. Tétreault, assisté de son confrère, l'agent Laval Lacroix.

Signalons qu'il y a quatre ans, M. Bédard avait aussi été victime d'un attentat semblable par deux cagoulards, alors que son épouse, aujourd'hui décédée et Mlle Samson, assistaient à la retraite paroissiale.

Les professeurs seront payés

Les professeurs de la régionale Honoré-Mercier recevront leur paye, cette semaine. M. Raymond Paquette, secrétaire-trésorier, nous a fait savoir, mercredi matin que, contrairement à ce qu'il appréhendait, il a reçu le montant nécessaire pour répondre à la prochaine paye, ce qui, cependant, ne signifie pas que toutes les difficultés financières sont résolues.

Rapport de l'enquête

A l'assemblée statutaire de lundi soir au Conseil municipal de Saint-Jean, on présentera le rapport des délégués du Commissariat des Incendies suite à la demande d'enquête formulée par le conseiller Fernand Roy sur les responsabilités de l'ingénieur Marcel Bernard et le directeur Antoine Morin en rapport avec la réparation de l'échelle aérienne. Le rapport sur l'établissement de normes dans le service des incendies à Saint-Jean ne sera pas présenté à cette assemblée.

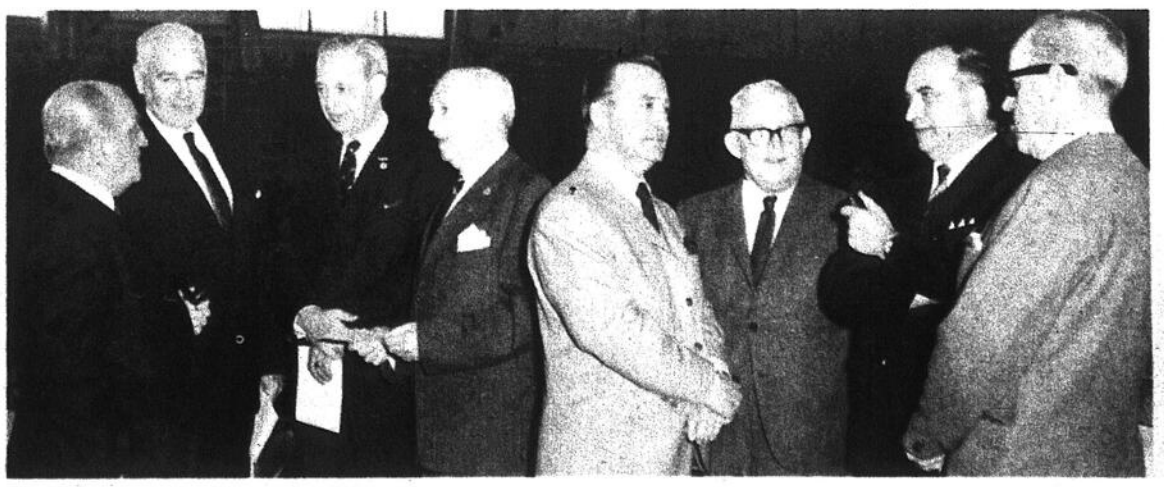

Trois citoyens honorés

A la clôture de la Clinique du Maire, jeudi dernier, la Croix-Rouge a honoré trois citoyens pour leur dévouement à la Croix-Rouge. De g. à d. : MM. Géo. W. Raymond, président de la Clinique; Charlie Ramsay, président local qui a reçu la médaille d'or pour sa cinquantième donation de sang; Harolde Savoy et A.F. Bergevin, qui ont reçu la médaille de service; Paul Labelle, directeur provincial; le maire L.N. McMillan; Dr Vial Lavoie, directeur médical de la Clinique et Conrad Camaraire, des relations extérieures.

La Chambre de Commerce recommande : Fusion de Saint-Jean, Saint-Luc et Iberville

Les journalistes avaient été invités à une conférence de presse, lundi matin, par la Chambre de Commerce. C'est le secrétaire, Me Jacques McNulty, accompagné de MM. Adélard Berger, vice-président et Charles I. Richard, directeur, qui a dirigé la conférence, après avoir expliqué que tous trois se faisaient les interprètes de la Chambre de Commerce pour présenter les recommandations suggérées lors de l'assemblée générale du mois de janvier.

Dans le domaine municipal, la Chambre préconise la fusion des municipalités de Saint-Jean, St-Jean paroisse, St-Luc et Iberville. Il y a une cinquantaine d'années, un de nos éminents concitoyens avait lancé cette idée de fusionner Iberville et Saint-Jean. A ce moment-là on l'avait pris pour un rêveur. Aujourd'hui, la Chambre le qualifie de prophète. Seule la fusion de ces municipalités sauvera une fois pour toutes notre région du marasme domiciliaire, de politique municipale à courte vue. Toute cette population ferait de Saint-Jean une ville d'importance. Toujours selon les porte-paroles de la Chambre, c'est d'abord à cette fusion qu'on doit s'arrêter, sans trop s'étendre dans une région quelconque.

A l'aide de cette fusion, on aurait peut-être enfin la construction de la voie double (4½ milles) entre St-Luc et Laprairie réclamée depuis 20 ans et que les autorités compétentes ont promis à la Chambre de Commerce pour 1968. Avec cette fusion, il aurait aussi été plus facile d'obtenir cet hôpital qu'on attend toujours.

UN COMITE INDUSTRIEL

La Chambre s'interroge sur la formation prochaine du comité industriel consultatif que doit former la Cité de Saint-Jean. La Chambre n'entretient que peu d'espoir si on se fie au passé. Rappelons-nous la commission d'urbanisme et sa fin malheureuse.

DES FELICITATIONS

La Chambre félicite le Conseil Municipal pour l'achat de l'O.T.J. et souhaite que le St. Johns Yacht Club devienne aussi propriété de la Cité. On remercie aussi la Cité d'avoir réalisé et mis en exécution le projet sur la circulation préconisé par la Chambre en 1963. Reste à donner suite aux recommandations sur la signalisation dans les rues de St-Jean et spécialement sur les artères principales telles que boul. du Séminaire, rue Richelieu, rue Champlain, entrée du Pont Marchand.

Le rapport Sauvageau et la Chambre de Commerce

Au cours de la conférence de presse de lundi, les représentants de la Chambre de Commerce de Saint-Jean ont déploré que les administrateurs municipaux n'aient pas donné suite au rapport présenté par la Chambre en 1964. Copies des recommandations avait alors été remise à tous les membres du Conseil. Ce rapport avait été préparé par une autorité compétente en la matière, M. Sauvageau, qui avait été rencontré à maintes reprises par M. François Mailloux, le président de ce comité.

Il s'agissait du nombre de pompiers à déterminer, de l'équipement adéquat et de tous les meilleurs moyens de lutter contre les incendies pour que soient réduites à Saint-Jean les primes d'assurance-incendie, parce qu'elles sont plus élevées qu'ailleurs. Ces recommandations avaient aussi été fournies à la suite de rencontres avec des représentants de Canadian Underwriters.

Ce n'est qu'à la suite de l'incendie de la Bibliothèque municipale que, sans mentionner ce rapport, on s'en est inspiré pour faire certaines déclarations et demander une enquête sur notre potentiel du Service des Incendies.

NOUVEAU

PETIT LAROUSSE

Le "Petit Larousse" prouve une fois de plus qu'il est un organe vivant:

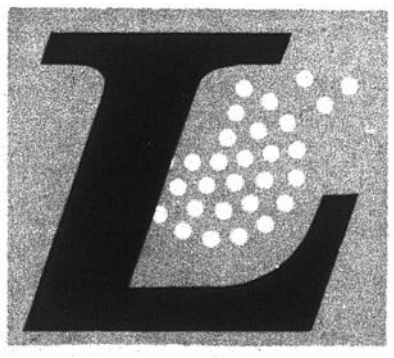

il se renouvelle, comme la vie elle-même

il demeure le dictionnaire en un volume

le mieux rédigé, le mieux informé, le mieux présenté

et le plus complet

En vente à $7.75

à la

LIBRAIRIE DU RICHELIEU

170 St-Jacques Saint-Jean, Qué. Tél. 347-4110

Souper-causerie

Le secrétaire-trésorier de la Société Générale de Financement, M. Jean-Noel Domey, sera le conférencier à un souper-causerie, qui aura lieu au restaurant Le Louvre de Saint-Jean, le 5 mars. L'entretient portera sur les placements de capitaux et donnera des informations en rapport avec la marche actuelle de la Société Générale de Financement.

Ce souper est organisé par le Comité Social des Artisans, section Saint-Jean.

Pour informations, s'adresser à M. Eloi Gagnon, président: 8-2863 ou à M. André Hince, organisateur du souper, 8-2412.

G. A. GEOFFRION, pub.

Dix ans de vie municipale

Dimanche le 17 mars, au Centre Notre-Dame, à 6 h p.m., il y aura souper canadien agrémenté d'orchestre, à l'occasion du 10e anniversaire d'activités municipales du conseiller Fernand Roy.

M. Roy sera sur la sellette et on pourra lui poser toutes questions, même les plus indiscrètes. Le prix du couvert à ce souper amical est de $2.50.

Au fond de l'encrier...

Le Conseil législatif

Lors des élections provinciales de 1966, M. Johnson avait mis dans son programme l'abolition du Conseil législatif, parce que, à ce moment là, l'abolition paraissait assez populaire et que M. Johnson ne voulait pas prendre le risque d'en laisser le bénéfice au gouvernement Lesage devant les électeurs, et cette promesse était d'autant plus facile à faire que l'Union Nationale était loin de s'attendre de prendre le pouvoir.

En mars de l'an passé, le gouvernement a fait retirer le projet de loi soumis par M. Lesage en invoquant la " prérogative royale " du cabinet. Le discours du trône lu la semaine dernière ne mentionne pas le Conseil législatif mais dans une conférence de presse, le Premier ministre a indiqué que le gouvernement se propose de transformer le Conseil législatif pour en faire un Conseil législatif, économique et social. M. Johnson a changé d'avis ou plutôt disons que telle n'a jamais été son intention réelle.

En conclusion : ces vénérables conseillers législatifs n'ont rien à craindre, ils conserveront leur fauteuil et continueront à prodiguer leurs " conseils " (sic) sous le présent gouvernement.

Québec vs Ottawa ou vice versa

Depuis une bonne décade et même plus, les relations entre le gouvernement fédéral et la province de Québec ne sont pas très bonnes, mais présentement, avec le projet de la constitution nouvelle, c'est une guerre ouverte. Québec se demande où s'arrêteront les empiètements d'Ottawa et les tenants fédéralistes qui prétendent qu'il ne faut pas accéder à toutes les demandes de Québec " parce qu'on ne sait pas où ces demandes vont s'arrêter ". Dimanche soir, M. Johnson, qui prenait la parole à l'occasion du troisième dîner-bénéfice annuel (à $50 le couvert) à l'hôtel Reine Elizabeth et auquel participaient environ 5,400 personnes, a vivement attaqué le gouvernement fédéral qu'il a qualifié de " rouleau compresseur de la centralisation fédérale d'Ottawa ".

Le Premier ministre Johnson s'en est pris avec virulence au ministre fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, " qui comme candidat à des fonctions importantes, veut se bâtir une carrière sur des attitudes rétrogrades ". M. Trudeau, outre de se voir assimiler par le Premier ministre au rapport Durham et à son auteur qui " parlait avec hauteur des Canadiens-français comme d'un peuple non-éduqué, retardataire... ", a cité M. Johnson, s'est fait nommer par ce dernier : " Lord Elliott ". De toute évidence, M. Johnson craint le choix d'un homme du Québec, encore plus de M. Trudeau, comme prochain chef du parti Libéral ou Premier ministre. M. Johnson a parlé durant 63 minutes et environ 35 minutes pour répliquer sévèrement à la thèse et aux propos du ministre Trudeau.

Incidemment, disons qu'à ce souper-bénéfice, le député Jérôme Proulx, du comté de Saint-Jean, a été le premier, immédiatement après les ministres, dans la nomenclature des députés présents. Est-ce un signe des temps? Sera-t-il nommé dans la première liste (les ministres) au prochain souper-bénéfice ?

Bernard Bédard

La Chambre de Commerce

. . .et l'évêché

Selon les représentants de la Chambre de Commerce de Saint-Jean, le diocèse de Saint-Jean fait face au même problème que celui de l'archidiocèse de Montréal: il s'étend trop et sa population s'agrandit trop rapidement. C'est pourquoi, à Montréal, on songe à le diviser. Le diocèse de Saint-Jean pourrait aussi être divisé tout en incluant un nouveau territoire, tel Iberville et les environs. Il serait logique que la ville d'Iberville une fois fusionnée avec Saint-Jean appartienne au même diocèse, car, en pratique, 90% de ses travailleurs viennent à Saint-Jean tous les jours et font pratiquement partie de la même communauté.

. . .et la Régionale H.-Mercier

D'après la Chambre de Commerce, la Régionale Honoré-Mercier est un actif pour la région et ses dirigeants déploient tous leurs talents au budget de plusieurs millions de cet organisme dont 74% des dépenses et du coût d'administration sont payés par les citoyens de Saint-Jean, nous préconisons, dit la Chambre de Commerce, une redistribution du territoire et suggérons simplement à titre de suggestion pure et simple de s'occuper de la population immédiate de la région. Actuellement trop de villes éloignées font partie de notre régionale Honoré-Mercier. Il y aurait lieu de refaire ce territoire de façon à ce que les enfants de notre région en retirent le plus de profit possible, ce qui aussi, contribuerait à diminuer le coût exhorbitant de l'administration.

. . .et les taxes

La Chambre de Commerce de Saint-Jean se déclare contre la taxe de vente de 7% généralisée, qui serait sur le point d'être mise en force. On croit qu'il existe d'autres moyens de retirer des revenus sans toujours taxer davantage le gagne-petit.

On déplore aussi le fait qu'à St-Jean, dans le même mois, le petit propriétaire ait reçu un compte de taxes scolaires et un compte de taxes municipales. En effet, par exemple, le propriétaire de la maison unifamiliale, dans certains cas, en plus de recevoir deux comptes de taxes, avait aussi à payer sa prime d'assurance-incendie, ses taxes d'égouts. On suggère une consultation entre les municipalités scolaires et l'administration municipale à ce sujet.

C'EST ARRIVÉ CETTE SEMAINE

En rapport avec la nouvelle parue dans cette chronique, la semaine dernière concernant une fillette âgée de huit ans, qui était disparue du domicile familial. Rappelons que celle-ci fut retrouvée à la suite de 60 minutes de recherches seulement et la petite Josée Brodeur, de St-Jean, retrouva très vite la chaleur du toit familial.

x x x

Ils sont de Napierville

Grâce à la collaboration de plusieurs agents faisant partie de différents détachements de la GMRC des Cantons de l'Est, les limiers ont pu au cours de la journée de mardi dernier, mettre fin à la production d'alcool frelaté en provenance d'un alambic, qui était situé sur une ferme de la région de Sherbrooke. On rapporte que le domaine sanitaire laissait tellement à désirer que l'on aurait même fait la découverte de rats morts dans les boyaux qui servent dans ce genre de travail clandestin. Une importante quantité de matériel a été saisie et servira semble-t-il, de pièces à conviction si le tout est porté devant les tribunaux. Deux personnes sont présentement détenues par les policiers; il s'agit de deux hommes qui résident à Napierville. Tous deux devaient comparaître devant un juge de paix de la Reine des Cantons de l'Est, afin d'expliquer leur conduite.

x x x

Rien de nouveau

Les infatigables limiers de la Sûreté Municipale de Greenfield Park sur la Rive-Sud poursuivent toujours leur enquête dans le but de mettre la main au collet des auteurs du meurtre du sergent-détective Charles Jeary, lâchement abattu au cours d'un vol à main armée dans une banque de cette ville. Au cours des derniers jours, une lueur d'espoir pointait à l'horizon, alors que les policiers de Hull, avaient mis la main sur un récidiviste fort bien connu des différents corps policiers du Québec, mais après un interrogatoire fort serré, ce dernier a pu recouvrer sa liberté. Rappelons que l'investigation est menée rondement par le sergent-détective Germain Charette, de Greenfield Park. Des développements nouveaux sont à prévoir sous peu.

x x x

Mercredi soir:
Victime d'un deuxième accident dans la même journée, il succombe . . .

Un citoyen de Farnham, dans le comté de Missisquoi, n'a pas eu de vaine au cours de la journée de mercredi dernier, alors qu'il a connu une fin tragique en soirée, à la suite de deux accidents, dont il fut victime avec son auto. La malheureuse victime dont le véhicule s'est enroulé autour d'un arbre, est M. Albert Benjamin, âgé de 64 ans. Dans l'après-midi, un premier accident s'était produit sur la route 40 à Ste-Brigide, impliquant l'auto de M. Benjamin et un camion. Après ce premier impact qui n'avait fait que des dégâts matériels, la victime s'était plaint de vives douleurs qui l'empêchait de respirer. Ce qui laisse croire aux policiers que le chauffeur du véhicule, qui est maintenant considéré comme une perte totale, aurait au cours du 2e accident, été terrassé par une crise cardiaque. Des agents de la Sûreté Municipale de l'endroit effectuèrent les constatations d'usage.

x x x

Un bizarre accident

Les agents du détachement de la PP de Laprairie n'écartent pas la possibilité qu'il s'agisse d'un simple accident qui se soit produit sur la route No 3 mardi soir dernier alors qu'un membre de la réserve de Caughnawaga, M. Joseph Dion, âgé de 56 ans, a été trouvé mort sur la chaussée glacée. La malheureuse victime gisait inanimée et lorsque les policiers provinciaux effectuèrent les constatations habituelles, on croyait qu'il s'agissait d'une mort bizarre, soit un délit de fuite par exemple.

Vendredi, vers les 4 h 20 p.m. :

Autre vol à Jacques-Cartier

Les limiers du Département des Enquêtes Criminelles de la Sûreté municipale de ville Jacques-Cartier, sur la Rive-Sud, ont un autre vol à éclaircir. En effet, celui-ci a été commis vers les 4 h 20 p.m. vendredi dernier alors que de jeunes malfaiteurs portant des masques de mascarade, se sont présentés au magasin Comtois, épicier en gros, situé au 850, boulevard Norbert, dans cette ville. Armés de révolvers, ils ont forcé un employé à leur remettre $1,000, soit le contenu du tiroir-caisse, avant de prendre la fuite dans une auto stationnée à proximité de l'établissement commercial.

x x x

Nuit de samedi à dimanche :

Dérapage sur la rue Richelieu

Perdant semble-t-il le contrôle de son véhicule, une Météor 1960, M. Francisco Scarfo, de St-Jean, s'est infligé des contusions mineures, vers 1 heure a.m., au cours de la nuit de samedi à dimanche, sur la rue Richelieu à Saint-Jean. L'auto de ce dernier alla percuter contre un autre véhicule, une Buick 65, propriété de M. Emile Couture, d'Iberville. C'est le constable Réjean Vaillancourt, de la SL, qui effectua les constatations d'usage.

Option achat

Nous apprenons que la Cie de Téléphone Bell du Canada projette d'acheter l'édifice Leclerc, coin des rues St-Jacques et Champlain, où se trouvent présentement le cinéma Cartier et le magasin Adrien Bolvin. La Cie Bell aurait acquis une option pour l'achat de l'édifice.

Grave accident à Saint-Jean

Deux personnes ont subi de très sérieuses blessures peu après 10 h a.m., lundi matin, à la suite d'une violente collision impliquant une auto et un camion; le tout s'est produit à l'intersection des rues Frontenac et Cousins à St-Jean. Les deux conducteurs ont dû être conduits de toute urgence à l'hôpital de notre ville afin de recevoir les premiers soins.

On rapporte que M. Philias Payant, âgé de 27 ans, et demeurant sur la rue Pinsonnault à St-Jean, a subi un traumatisme abdominal; pendant que M. Gérard Caron, âgé de 34 ans, qui était au volant d'un camion de marque GMC 67, aurait subi de cruelles blessures aux yeux en plus de se plaindre de vilains maux à la colonne vertébrale. D'ailleurs les médecins ont ordonné dans son cas son passage au département de radiologie. Leur état est considéré comme satisfaisant.

Sous la force inouïe de l'impact, un poteau, propriété de l'Hydro-Québec, fut passablement endommagé, pendant que l'auto de marque Plymouth 65 est considérée comme une perte totale. Deux ambulances se sont rendues sur les lieux pendant que des constables de la SL effectuaient les constatations d'usage.

AUTRE ACCIDENT

Par ailleurs, la PP signale un autre accident qui s'est produit cette fois à Philippsburg, sur la route 7, dans les Cantons de l'Est, et qui a occasionné le transport de trois personnes à l'hôpital de St-Albans dans le Vermont. Deux des personnes blessées résident sur la Rive-Sud; il s'agit du Dr André Groulx, et de son épouse, de Greenfield Park. Heureusement ces derniers ont pu regagner leur domicile après traitements. Le chauffeur du deuxième véhicule n'a pu être identifié mais il fut blessé dans l'impact. La petite voiture de marque Peugeot 65 des Groulx n'est plus qu'un amas de ferraille. L'accident s'est produit vers les 2 h p.m. lundi après-midi.

Une dispute qui se termine mal

Apparemment que l'on avait des comptes à régler dans la région de Henryville au cours de la dernière fin de semaine. Avec le résultat que l'un des belligérants s'est retrouvé dans les cellules de la prison commune; il s'agit de Ronald Nicolas, un résident de St-Sébastien, et Jean-Paul Bélanger, qui devait aller se faire panser à l'hôpital. Un agent du détachement de la PP. de Saint-Jean signalait au service des nouvelles de votre hebdo local, mercredi, qu'au cours des hostilités on se serait servi d'une fourche, histoire d'appuyer un peu plus sur ses convictions personnelles. Il va sans dire que la PP. elle, a répliquée en portant une accusation de voies de faits grave sur la personne et Nicolas a comparu devant les tribunaux afin de répondre de son acte. Il a plaidé coupable et devait recevoir sa sentence mercredi matin. (Plus de détails dans notre prochaine édition).

Les centres culturels

La Jeune Chambre a consacré sa réunion de lundi à l'étude des centres culturels. De g. à d. : les conseillers Roger Lefebvre, Fernand Roy et Ronald Beauregard, de Saint-Jean; M. Louis Turcotte, président de la J.C.; M. Philippe Sauvageau, président des centres culturels de la province de Québec; M. J. Théo Picard, de l'ONF.

Absence de planification

" Je pense que la première constatation que nous faisons en jetant un regard rapide sur les quelque 60 centres culturels élevés dans la province à l'occasion du Centenaire de la Confédération, est l'absence quasi totale de planification tant au niveau de l'implantation qu'au niveau de leurs fonctions éventuelles ", a déclaré devant les membres de la Jeune Chambre, lundi soir, M. Philippe Sauvageau, président des centres culturels de la Province de Québec et directeur de la Bibliothèque régionale de l'Outaouais. Par exemple, dans la région montréalaise, dans un rayon de 20 milles de la métropole, on trouve huit centres commémoratifs alors que des contrées en sont absolument dépourvues.

PAS RENTABLES

Actuellement, la plupart des Centres ne sont pas rentables parce qu'il n'y a pas d'animateurs culturels compétents. Un centre, entre autres, a présentement un déficit de $60,000 et le Conseil municipal n'en est pas très heureux. D'après M. Sauvageau, il faut tenir compte que tous centres ont été créés à la vitesse, que certains centres culturels ont été érigés dans des localités où certains centres fonctionnaient déjà.

CONTENU DES CENTRES

Au niveau du contenu des centres, il y a aussi absence de planification. Il y a à peu près une trentaine de centres commémoratifs qui sont à peu près uniquement consacrés à des activités culturelles. Une vingtaine sont mixtes, à la fois sportifs et culturels et au moins trois sont constitués essentiellement d'une piscine. A ce bilan M. Sauvageau ajoute l'impossibilité d'utiliser, dans le cas de certains centres, les salles pour les fins pour lesquelles elles avaient été conçues parce que les architectes ont négligé certains détails : l'acoustique, l'éclairage, les possibilités de surveillance, les exigences scéniques, etc.

Le conférencier ne veut pas, cependant, être uniquement pessimiste. On constate que certains animateurs font un travail extraordinaire dans leur milieu respectif. Les centres culturels existent, il faut les animer afin que la population en profite.

A SAINT-JEAN

M. Sauvageau constate que le projet de Saint-Jean repose sur des bases solides, que le Comité de la bibliothèque était très représentatif des organismes de la région. C'est à cette condition, selon le conférencier, que le centre répondra aux besoins réels et présents de la communauté.

M. Sauvageau approuve aussi un centre culturel situé dans le centre-ville, quand la chose est possible, comme à Trois-Rivières. Ces lieux généralement bien desservis par les transports en commun, facilitent la fréquentation du centre.

M. Sauvageau a terminé en disant que la Fédération des centres culturels appuie le projet de St-Jean et offrait sa collaboration.

M SAUVAGEAU REPOND :

Durant la période des questions nous avons appris que le Comité du Centenaire pour la construction d'édifices commémoratifs est à sec financièrement, même à court de $2 millions... que, cependant, on peut demander octrois au ministère des Affaires culturelles... que Saint-Jean n'étant pas éloigné de Montréal, il y a un défi à relever et qu'on devrait surtout prendre comme pivot, la bibliothèque avec petite salle de théâtre, salles à utilisations diverses... autant que possible diviser le domaine éducatif du domaine culturel... que la majorité des centres culturels ne se financent pas parce qu'il n'y a pas d'administrateurs compétents. Présenté par M. Benoit Pauuette, le conférencier a été remercié par M. René Fournier.

F.-R. Lefebvre Limitée
BUREAU D'ASSURANCES GÉNÉRALES
62, rue St-Jacques
Saint-Jean
Tél. 347-7585
Nous représentons aussi
Travelers Insurance Co.
PROTECTION
Pour vous
Pour vos biens
Pour votre famille
Oui, CONFIEZ VOS ASSURANCES à ceux que vous connaissez bien
JEAN PAYETTE tél. 348-3675
F.-R. LEFEBVRE tél. 346-6491
ROLAND KRUSE tél. 346-4507

éditorial

Fumisterie de mauvais goût

Les quotidiens montréalais, et particulièrement Le Devoir et La Presse ont publié, lundi, une nouvelle qui a vite fait son tour de presse. Une nouvelle fracassante annonçant, sous forme de communiqué officiel, de fracassantes décisions qu'aurait prises Mgr G.-M. Coderre, évêque de Saint-Jean.

Mardi, les mêmes journaux publiaient une note avisant le public que la nouvelle de lundi était fausse... sans caractère officiel.

La nouvelle avait tout de même été publiée, et je suis assuré que plus nombreux seront ceux qui retiendront la nouvelle de lundi que ceux qui verront le démenti de mardi... tant il est vrai le proverbe qui dit : " Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose ". Et dans le cas qui nous préoccupe — ce qui est plus grave — l'auteur de la nouvelle a voulu malicieusement tromper la vigilance des journalistes, pour ensuite présenter dans un mélange de demi-vérités, des faussetés nées dans un cerveau en révolte ou dans un coeur méchant.

Pourquoi ? Pour jeter du discrédit sur l'évêque de Saint-Jean ? pour exercer auprès de lui une vengeance qui cherche depuis longtemps peut-être à s'extérioriser ? ou encore tout simplement pour pouvoir avec éclat dire non à l'Eglise tout court, ou plus encore, à l'Eglise diocésaine qui s'oecuménise trop vite aux yeux de tant d'intégristes ? L'auteur le sait mieux que nous, lui qui semble être obsédé par l'un ou l'autre de ces facteurs. Obsédé au point de préparer minutieusement des photo-copies de papier officiel de l'évêché, portant un texte qu'il a dû longtemps méditer et qu'il a rédigé en des termes de communiqué officiel... si bien que les journalistes de Montréal n'y ont vu que du feu.

Et voilà, le mal est fait, si mal il y a. Et ceux qui sont friands de nouvelles de ce calibre, ont vite fait de répéter celle de lundi à leurs amis, en y ajoutant les commentaires les plus abracadabrants, un peu à la façon du journaliste de La Presse qui ne s'est pas contenté de publier le texte intégral, mais qui a pensé y ajouter des "réflexions" en guise de présentation.

Je dis " si mal il y a ", parce que, chez un grand nombre de diocésains, chez un grand nombre de catholiques, on s'est arrêté moins aux détails qu'à l'esprit qui aurait pu animer une telle déclaration. Il y a certes des détails qui sont presque drôles, d'autres qui sont nettement méchants, mais l'esprit qui aurait pu animer chez un évêque la politique générale qui émane d'une telle déclaration n'est pas tellement loin de celle qui a permis à l'évêque de Saint-Jean d'animer dans son diocèse de très louables initiatives, des initiatives que tant d'autres ont voulu imiter. Il y a longtemps par exemple, que l'évêque de Saint-Jean se tient très, très près de ses laïcs et de ses prêtres, qu'il les consulte continuellement, qu'il prend ses décisions avec ses comités de consultation, qu'il respecte l'exercice d'une saine liberté chez ses collaborateurs et qu'il essaie de partager adéquatement son temps entre son diocèse, qu'il doit diriger, et l'Eglise des Apôtres, à qui il appartient, et où il doit occuper des fonctions nécessaires.

Mais à quoi bon entrer dans tous ces détails; cela ressemble trop à une plaidoirie. Il faut plutôt profiter de tels incidents, si désagréables soient-ils, pour implanter chez les nôtres une mentalité de plus en plus adulte, sereine, capable de discerner le vrai du faux, de sorte que quand d'autres fumistes voudront répéter de si tristes exploits, leur geste n'ait guère plus de conséquences qu'un grand coup d'épée dans l'eau.

Paul L'Ecuyer

La semaine de la Foi

Le 27 juin dernier, S.S. le pape Paul VI prenait occasion du 19e centenaire du martyre des apôtres Pierre et Paul, pour proclamer " l'Année de la Foi ". C'est dans le but de marquer un temps fort, au cours de cette année, que l'épiscopat canadien a décidé de déclarer Semaine nationale de la Foi, celle qui débutera le 3 mars prochain.

Dans la pensée du Saint-Père comme des évêques, cette année de la Foi et la Semaine nationale particulièrement, se " présentent comme une conséquence et une exigence de l'après-Concile en nous invitant " à remonter aux sources de notre vie religieuse, à son principe intérieur et originel, c'est-à-dire la foi, pour chercher à la revigorer... "

Nous n'avons qu'à jeter un coup d'oeil sur notre contexte social et religieux pour constater le besoin d'une sérieuse prise de conscience de l'origine divine de notre foi et de son action intérieure.

Les progrès extraordinaires de la science et de la technique n'ont pas seulement rendu notre existence plus facile et plus confortable; ils n'ont pas seulement permis entre les hommes des communications plus rapides et toujours plus étendues. Ils ont provoqué une mue radicale et collective de nos mentalités. En même temps que son coeur se gonfle d'espoirs terrestres, l'homme de notre époque prend conscience de lui-même, il devient critique, il s'interroge, il n'accepte plus des vérités toutes faites.

Est-ce le signe que notre société est devenue adulte ? Il est certain, en tout cas, que cet esprit critique ne peut que forcément se répercuter dans la vie religieuse de nos contemporains.

Le chrétien d'aujourd'hui ouvre les yeux et s'inquiète : " les chrétiens sont-ils meilleurs que les autres ?.. pourquoi ferme-t-elle les yeux sur les besoins vitaux de l'humanité pour s'attacher à de subtils problèmes de doctrine ?.. certains de ses ministres l'abandonnent... "

La traditionnelle sécurité de jadis semble s'écrouler pour laisser la place à une soudaine incertitude : " Tant de choses ont changé dans l'Eglise ! Tant d'opinions sont émises ! Où est la vérité ? "

S.E. le cardinal Léger affirmait encore récemment qu'après avoir vécu, dans notre milieu social, trois siècles de foi, il nous faut aujourd'hui affronter les multiples dangers de l'incroyance. Le système que l'on croyait immuable semble s'effriter.

Le cadre protecteur chrétien, les appuis sociologiques catholiques se sont affaissés. L'homme moderne, qui doute de tout, doute aussi de la religion et nous assistons à la fin d'une vision religieuse du monde. Certains même aspirent à une " mort de Dieu " au-delà de laquelle ils voudraient maintenir les lignes de force du message chrétien dans un monde culturel nouveau.

C'est en effet dans un monde culturel nouveau que l'Eglise de Vatican II s'est mise en état de recherche et de renouveau, une Eglise qui admet le pluralisme, la liberté religieuse, qui s'ouvre au dialogue sans lui assigner de point terminus.

Dans ce monde culturel nouveau, nous devons, nous aussi, ré-examiner notre foi, redécouvrir qu'elle n'est pas essentiellement l'étude méticuleuse d'énoncés doctrinaux mais d'abord et avant tout une adhésion dans l'Amour à une Personne qui devient un idéal de vie : " Pour moi, vivre, c'est le Christ ! " (Phil. I, 21)

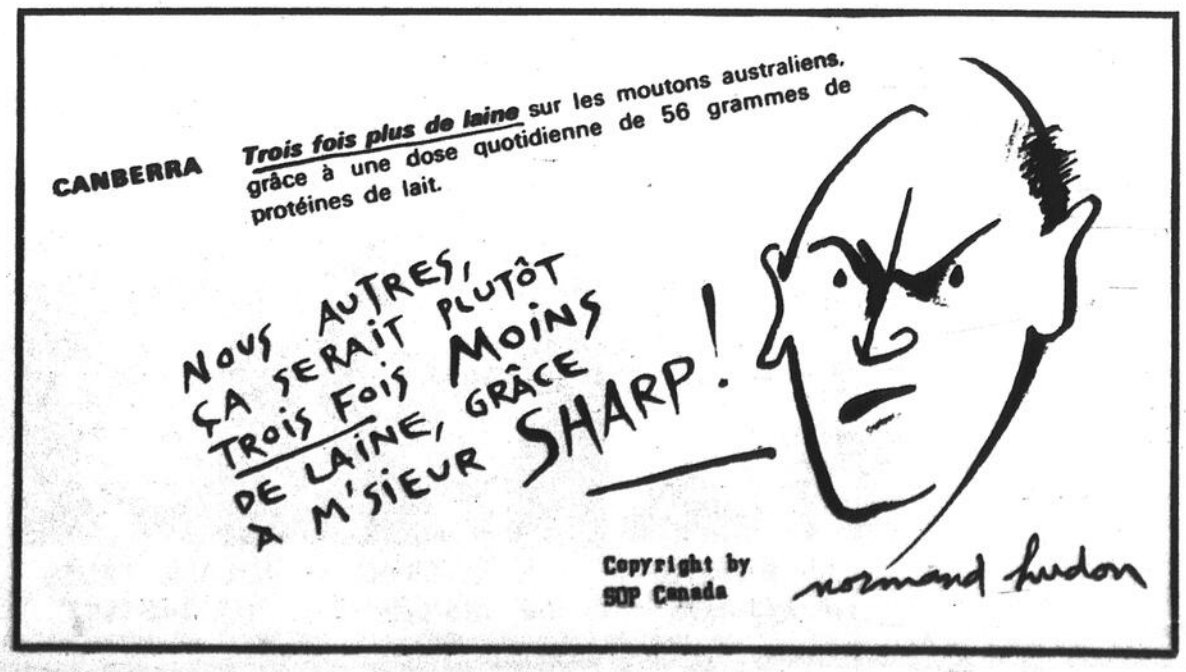

Ne vous en faites pas...

Au Parlement de la Nation, est-ce que la mascarade va finir avec le mardi gras ?

x-x-x

Et à l'Assemblée législative, on devrait aussi se démasquer avec cette affaire de Ville St-Michel... démasquer les vrais coupables, de quelque couleur politique qu'ils soient.

x-x-x

M. Jean Lesage a déjà dit que " ceux qui portent la barbe ne sont pas tous des barbus " ...

x-x-x

Disons en retour que ceux qui ne portent pas la barbe ne sont pas tous des imberbes...

x-x-x

Au banquet de l'U.N., le Premier ministre a salué dans l'assistance, une dame âgée de 86 ans, qui avait " toujours été fidèle au parti " ...

x-x-x

Tout de même, faudrait savoir quel parti... parce que l'UN n'existe pas depuis 60 ans ou plus, que je sache.

x-x-x

Mme Jacqueline Kennedy a vraiment un penchant pour le Canada.

x-x-x

Si notre célibataire Pierre Elliott, qui vient de recevoir le titre de " Lord " devenait Chef d'Etat... qui sait.

x-x-x

L'ex-première dame des Etats-Unis... devenir la première dame du Canada.

x-x-x

Et vous pensez que le Grand Charles de Gaulle ne viendrait pas faire une autre promenade au Québec...

x-x-x

Exemple à suivre : quelqu'un demandait au poète français François Coppée s'il connaissait quelque langue étrangère.

— Non, répondit-il, je suis occupé à étudier le français.

x-x-x

Dire qu'il y en a qui courent le mardi-gras à longueur d'année...

x-x-x

Pas parce qu'ils ne sont pas trop jolis... mais parce qu'ils ont un visage à deux faces.

NORBERT

Le Richelieu

FONDE EN 1935

Journal hebdomadaire diocésain, publié et imprimé par

LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE

100, rue Bouthillier, Saint-Jean, P. Qué.

Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada; de Canadian Weekly Newspaper Association (C.W.N.A.); de l'Audit Bureau of Circulation (ABC).

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le seul journal imprimé à Saint-Jean par des ouvriers syndiqués. 92

Directeur: Paul L'Ecuyer

Abonnement: Canada $3. — E.U.: $4.

Autres pays: $5. par année

"L'information, c'est l'affaire des adultes..."

Le Projet-Etudiant (nouveau nom de la Semaine Etudiante) va bon train. Le week-end du 10 février a été consacré aux groupes des responsables du diocèse qui, à même la vaste enquête menée dans le milieu étudiant ont cherché ensemble à déterminer à quel point l'étudiant est influencé dans sa vie de tous les jours par les moyens de communications sociales (MCS) presse, radio, cinéma, TV.

Si, autrefois, on devait se forcer pour loger toutes les activités dans les cadres d'une semaine étudiante, le Projet-Etudiant, lui, respecte, dans sa facture, les temps psychologiques nécessaires au mûrissement d'une idée, soit, la sensibilisation (qui se fera du 17 février au 20 mars), l'expérimentation (du 20 mars au 14 avril, l'approfondissement (du 14 avril a mai).

Le thème du Projet-Etudiant de cette année, bien qu'il soit centré sur les MCS varie selon qu'il s'adresse à la 8e et 9e, à la 10e et 11e.

LA CONNAISSANCE, EN 8e ET 9e ANNEE

On s'arrêtera à la connaissance qu'on peut acquérir par les MCS, y découvrant sans doute que les techniques modernes de diffusion constituent un moyen à nul autre pareil de s'ouvrir au monde. Cette étude devrait amener les jeunes à découvrir comment on en arrive à exprimer ses connaissances, à établir un lien avec ce que l'on apprend en classe, à raccorder tout ce que l'on sait à la catéchèse, l'exprimer dans ses compositions françaises. Ainsi, en écoutant un disque, Inch Allah, par exemple, on peut savoir ce qui se passe dans un pays. Puis, cette situation faite aux Juifs peut déboucher sur la fraternité, l'amour du prochain, le besoin d'agir pour aider les pays en voie de développement. Sans compter que les jeunes auront pu se familiariser avec les moyens de communication sociale.

L'intérêt actuel des jeunes de 8e et 9e année se centre surtout sur la vie des artistes. Au plan de la nouvelle, les vols, les grèves, les incendies surtout, retiennent leur attention.

L'INFORMATION EN 10e ET 11e ANNEE

En 10e et 11e année, on s'est arrêté au phénomène de l'Information. L'enquête faite révèle que l'Information est considérée par les étudiants comme étant l'affaire des adultes. Ce que les jeunes retiennent au plan informatif, ce sont les gros titres et les téléromans qui ont quelque chose d'humain. Ils lisent aussi les journaux à potins, écoutent les quelques nouvelles flash qu'on leur glisse au cours de l'audition du Hit-Parade. En un mot, la nouvelle n'est pas recherchée pour elle-même par les élèves de 10e et 11e année. Et l'une des principales raisons que l'on donne pour expliquer cet état de chose c'est qu'on n'a pas les antécédents nécessaires pour juger les faits d'envergure nationale et internationale qui sont transmis par les MCS. En ce sens-là, l'Information c'est l'affaire des adultes.

Si l'adulte se prononce facilement sur les faits et gestes de Monsieur Tout Le Monde, le jeune, lui, ne veut pas s'avancer dans ce domaine où il se sent en insécurité, où il se sent extérieur à tout événement d'importance, à ce plan. Mais, l'enquête révèle aussi qu'il va prendre position pour des mouvements qu'il peut connaitre autrement que par les journaux, la radio, la télé. C'est le cas par exemple, pour les mouvements indépendantistes sur qui il se prononce. Il se prononcera aussi sur les problèmes du Québec, puisque son intérêt pour le Québec est très grand.

Le Projet-Etudiant, par sa structure nouvelle veut aider les jeunes à prendre davantage conscience de l'importance des MCS, en leur permettant de découvrir comment, bien imperceptiblement, par eux, ils sont gros d'informations multiples auxquels il ne s'agirait que de prêter une meilleure attention; comment par eux ils sont devenus des véhicules de rythme et d'idées nouvelles.

Le Projet-Etudiant, un événement à surveiller, à compter de mars prochain.

A mon avis . . .

PAR

LÉO FOSTER, PTRE

C'est déjà le carême

C'est déjà le carême, et j'emprunte, cette semaine, quelques idées à notre évêque pour vous parler de la pénitence qui s'impose encore, de nos jours.

Le carême existe-t-il encore? Voilà une question que beaucoup de gens se posent, consciemment ou non. Il est vrai que le jeûne, la mortification et la pénitence, entendus dans un sens chrétien, sont des mots fort impopulaires. Et, l'autorité de l'Eglise peut nous paraître avoir capitulé devant cette impopularité en modifiant la loi du jeûne et de l'abstinence. Qu'en est-il, au juste, de cette loi de la pénitence qui s'impose à tout chrétien?

La pénitence est libre, non facultative:

L'Eglise maintient, à propos du Carême, le précepte de la pénitence. C'est d'ailleurs l'une des exigences fondamentales de l'Evangile: "faites pénitence - si vous ne faites pénitence", y lit-on. Mais, dans notre monde, on insiste davantage sur la responsabilité personnelle de chacun dans la manière de faire pénitence. Notre nouvelle façon de procéder oriente tout l'être vers l'oubli de soi conscient et réfléchi sur les traces du Seigneur qui, lui, a fait pénitence, tout au cours de sa vie. Un vrai chrétien ne peut donc pas écarter la pénitence de sa vie.

Une pénitence motivée:

Inciter l'homme à retrouver les vraies raisons de ses actes, voilà une des exigences profondes du renouveau actuel. Et c'est peut-être pour avoir négligé de le faire autrefois que nous avons plus de difficultés à lui présenter, aujourd'hui, le message chrétien. Les exigences du christianisme doivent être perçues comme des valeurs si on veut qu'elles soient acceptées. Et, ce n'est que dans un retour aux sources, dans une réflexion vraie sur l'Evangile que l'on percevra les vraies valeurs qui doivent imprégner toute la vie du chrétien.

Cette année, une motivation spéciale:

Un peu partout, dans le diocèse, on projette des activités spéciales qui seront mises en oeuvres, tout au cours du carême, dans le cadre de l'Année de la Foi. Tous veulent entrer dans un vaste courant de réflexion qui s'organise pour découvrir ensemble, les véritables bases de la vie de foi des croyants. Toutes ces démarches, toutes ces fatigues que nous nous imposerons, ce sera, en définitive, pour nous aider à rencontrer le Seigneur dans la Foi, premier objectif de tout croyant.

Voilà autant de raisons qui nous aideront à faire un bon carême en 1968. Bon Carême. LEO FOSTER, ptre.

"Croire, ce n'est pas ce que tu crois"

Avoir la foi, c'est faire confiance à quelqu'un

"On en arrive à avoir foi en quelqu'un qu'on ne voit pas en passant d'abord par la foi en quelqu'un que l'on voit". C'est toute la théorie de la connaissance qui se fait à partir des choses sensibles; c'est tout l'aspect témoignage personnel que mettait en cause l'abbé Richard Parenteau, à l'issue de cette entrevue que lui et les cheftaines de la 3e ronde de Saint-Pierre-Apôtre de Longueuil nous accordaient lundi soir dernier à la suite d'une liturgie à la Parole où ils venaient de recevoir la promesse Guide de douze nouvelles Jeannettes.

En ce monde insécure . . .

" . . . la confiance en l'autre est toujours nécessaire de dire cheftaine Marie-France Legault. Et, c'est d'abord le chef qui, par son sourire, sa joie, sa paix intérieure sera à l'écoute des petites qui ont besoin qu'on s'occupe d'elles.

"Graduellement," poursuit-elle, "cette confiance mise en l'autre amènera le chef à lui déléguer des responsabilités où la Jeannette dans un dialogue continue avec les autres en arrivera à prendre des responsabilités à sa mesure.

C'est dans son contact avec les autres, de dire Marie-France, via les postes confiés, que la Jeannette pourra découvrir les qualités de ceux dont elle a la responsabilité. De là à avoir confiance, il n'y a qu'un pas".

AVOIR CONFIANCE EN ELLE-MEME

"Quand on a confiance en soi-même" commente l'assistante Danielle Brie, on a nécessairement confiance dans les autres. C'est un équilibre que moi, j'essaie d'inculquer aux Jeannettes par l'expression corporelles: mimes, sketches, chansons, théâtre".

"Alors que moi, me confie Anne-Marie Boucher, j'essaie de faire entrer la petite en elle-même pour lui aider à découvrir toutes les richesses qui meublent sa personnalité".

POUR SEMER LA JOIE

Marie Cornellier, 9 ans, et Hélène Reeves, 10 ans, deux charmantes petites bonnes femmes qui pensent ont enchainé avec leurs cheftaines:

—Je suis devenue Jeannette parce qu'ensemble on a plus la force de s'aimer, de s'entr'aider, de semer la joie nous dit Marie.

—Moi aussi, dit Hélène C'est la vie de groupe que mène les Jeannettes qui m'a plu Surtout que la cheftaine — faisant partie des Gardiennes de l'Union des Familles — était venue garder chez moi et ses propos sur les Jeannettes m'ont bien intéressé".

ET LA CONFIANCE

Cette confiance, elle s'inscrit dans tout un programme de vie et d'amusements. Cette liturgie de la Parole qui a précédé la promesse de douze Jeannettes est bien de nature à déclancher le mouvement spirituel de confiance en Jésus-Christ "Et, pourquoi pas, lance Anne-Marie Boucher? Jésus a été jeune comme nous, lui aussi! Tous les exemples de sa vie ne sont-ils pas autant d'appuis à nos propres moyens?

"Vous connaissez le Centurion, nous demande Marie Cornellier. C'est le soldat qui a rencontré Jésus dans la rue et lui a dit: "Tu n'as qu'un mot à dire et il sera guéri! Ça veut dire qu'il a la foi, qu'il a confiance en Jésus, hein ?"

Et, de poursuivre Hélène Reeves c'est un chef: "moi, quand je dis à mes soldats d'aller . . . Un chef qui s'adresse à un autre chef!

Il faut qu'il ait drôlement confiance". (Oh ces jeunes que forme la nouvelle catéchèse! Réfléchir comme ça à 9 et 10 ans!..

ATTRAIT . . . POPULARITE . . . TEMOIGNAGE . . .

"Bien sûr, la popularité du chef entre en jeu dans le phénomène confiance; l'aspect témoignage aussi, de dire l'abbé Parenteau. C'est comme cela qu'on développe la vraie confiance. Et, quand on a la confiance, on est en paix; on est serein. Et, cette paix, elle ne peut pas ne pas nous amener à croire en Jésus-Christ qui a promis sa paix aux âmes de bonne volonté.

SANS LA FOI . . .

Et nous terminons par cette phrase spontanée mais combien profonde de Marie Cornellier, 9 ans: "Si on n'a pas la foi, vous savez, s'aimer les uns les autres, avoir confiance, penser aux autres, c'est bien difficile! La foi, c'est Jésus. Et, Jésus, il peut tout".

LEO FOSTER

De gauche à droite: Hélène Reeves, Marie Cornellier, Marie-France Legault, cheftaine.

****

Le carnet de la joyeuse Equipée

****

PUDAHUEL: un dépotoir de Santiago au Chili

Voilà une réalité troublante que ces "CALLAMPAS" de la banlieu de Santiago! Un samedi, les dirigeants scouts nous conduisirent à Pudahuel, une agglomération de quelque 3,000 familles. Nous y avons découvert le problème des populations "marginales", ces alluvions humaines que, depuis 10 ans, la campagne et les montagnes ne cessent de déverser autour des grandes villes.

Ces gens fuient leur misère pour tenter la chance à la ville. Mais, ils désenchantent vite, car l'industrie ne peut les embaucher, ni la ville s'occuper d'eux. Les services de police, d'unités sanitaires et de logement sont débordés! Alors, les gens descendent par hordes, se bâtissent des cabanes de fortune avec les seuls matériaux qu'ils ont sous la main: planches, tôles, cartons. Chaque matin, des dizaines de nouvelles familles, surgies de la nuit, vont, elles aussi être le jeu de la pauvreté près de Pudahuel.

La population de "Cardinal Coro" compte 200,000 personnes. Et, pour toutes ces gens, il y a un seul poste de police, un seul appareil téléphonique, un seul médecin, trois écoles primaires.

Le quadrilatère Manuel Rodriguez a poussé en deux semaines. Auparavant, ces gens vivaient sur les bords de la rivière Mapucho, dans une misère affreuse, à la merci des crues et des rats énormes Le gouvernement les a amenés au quadrilatère et leur a fourni des maisons temporaires. Cette première étape terminée, on a aménagé des parcs, des égoûts, des rues et des écoles. Mais, et c'est là l'extraordinaire, ces familles solidaires, s'organisent avec un rare bonheur entre elles, se cotisant et travaillant pour obtenir l'électricité et de l'eau. Lors de notre visite, c'est l'hiver. Il fait froid. Les enfants vont nu-pieds, et cette nuit, comme toutes les autres d'ailleurs, des bébés mourront de froid.

Cependant, une espérance irréversible est née dans ce bidon-ville: un conseil de familles a été élu pour organiser la vie L'air résonne de rires et de bruits. Partout on construit sa propre maison dont on est forcément propriétaire. On ouvre des "centres des mères" pour apprendre à coudre, à faire à manger, à laver. On crée des clubs sportifs et des centres culturels Plus loin s'élève une polytechnique où des universitaires de 5e année de médecine se mettent à leur service.

Il faut encore souligner la bonté de coeur de ces gens: il n'est pas rare de voir une famille de dix enfants adopter un autre enfant qui est orphelin. Si vous entrez dans leur maison, l'accueil est chaleureux: on vous offre ce qu'il y a de meilleur.

Au fond, de se sentir solidaires les uns des autres est une première réponse à leurs besoins. Un pauvre, vice-président du Conseil, nous disait: "Nous apprécions beaucoup l'aide de l'étranger, mais ça va beaucoup mieux depuis que nous pouvons faire quelque chose de nous-mêmes Nous ne sommes plus des mendiants professionnels".

La Joyeuse Equipée

LA COUR est ouverte

Une sérieuse affaire

C'est lundi matin à 10 h a.m., au Palais de Justice de Montréal, que devait débuter l'instruction préliminaire d'Alfred Amos, âgé de 20 ans, qui réside à boul. Marie-Victorin, à Ville Jacques-Cartier, sur la Rive-Sud, devant le juge Guy Guérin, qui doit répondre d'une accusation d'avoir causé de graves lésions corporelles en rouant de coups de barre de fer un ami qui refusait de lui prêter un montant de $100, dont il avait, semble-t-il, un urgent besoin.

L'incident qui aurait pu avoir de très sérieuses conséquences s'est produit, on se rappellera, au cours de la fin de semaine dernière, alors que M. Hervé Saulnier fut retrouvé baignant dans son sang dans sa chambre qu'il occupait au Séminaire des Sts-Apôtres de Côte Ste-Catherine. Il va sans dire que le procureur de la Couronne, Me Marcel Beauchemin, s'est vivement opposé à ce que l'accusé recouvre sa liberté provisoire et dans les circonstances, le magistrat a ordonné aux policiers de reconduire le prévenu en cellule.

Un petit truc qui lui vaut 5 mois de prison

On dit souvent que l'ambition fait périr son maître. Un employé de la Régie des Alcools de Lacolle qui réside à cet endroit depuis 16 ans, marié et père de famille de trois enfants en bas âge, a comparu lundi matin devant le juge André Régnier, afin de recevoir sa sentence. L'accusé a reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir dérobé une somme de $4,000 et $600 en boisson, afin de s'en servir pour usage personnel. Agissant des plus finement, l'inculpé avait établi une comptabilité afin de rembourser la somme le plus tôt possible sans que personne ne s'en aperçoive; malheureusement pour lui, les agents ont découvert le pot aux roses à temps.

Selon son procureur, Me Claude Trudeau, de Saint-Jean, son client a coopéré largement et totalement avec les policiers en rapport avec cette affaire. Le prévenu fait parti de diverses organisttions de la région de Lacolle. "Mon client reconnait avoir fait un faux pas, de dire Me Trudeau, et tomber dans le sable mouvant, mais il faut que la société lui tende une perche. Je suggère donc, une sentence suspendue, afin qu'il ne prenne pas le tout à la légère, de conclure le procureur de la défense".

Pour sa part, la Couronne, représentée par Me Henri Choinière, de Saint-Jean, a tenu à déclarer que le cas n'était pas des plus sympathique car, selon lui, l'accusé s'est servi de sa position de confiance pour tromper ses employeurs. "L'accusé s'est égaré, c'est vrai, de dire le substitut du ministère de la Justice, mais la sentence doit être exemplaire car la société et le ministère de la Justice ont les yeux sur ce cas. Le prévenu n'avait aucune raison valable d'agir de la sorte, même en dépit d'impasse financière. Votre Seigneurie, dans les circonstances, nous demandons donc six mois d'emprisonnement".

Le juge André Régnier, après avoir entendu les remarques des procureurs, condamna le prévenu à cinq mois de prison, en déclarant qu'il était obligé de donner l'exemple car il s'agit là d'un abus de confiance.

Ils devront patienter

La cause de Solange et Raymond Fortin, de Napierville, contre qui pèsent des accusations de chantage et d'extorsion d'argent, devront se présenter devant le tribunal le 4 mars à 10 h. a.m. afin d'expliquer leur conduite pour le moins étrange. On se rappellera que le tout fait suite à divers petits incidents qui se sont produits, il y a plusieurs mois, dans un restaurant de Napierville et au cours duquel au moins deux messieurs se sont fait rouler royalement par les accusés.

Un jeune belligérant repentant

Réal Tessier, un jeune homme de St-Jean, qui fait partie de la troupe de motards qui avait fait la manchette des journaux locaux l'été dernier avec leur démonstration sur la rue Richelieu, a comparu lundi matin devant le juge André Régnier, afin de répondre d'une accusation de voies de fait simples. La Couronne a exigé l'amende habituelle, soit $25.00 et les frais, un mois pour payer ou a défaut huit jours de cachot. Il va sans dire que les adeptes de la moto étaient présents, et à eux seuls ils occupaient deux rangées complètes à l'audience. On désirait, semble-t-il, connaitre la sentence dont le copain écoperait.

Trois ans avant sa retraite

Un caporal attaché à la Base de l'aviation de Saint-Jean et membre des Forces Armées depuis 17 ans, donc trois ans avant sa retraite, vient de perdre tous ses droits et privilèges. En effet, ce dernier a comparu lundi dernier devant le juge André Régnier, afin de reconnaitre sa culpabilité par la voix de son procureur, Me Claude Trudeau, de St-Jean, à trois chefs d'accusations: d'avoir soutiré de l'argent provenant de chèques que des épouses faisaient parvenir à leurs époux qui sont également membres de l'ARIC de Saint-Jean, afin de s'en servir à son usage personnel.

Il va sans dire que la défense a imploré la clémence du tribunal pendant que la Couronne, représentée par Me Henri Choinière, de St-Jean, exigeait une sentence exemplaire.

Il ressort de toute cette affaire que l'accusé aurait agi sous l'effet de l'alcool, puisque ce dernier est un buveur invétéré. En plus, il est présentement sous les soins d'un psychiatre, attaché à la Base locale.

Me Trudeau a fait part au tribunal que son client semblait être conscient du geste posé car il lui aurait déclaré: "Ils ont pris mes empreintes une fois, mais c'est pour toujours". En plus, depuis cet incident, l'accusé n'a pris que quelques consommations avec des invités. Serait-il guéri pour de bon?

On tentera de prouver son innocence

Point nécessaire d'être très versé dans le domaine judiciaire pour s'apercevoir que Me Maurice Hébert, C.R. de Montréal, est arrivé à Saint-Jean, lundi dernier, en Cour Provinciale du district judiciaire d'Iberville, avec un but bien défini, celui de faire innocenter son client, Jean Ladouceur, un résident de la Rive-Sud qui, on se rappellera, doit répondre devant les tribunaux d'une accusation de participation dans le réseau de vols et recels d'autos, le tout en rapport avec la désormais célèbre affaire de "Gélineau Autos Parts de Ste-Brigide".

En effet, lundi dernier, ce brillant disciple de Thémis s'est appliqué d'une façon fort étonnante par un barrage de questions répétées à faire témoigner son propre client en défense.

De tout ceci, il ressort, d'après les paroles mêmes de l'accusé dans le box assigné à ces derniers, que Ladouceur n'était pas au courant du vol et du démentellement de neuf autos dérobées dans la région métropolitaine et qui furent découvertes en pièces détachées lors d'un raid surprise effectué par les limiers de l'escouade des autos volées de la PP. Egalement Ladouceur occupait, semble-t-il, le poste de président actionnaire de la dite compagnie mais quelque temps avant le raid, ce dernier avait déclaré à son patron Raymond Gélineau, dont on est toujours sans nouvelles, et qui fait l'objet d'intensives recherches, de se chercher un autre homme de confiance car ce dernier n'était plus intéressé au travail qui lui rapportait, en passant, la jolie somme de $300 par semaine.

Au moment de la perquisition, Ladouceur occupait le poste d'actionnaire de la compagnie et de représentant, dont une auto était mise à son usage personnel en plus de la somme fort appréciable de $100 par semaine, dont il pouvait dépenser comme bon lui semblait.

En résumé, l'audience devait se poursuivre au cours de la journée de lundi et il va sans dire que la Couronne, représentée par Me J. Frédérick, substitut spécial du ministère, en profitera pour éclaircir la situation.

Il s'avoue coupable

APRES SIX MOIS DE DETENTION

Anxieux, semble-t-il de se voir libérer avant l'arrivée des beaux jours, un jeune homme de la région de Saint-Jean, Jean-Guy Poirier, qui devait subir son procès lors du prochain terme des Assises criminelles d'octobre, a décidé lundi dernier d'en finir une fois pour toutes et il a demandé à comparaitre devant le juge André Régnier, afin d'enregistrer un plaidoyer de culpabilité. On se rappellera que Poirier doit répondre de trois chefs d'accusations pour vol par effraction et tentatives de vol par effraction dans des établissements de St-Jean et Iberville.

Son procureur, Me Claude Trudeau, de St-Jean, a tenu à expliquer au tribunal que son client est détenu en cellule depuis six mois. "A la lumière des circonstances, de dire le procureur de la défense, je demande la clémence du tribunal, même si mon client possède un dossier; donc, nous suggérons que le temps fait en prison soit suffisant". Ce dernier a également tenu à faire part au président du tribunal que Poirier n'a jamais eu de chance dans la vie car dès son jeune âge, soit à sa sortie du Mont St-Antoine, il prenait le chemin de la prison pour cinq ans après avoir été reconnu coupable d'une série de vols d'autos.

Pour sa part, la Couronne a fait état du dossier de l'accusé qui remonte à 1959. "Poirier, de dire Me Choinière, aurait peut-être avantage à avoir une dernière chance. Dans les circonstances nous suggérons une sentence d'emprisonnement à compter d'aujourd'hui même (lundi).

Le juge Régnier condamna le prévenu à deux semaines de prison.

décès

Mme Alex. Talbot

Le 25 courant est décédé à l'âge de 92 ans, Mme Alexandre Talbot du 225 Frontenac à Saint-Jean. Les funérailles ont eu lieu mardi à 2 h p.m. en l'église St-Edmond; inhumation au cimetière paroissial.

Nos condoléances à la famille.

M. Willie Grégoire

A St-Blaise, le 25 courant, est décédé des suites d'une longue maladie, à l'âge de 88 ans et neuf mois, M. Willie Grégoire. Il était l'époux de Marie-Louise Bégnoche.

La dépouille mortelle est actuellement exposée au salon Langlois.

Les funérailles ont lieu jeudi après-midi à trois heures, en l'église de St-Blaise; inhumation au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. Albert Viens

Le 25 courant est décédé des suites d'une longue maladie, à l'hôpital Maisonneuve de Montréal, M. Albert Viens, de Plessisville et autrefois résident à St-Jean.

Durant plus de 20 ans, le défunt avait tenu commerce dans notre ville. Outre son épouse, née Hildegarde Lachance, il laisse dans le deuil un fils: Charles; deux soeurs: Mlles Elizabeth et Juliette Viens; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Georges Lachance, de Montréal; M. et Mme Rodolphe Lachance, de St-Jean; M. et Mme Joseph Lachance, d'Iberville; ses belles-soeurs: Mlle Elisa Lachance; Mme Edouard Primeau.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à 10 h a.m. en l'église NDA; inhumation au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Remerciements

Mme Roméo Alexandre remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrande de messes, fleurs, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles, lors du décès de M. Roméo Alexandre, survenu le 14 février 1968. Toutes les personnes qui auraient omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DEVENEZ MEMBRE DE LA S.S.J.B.

SECTION MIXTE DE SAINT-JEAN

Don jusqu'à $1000.00 au décès de chacun de ses membres

Aussi peu que 50c par mois pour vous inscrire

- Admission jusqu'à 50 ans exclusivement pour le cercle d'entraide
- Etre Canadien-Français
- Automatiquement vous devenez sociétaire au cercle d'entraide
- Pensez-y
- DON de $1000.00 au décès
- C'est quelque chose

N'hésitez pas devant pareille occasion à devenir membre

RENSEIGNEMENTS TÉL. 346-9558

S.S.J.B. section Mixte de Saint-Jean, Que

a/s de M. et Mme P.E. Giroux, propagandistes

215, rue Saint-Georges, Saint-Jean, Qué

Cinéma Canadien Français

IMPERIAL ST-JEAN

347-3166

DIM. continuelle à 1 h. 30

LUN. matinée à 1 heure soirée à 7 h. 15

MAR. soirée à 7 h. 15

VIOLENT.. IMPITOYABLE.. EXALTANT!!

Ray Danton Margaret Lee dans

New-York appelle Super Dragon (couleur)

AU MÊME PROGRAMME (en couleur)

14 ANS

LA CHARGE DES REBELLES

avec LINO VENTURA

CONCOURS Odeon CAPITOL

• LAISSEZ-PASSER POUR LE CINEMA CAPITOL •

VOUS AUSSI POUVEZ GAGNER

des "laissez-passer" pour le cinéma Capitol. La chance peut vous sourire tout comme elle a souri la semaine dernière aux 10 personnes dont les noms figurent ci-dessous. C'est si facile de tenter votre chance. Vous n'avez qu'à bien lire et remplir le coupon ci-dessous.

CAPITOL CINEMA CAPITOL

GAGNEZ DES LAISSEZ-PASSER GRATUITEMENT

1- Achetez chaque semaine "LE RICHELIEU"
2- Regardez attentivement l'annonce de cinéma.
3- Répondez correctement à la question ci-haut.
4- Chaque semaine 10 personnes gagneront 2 laissez-passer pour le cinéma Capitol.

QUESTION POUR CETTE SEMAINE?

QUI EST LA VEDETTE DU FILM: "DEUX MINETS POUR JULIETTE"

NOM: .....

ADRESSE: .....

.....

LA RÉPONSE: .....

Faites parvenir vos réponses au CINÉMA CAPITOL, 290 RICHELIEU, ST-JEAN

GAGNANTS CETTE SEMAINE

Luc Marceau, St-Jean
Mlle Marie-Blanche Rathé, S.-J.
Louis Thuot, Iberville
Mlle Manon Paré, St-Jean
Mlle Ginette Grenier, St-Jean
Mlle Louise Bourdon
Mlle Danielle Landry, Iberville
M. Jacques Landry, Iberville
Mlle Francine Desgagné, St-Jean
M. J.-Claude Goulet, St-Jean

Activités de l'Aide aux familles Saint-Vincent de Paul

Rapport de l'année 1967

Familles assistées des différentes paroisses	190
Personnes seules assistées	90
Visites aux pauvres à domicile	250
Visites aux malades à domicile	180
Visites reçues au bureau	2097
Appels téléphoniques faits ou reçus	1943
Couture et tricots, morceaux neufs confectionnés	1763
Heures de travail des aides bénévoles	850

EFFETS SERVIS EN NOMBRE VARIABLES

Vêtements pour messieurs, dames et enfants.
Uniformes d'étudiantes et premiers communiants.
20 layettes pour bébés.
Lingerie: confortables, couvertures de laine, rideaux, etc.
Chaussures pour enfants, dames et messieurs.
Meubles usagés de toutes sortes. Objets divers et ustensiles de ménage, etc.

	Valeur approximative	$ 650.00
Dons du vestiaire	Valeur approximative	$4200.00

COMESTIBLES

Paniers à l'occasion des fêtes et bons	55 familles
Comestibles donnés au cours de l'année	$490.00

JACQUES-CARTIER

Spectacles pour les plus jeunes

THEATRE

Samedi, le 2 mars 1968, en la salle Paul de Maricourt, aura lieu un spectacle pour enfants.

La troupe de théâtre spécialisée dans les spectacles d'enfants Torapatapom, présentera "Crinoline et le petit poucet"; les billets seront en vente à la porte. La représentation est à 2 h. p.m. et l'entrée est de 35¢.

Une invitation est lancée à tous les enfants de Jacques-Cartier, par le Service des Loisirs et des Parcs.

MARIONNETTES

Michel Poletti et ses marionnettes présentent "Marionnettes pour les enfants". Spectacle destiné aux enfants entre 5 et 13 ans, comprenant cinq pièces originales d'une durée totale d'une heure. Titres programmés::

Gringoire dans la forêt magique.
Les fantômes du château bleu.
La comptine du roi Plouc
Les jaunes et les bleus.
Arlequin et le sorcier.

Plus de quarante personnages, représentés par des marionnettes à gaines, des marottes, des marionnettes à tringles et des marionnettes à clavier.

Les illustrations sonores proviennent de boites à musique de musée (enregistrement inédit).

La représentation aura lieu samedi, le 16 mars 1968, à l'école Bourgeois-Champagnat, 2180, rue Bréboeuf, Cité Jacques-Cartier, à 2 h. p.m.

Roger Cinq-Mars à la présidence

Vendredi, le 9 février, se tenait la première réunion de la nouvelle société Le Renfort Inc. Ont été élus: Roger Cinq-Mars, président; Gérald Cloutier, 1er v.-président;

M. ROGER CINQ-MARS

Rosaire Mathieu, 2e v.-président; Maurice Morin, secrétaire; Bernard Desautels, trésorier; Dr Léo Baribeau, Jean Granger, Lucille Fallon et Jean-Paul Vergeau, directeurs.

Le Renfort Inc. est la nouvelle Corporation qui a été formée grâce à la collaboration du Club Richelieu Saint-Jean Inc., et du Service Social.

Cette Corporation verra à la mise en chantier d'une maison pour enfants-problèmes d'une capacité de 110 lits.

Incendie au Chalet du Club de Golf

Les pompiers ont dû faire diligence vers les 3 h. 30 p.m., mercredi dernier le 21 février, alors qu'un début d'incendit fut signalé dans la cheminée du Club de Golf de Saint-Jean. Craignant le pire, l'alerte fut donnée et nos sapeurs se rendirent en hâte afin de combattre l'élément destructeur qui s'attaquait surtout à la toiture

Les dégâts sont de l'ordre de $2,000.

Grande partie de cartes

Au profit des oeuvres de la Cathédrale, jeudi le 28 mars 1968 à 8 hres p.m., à l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur. Prix de présence, goûter. Bienvenue à tous.

Avez-vous essayé les petites annonces du RICHELIEU?

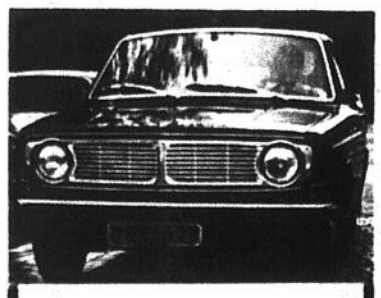

DÉPOSITAIRE VOLVO

STATION SERVICE FINA

ROLAND THIBODEAU, Prop.

TÉLÉPHONES:
RÉSIDENCE: 346-4156
GARAGE: 348-3525

475, BOUL. DU SÉMINAIRE
ST-JEAN, QUÉ.

FILLES EXPLOSIVES

RESERVE AUX ADULTES 18 ans

DES FILLES SPLENDIDES, QUE RIEN N'ARRÊTE, QUE RIEN NE GÊNE...

Les jupons passent à l'attaque!

Commencant VENDREDI

MATINEE POUR LES JEUNES
SAMEDI 2 MARS
DERNIERS JOURS D'UN EMPIRE
RETOUR DE MARCELINO couleur

AVALON
LONGUEUIL 674-9226

Cinéma ODEON CAPITOL

MERCREDI A VENDREDI 28 FEVRIER AU 1er MARS

'La BRIGADE sans PEUR

SHIRLEY EATON
KEN SCOTT

14 ans et plus

aussi

MARLON BRANDO
'l'homme de la sierra'
TECHNICOLOR

SAMEDI A VENDREDI DU 2 AU 8 MARS

14 ans et plus

Tony Curtis
Virna Lisi

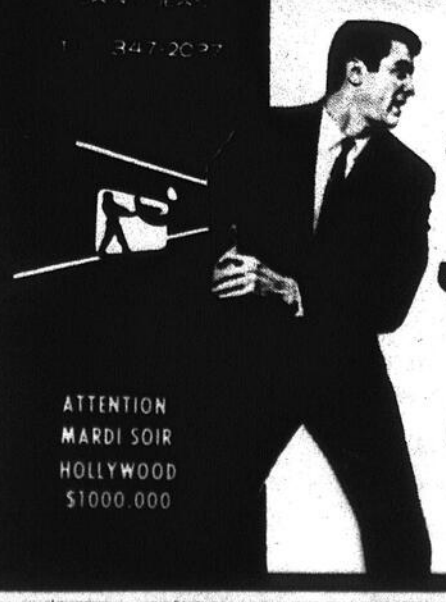

Pour ronronner de plaisir, c'est a deux qu'il faut voir...

'DEUX MINETS POUR JULIETTE'

TECHNICOLOR

Un aventurier aimant le jeu et le danger

WARREN BEATTY

"LE GENTLEMAN DE LONDRES"

TECHNICOLOR

ATTENTION
MARDI SOIR
HOLLYWOOD
$1000.000

Renouveau de l'éducation au Québec

Etudiants, professeurs, parents, corps intermédiaires auront à collaborer

"Je suis convaincu que si le Québec veut se libérer d'un maître pour acquérir son indépendance, il ne fera que se défaire d'une tutelle pour tomber dans une autre encore plus asservissante, un peu comme l'idéologie du marxisme". L'abbé Ls-Philippe Létourneau, choisi comme président honoraire de la semaine de l'Education qui débutera dimanche le 3 mars, voulait par cette parole manifester l'inquiétude qu'il avait d'une province harcelée par le désir de son indépendance. Désir bien légitime en soi, comme il le croit, mais une quasi impossibilité étant donné le bas taux de l'instruction en général, et en conséquence le peu de préparation immédiate pour l'assimilation de tous les sujets à une telle responsabilité.

Ce n'est en effet un secret pour personne, que près de 47% de la population n'a pas préparé la 7e année, à peu près 3% a seulement atteint ce stade. Quant aux autres 50%, ils se partagent autant le secondaire, le collégial que l'universitaire. L'abbé Létourneau trouve tragique et humiliant que nous soyions ainsi un peuple de sous-développés, lorsque nous sommes en majorité dans la province. "A côté de nous, dit-il notre minorité anglophone fait figure de prospérité avec ses trois universités. Le même nombre que nous", avouait-il à sa grande honte. A son avis, pour que le Québec puisse aspirer vraiment à son indépendance, il faudra qu'à l'avenir il puisse miser jusqu'à une scolarité moyenne d'une 11e année.

Au cours de cette conférence où il traitait en particulier des points thématiques qu'il aura à développer dans son exposé de dimanche prochain, à l'occasion de l'ouverture de la semaine de l'Education, l'abbé Létourneau prononça un court réquisitoire sur les principales facettes de cette semaine. En premier lieu des maîtres, sujet qui ne lui est pas étranger, puisque dejuis 20 ans, il oeuvre dans le secteur. Sur ce point, il s'est montré inquiet de l'avenir en ce qui concerne leur fonction la plus spécifique. Mentionnant un rapport sur l'éducation présenté par une commission dans la province voisine il semble que la recommandation la plus notoire du rapport suggérait en effet de supprimer les cours magistraux et laisser travailler les élèves avec des tuteurs. A ce moment il rappela que l'enseignant n'était pas un maître à penser, mais un maître de pensée et que de plus il n'était pas un duplicateur. Comme on le voit, ce dernier aura à assumer de fortes responsabilités s'il veut conserver la place qui lui est assignée. Tout en admettant le bienfondé des nouvelles méthodes d'enseignement, l'abbé Létourneau recommandait que l'on ne parachute pas des programmes et des méthodes sans consultation préalable des professeurs. Qu'on n'utilise pas ces méthodes sans que le maître n'y soit préparé. Qu'on permettre également à ce dernier de se recycler. "Pour celui qui fait carrière dans l'enseignement, dit-il 6 ans est un maximum, et ensuite le besoin de se renouveler se fait grandement ressentir".

Par la suite, traitant du sous-thème "Education sans vous parents", il a mis en lumière ce grand défaut des parents qui se défilent et refusent de participer à l'éducation. "Cette peur de se mouiller fait qu'à peu près 33% seulement d'entre eux y participent". Toujours les mêmes acceptent de collaborer, et comme ils sont généralement pris ailleurs, ils ne peuvent qu'apporter une collaboration mitigée. Ainsi leurs conseils deviennent souvent démocratie morte. L'abbé Létourneau notait que cet état de chose ne peut plus exister avec les structures qui s'imposent. A l'avenir les parents devront participer à l'éducation, évoluer avec leurs enfants, car s'ils ne peuvent dialoguer avec eux, ils en feront des révoltés. Ainsi le conférencier recommandait aux parents de se recycler en plus grand nombre et de profiter de toutes les facilités qui leur sont déjà offertes.

L'abbé Létourneau reconnaissait que nos systèmes d'éducations antérieurs au niveau collégial et universitaire avaient souvent coupé les ponts entre ces jeunes pour la plupart provenance ouvrière et terrienne et leurs parents. Et ayant perdu tout contact avec les leurs il avouait qu'il en était sorti une classe de parvenus. "Comment trouver la solution pour qu'il en soit autrement", dit-il en admettant l'erreur. Sans doute en prônant dans le futur l'éducation pour les adultes. Ainsi les deux groupes seraient moins dépassés de part et d'autres par les circonstances. Toutefois il ne faut pas se leurrer, la réforme scolaire ne se fera pas sans les adultes. Et c'est aussi la saison qui pousse à recommander de faire pression auprès des autorités gouvernementales, pour que les cours au CEGEP soient dipensés gratuitement aux adultes, tout comme aux élèves réguliers car d'après les conventions établies à ces organismes, les adultes ne se prévaudraient de la gratuité qu'au moment où ils entreprendront quatre cours pendant un semestre. L'abbé Létourneau croit qu'il faudra aussi penser à la culture générale de l'adulte plutôt qu'à sa formation technique dans les cours qui lui seront dispensés. Autrement prévoit-il dans dix ans, tout sera à repenser pour eux". Egalement, il recommande une meilleure intégration des adultes dans les institutions qu'ils fréquentent.

Par la même occasion le conférencier priait les hommes d'affaires et les industries d'investir dans l'éducation. Il craint que si ces derniers ne se s'y décident pas, ils se priveront de dividendes substantielles pour l'avenir. Ce genre d'investissement a une énorme popularité dans beaucoup de pays ainsi qu'aux Etats-Unis. Malheureusement, chez-nous, on n'en n'a pas encore compris l'utilité. L'abbé Létourneau donnait aussi comme nécessaire l'implication des corps intermédiaires dans la réforme de l'éducation. Il a conseillé comme urgente la participation du peuple aux corps intermédiaires, afin, dit-il, d'avoir une voix à faire entendre". "On ne saurait trop inciter les dirigeants à une éducation propice de leurs membres, car une grande tâche se dessine pour eux: surveiller l'éducation". "S'ils n'ont pas l'oeil ouvert, particulièrement en ce qui concerne les CEGEP il s'y mêlera de la politicaillerie qui mènera à la catastrophe". Il a précisé qu'il faut que les interventions des corps interfédiaires soient fatigentes pour bien jouer leur rôle. Il mentionnait qu'en ce sens les syndicats accomplissaient un travail important.

Place à l'Expo-Carrières

L'Expo-Carrieres organisée par le Service d'Orientation et de Psychologie de la régionale Honoré-Mercier, du 4 au 15 mars, veut offrir d'une manière concrete et visuelle aux ETUDIANTS, PARENTS et EDUCATEURS les renseignements les plus récents en ce qui concerne les exigences des métiers et professions actuellement accessibles à la population scolaire.

On ne peut parler d'orientation scolaire et professionnelle sans mentionner qu'avant de faire un choix d'une carrière judicieuse et adéquate, l'étudiant ou l'étudiante devra avoir recours à des ressources susceptibles de l'informer sur les possibilités offertes, tant au niveau des études à poursuivre qu'au niveau du marché du travail.

L'évolution sociale et économique en 1968 apporte des transformations profondes qui se veulent progressives. Face à cette évolution, les étudiants doivent être bien renseignés sur l'efficacité et la rentabilité de leur choix professionnels. A cet effet, des représentants de diverses corporations et associations professionnelles de certaines sociétés de la Couronne et d'industries importantes du milieu seront invitées à prendre place dans des kiosques groupés dans le gymnase du Centre récréatif St-Edmond, coin Frontenac et boulevard du Séminaire, du 4 au 15 mars, et les personnes désignées à chacun des kiosques fourniront elles-mêmes les renseignements désirés.

PAS EN FIN DE SEMAINE

La direction de l'exposition avise les visiteurs éventuels qu'elle fermera ses portes le vendredi soir 8 mars pour ne les ouvrir que le lundi matin, 11 mars.

POUR LA REGIONALE

L'exposition s'adressera surtout aux élèves de la régionale Honoré-Mercier, soit des degrés 8e à la 12e. Cependant, les élèves de l'élémentaire, ceux des Métiers et du Séminaire seront les bienvenus. Quant aux plus petits, ils pourront accompagner leurs parents ou une personne responsable. Egalement, l'exposition est cédulée pour les élèves de 11e de la régionale Lignery. Ces derniers sont marqués sur l'horaire régulier, entre 8 h. 30 et 4 h. Le même que pour les autres étudiants. Pendant la soirée, le temps de 7 h 30 à 9 h. 30 sera consacré aux adultes plus spécialement.

LES EXHIBITS

Les exhibits devront être complétés la journée du 4 mars afin d'être prêts pour l'ouverture officielle le soir même à 8 h. Cependant la fin de l'expositionA déterminée pour jeudi le 14 mars à 4 h. p.m. et vendredi le 15 mars, les locaux devront être remis à la Cité de Saint-Jean. Cette journée permettra de démonter les kiosques et de rapporter le matériel.

OUVERTURE OFFICIELLE

Conférencier invité, M. Jérôme Proulx, m.p.p. Le thème de sa conférence: L'information scolaire et professionnelle. Le Dr Jean-Guy Lalanne, président de la régionale Honoré-Mercier prendra la parole ainsi que M. Jean Langelier, directeur des Ecoles et M. Jean-Paul Yergeau, directeur du Service de l'Orientation et de Psychologie. Plusieurs notables de St-Jean, Iberville, Marieville, Farnham, Bedford, Lacolle, le corps professoral de la régionale ainsi que les répensantants de diverses associations et cités énumérées seront invités. Une démonstration par la gent canine du corps policier de la ville de Montréal, ainsi qu'un vin d'honneur clôturera la réunion.

ACTIVITES PARA-EXPO

LUNDI, 4 MARS à 8 h. p.m.: ouverture officielle.

JEUDI, 7 MARS: conférences: Renseignements sur l'évolution du système scolaire. Titre: L'enseignement collégial et professionnel. Conférencier: abbé Ls.-Phil. Létourneau. De 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m. — Une autre conférence, le même soir, de 8 h. 30 à 9 h. 30 titre: La régionale Honoré-Mercier. Conférenciers: les dirigeants de la régionale.

LUNDI, 11 MARS: Renseignements sur les carrières. Titre: Soirée d'information scolaire et professionnelle de 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m. Conférencier: Le Service d'information scolaire et professionnelle. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 autre conférence par Mlle Claire Rousseau, de la Faculté des sciences sociales de l'université de Montréal. Sujet: Les carrières en sciences sociales.

MERCREDI, 13 MARS: Renseignements sur la formation professionnelle. De 7 h. 30 à 8 h. 30. Titre: Formation aux adultes. Conférencier, M. Oligny, Centre Main-d'Oeuvre du Canada. De 8 h. 30 à 9 h. 30 p.m., autre conférence, titre: l'Education permanente. Conférencier: M. Gilles Monast, directeur de l'Education permanente régionale Honoré-Mercier.

Partie de cartes de l'A.F.E.A.S.

Notre partie de cartes annuelle, celle que tout le monde attend avec impatience, aura lieu le jeudi 28 mars à 8 h 30 du soir, au Centre Notre-Dame, 435, rue Laurier.

Tout le monde est bienvenu. Comme prix de table, un tablier tissé d'une valeur de $2.50, un grand tirage aura lieu et un magnifique goûter sera servi et de nombreux prix de présence seront distribués. Procurez-vous des billets chez Mme Catudal, 348-4569 ou chez Mme Parent 348-2209.

ASSEMBLEE

L'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale de Notre-Dame Auxiliatrice tiendra sa prochaine assemblée mensuelle lundi le 4 mars. Venez nombreuses.

À VENDRE

En face de l'église de Saint-Georges d'Henryville, un lopin de terre d'environ un arpent et demi avec une grande maison en briques, trois étages et autre bâtisse dessus érigées.

S'adresser à:

Soeurs de la Présentation de Marie,
9302 boulevard Saint-Michel,
Montréal 38. P.Q.

Téléphone: 388-6430

Voulez-vous connaitre la condition affreuse des
LÉPREUX?
Demandez à recevoir régulièrement notre
BULLETIN (gratuit)
Envoyez votre nom et adresse (lettres moulées) à
Le SECOURS aux LÉPREUX
Gardenvale, P.Q.

NAGEZ
dès la première leçon

Cours de natation pour débutants et pour ceux qui veulent améliorer leurs styles.

Ces cours seront donnés par un instructeur en sécurité aquatique, qualifié selon les normes de la Croix-Rouge.

Les intéressés sont priés de communiquer avec
BRUCE SHANNON
à 347-1900

cours de conversation
anglais • espagnol

- Bénéficiez de nos 90 années d'expérience et de recherches
- Leçons particulières Cours collectifs — Jour – Soir
- Prenez rendez-vous pour une leçon d'essai gratuite

Berlitz
Langues vivantes

Inscriptions tous les mardis
de 13 heures à 21 heures
207 Richelieu — St-Jean
tel.: 346-6100

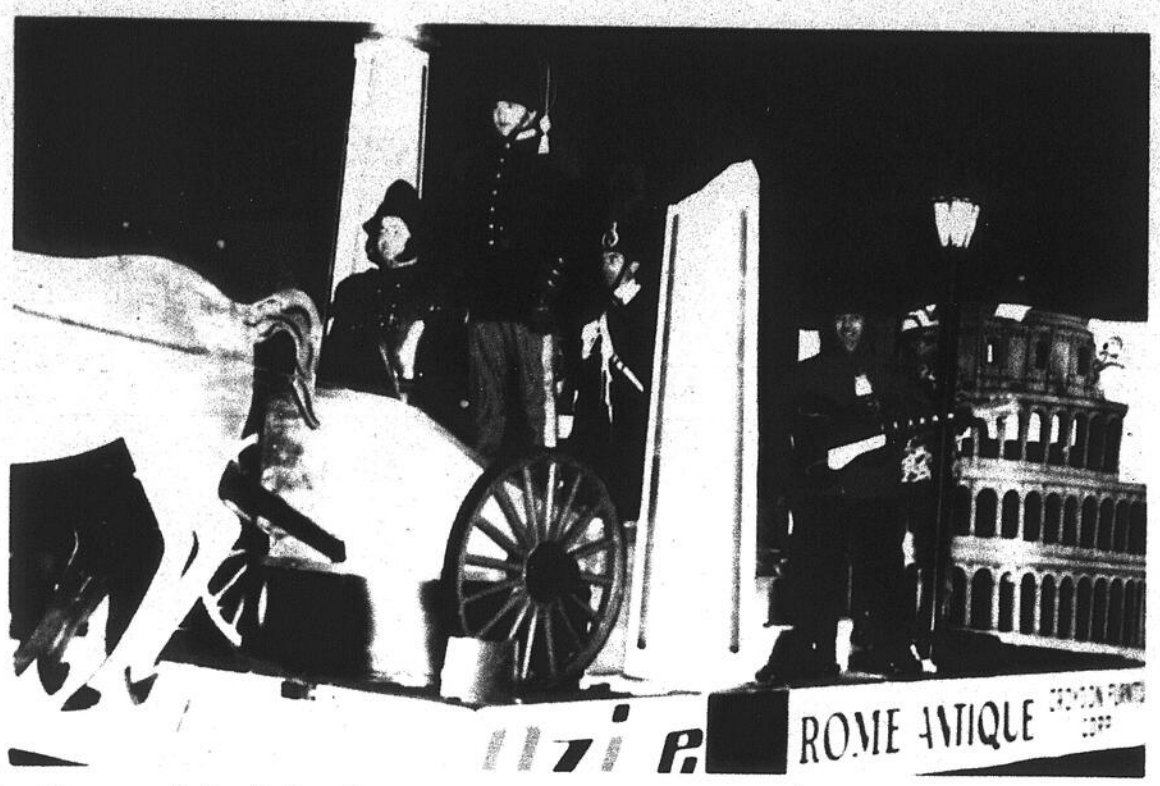

Le Carnaval de Saint-Jean: gros succès

On nous avait dit que ce serait "sans égal", le Carnaval de Saint-Jean organisé par le Club Italo-canadien. Bravo! ce fut un gros succès. Les réceptions de vendredi, samedi et dimanche ont été appréciées à toute leur valeur et ce n'est pas peu dire. La parade... ce que nous n'avions pas encore vu à Saint-Jean durant un Carnaval d'hiver. La photo nous montre le char allégorique de "Rome Antique" qui méritait le premier prix.

Le Club Optimiste va de l'avant

En organisant un concours d'art oratoire pour les étudiants du cours secondaire des écoles de la Commission scolaire régionale Honoré-Mercier. Lors d'une conférence de presse les membres du Club Optimiste ont expliqué aux différents principaux et professeurs des écoles en lice, les conditions et règles qui régissent ce concours. Dans l'ordre habituel, première rangée : MM. Réal Payette, membre Optimiste; Rév. Frère Gaétan Boudreau, m.f. principal de l'école St-Georges d'Iberville; M. Yvon Archambault, principal de l'école Mgr Roy, de Saint-Jean; M. André Denault, président du Club Optimiste local; M. Augustino Vello, président du comité d'organisation. Deuxième rangée, même ordre : MM. les professeurs des écoles en lice et MM. Claude Martin, Me Jacques Rancourt et Michel Thibodeau, tous membres Optimiste et membres du comité d'organisation. La conférence de presse a eu lieu au restaurant " Le Louvre " de Saint-Jean.

Partie de cartes de la C.W.L.

La traditionnelle partie de cartes de la St-Patrice organisée par la Catholic Women's League, se tiendra mercredi le 13 mars à l'Ecole St-Patrick.

Les responsables de la soirée sont Mme J. Somers et Mme L. Fortin, avec Mme G. Bourassa et Mme Ph. Martel. Ces deux dernières s'occuperont plus particulièrement des rafraichissements et de la vente des bonbons.

Souper paroissial de la Cathédrale

Samedi le 2 mars 1968 à 7 hres p.m., au centre des oeuvres, 170 rue Longueuil.
Buffet froid servi par le Buffet Impérial.
Soirée récréative, cartes et danse.

saint louis amand

Présente

GEORGES DOR

"DE LA MANIC AU SÉMINAIRE"
SUR LES AILES DE LA POÉSIE

Dimanche, le 3 mars

Billets: $4.00 - $3.00 - $2.00

En vente au Carrousel

Information: 347-4332

SALLE DE 250 PERSONNES — PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES

ÉRABLIÈRE des ARPENTS VERTS

RÉJEAN FORTIN, prop.
RÉSIDENCE Tél. 245-7784

repas—sirop—tire—sucre

ÉRABLIÈRE
NAPIERVILLE, P.Q. (rang du bas de la rivière) Tél. 245-7784

la librairie du RICHELIEU

UNE MAISON QUI S'AFFIRME

Une collection de livres culturels européens, canadiens et américains de la plus belle qualité, tant au point de vue du contenu que de la reliure. Cette section du département des volumes fait l'orgueil de la librairie.

Deux départements bien distincts, celui du volume et celui de la papeterie, tendent à donner à la librairie du Richelieu son vrai visage. En celà, elle est complétée par les services de sept employés, un gérant et un gérant adjoint, entièrement à la disposition d'une clientèle devenant avec les années plus vaste et plus exigeante.

Située depuis 1964 au 170 rue Saint-Jacques, la librairie du Richelieu dispose d'un choix considérable de volumes. Jusqu'à 14,000 en rayons et 10,000 en réserve. Et les deux départements occupent une surface de 2,730 pieds carrés, dont 1,300 consacrés à la littérature sous toutes ses formes. Offrir un étalage aussi complet que ceux de certaines librairies montréalaises, serait sans doute téméraire, étant donné la population limitée de Saint-Jean. Mais la direction reconnaît la nécessité de l'augmentation du choix des volumes et en corollaire, la qualité de ses employés. Vous trouverez donc à votre service, à la librairie du Richelieu, une préposée aux livres culturels, une attachée à la papeterie, un autre aux manuels scolaires, une employée à la papeterie et au cemmerce de détail, ainsi qu'une employée supplémentaire pour les fins de semaines, afin de répondre plus promptement à la clientèle. Le secrétariat, la vérification et l'entretien complètent ce tableau de travail.

Eh oui, vous pouvez profiter d'aubaines à la librairie du Richelieu. Ainsi, ce volume ou cette brochure qui ne s'édite plus ou ne s'achète plus par les librairies, vous feront à n'en pas douter passer des heures délicieuses, et à bas prix. Comme l'indique l'annonce.

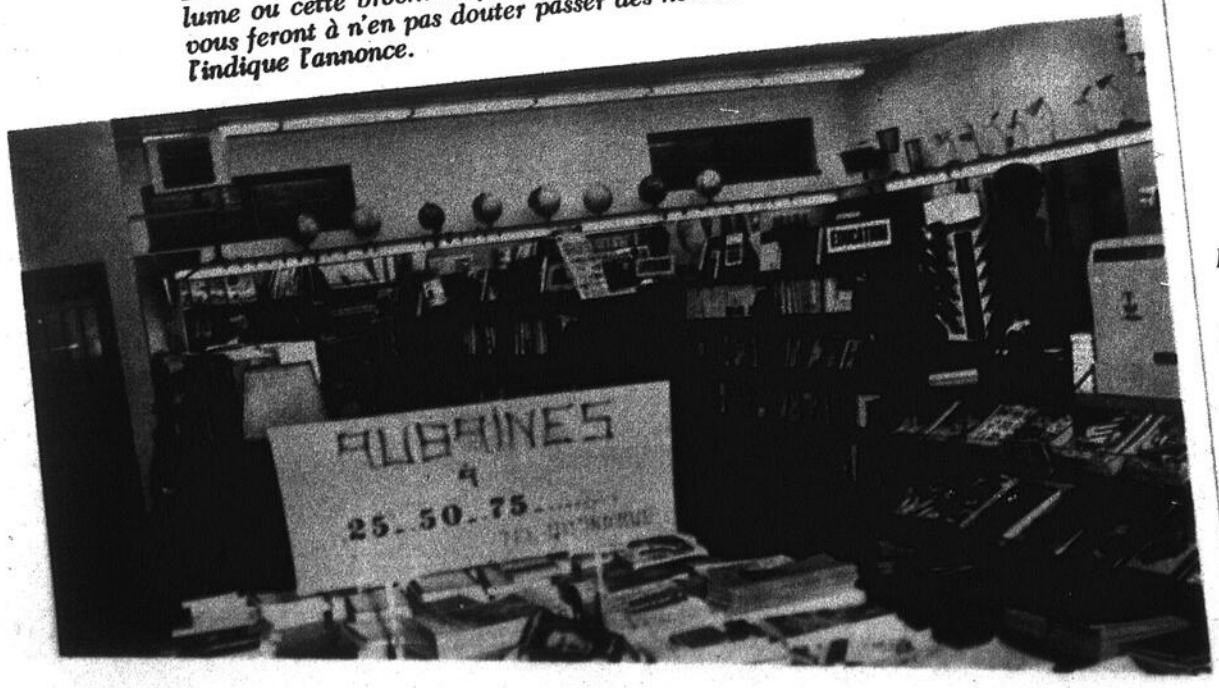

Une incursion au département de la papeterie, et vo
tes de souhaits, remerciements, papiers d'emballage
d'utilité courante. Mallettes, nécessaires à dessin etc

LE GERANT

Le gérant M. Simon Grenier, au service de la librairie depuis avril 1966, exerce depuis 8 ans son activité dans ce métier. La plus vaste partie de son expérience fut acquise chez Fides à Montréal, comme responsable de la librairie principale pendant 6 ans. M. Grenier s'intéresse à titre personnel à tout ce qui a trait au métier, puisqu'il est vice-président de la Société des Libraires Canadiens, et délégué du Conseil supérieur du Livre pour Saint-Jean. Egalement, M. Grenier est directeur et secrétaire de l'Association "Les commerces progressifs" de Saint-Jean. Depuis son installation à la librairie du Richelieu, M. Grenier a donné son attention à l'extension des rayons et non des locaux. Pour ce dernier, l'évolution de la librairie reste un travail d'équipe et ses prédéces seurs avaient aussi donné u bon coup de barre, puisqu' admet qu'en trois ans, le chi fre d'affaire a triplé.

A l'arrière-plan, un département qu
à la librairie. Accueillant, jeune, dy
bouquiner en notre compagnie!...

LA CLIENTELE

La librairie du Richelieu est la seule dans la région agréée officiellement par le ministère des Affaires Culturelles du Québec. Ce qui signifie que jusqu'à Boucherville, et jusqu'à ses plus proches concurrents, soit Valleyfield et Granby, la librairie du Richelieu fournit la majorité des commissions scolaires, soit régionales ou locales pour la bibliothèque, le manuel scolaire, ainsi que la papeterie.

En ce qui a tra
en général, la libra
de dispenser au pu
leur service possib
volumes vendus
de la France, la B
Suisse pour le
Ce dernier poss
grande vogue, et
il ne faut guère
que 8 fois sur 10
ment des prem
des il ne se trou
rayons de la lib
d'ailleurs à Mo

erie, et voilà une cliente satisfaite. Car-
mballage, rubans et mille et uns objets
dessin etc.

GERANT-ADJOINT

mmerces
an. De-
la librai-
Grenier a
l'exten-
n des lo-
r, l'évolu-
te un tra-
prédéces-
donné un
puisqu'il
ns, le chif-

Quant au gérant adjoint, tout nouveau, puisque ce dernier ne fait partie de l'équipe de la librairie que depuis septembre dernier, il s'agit en l'occurence de M. Paul-H. L'Ecuyer, M. L'Ecuyer fut professeur pendant trois ans à la régionale Dollard des Ormeaux, et a acquis une expérience d'organisation dans divers secteurs après avoir terminé ses études classiques.

ement qui attire votre attention dès que vous entrez
jeune, dynamique, adulte. Un coin pour tous. Venez
gnie!...

qui a trait au public
l, la librairie s'efforce
nser au public le meil-
ice possible. 80% des
vendus proviennent
ance, la Belgique et la
our le livre culturel.
nier possède une très
vogue, et c'est pourquoi
ut guère se surprendre
ois sur 10, après épuise-
des premières comman-
ne se trouve plus sur les
de la librairie. Pas plus
urs à Montréal.

Il est toutefois impossible de les garder intégralement en boutique. Il faut se souvenir que près de 500,000 titres seulement en français sont en circulation. Et ce chiffre est très conservateur. Cependant la librairie en garde continuellement de 4 à 5,000 titres. Ce qui semble fort raisonnable pour un commerce moyen. Il reste donc à commander lorsque les réserves sont épuisées, et au client à prendre temporairement son mal d'attente en patience.

A BAS PRIX

Pourquoi la librairie du Richelieu peut-elle offrir le volume européen à bas prix? En général précise M. Simon Grenier, son gérant, "nous vendons également tous nos livres à meilleur marché, parce que dit-il, nous commandons à la source, sans passer par des intermédiaires". La librairie du Richelieu fait aussi profiter sa clientèle de marchandises à valeur réelle, depuis qu'elle a entrepris une politique de baisse de ses prix en discontinuant les remises. De la sorte le père de famille, la secrétaire, le professionnel ou l'ouvrier peuvent s'en procurer à prix abordables. "Nous croyons fermement, dit M. Grenier, que le livre étant le principal véhicule de la culture, il doit être accessible à tous, sans aucune distinction".

Ce client habituel profite de l'expérience d'une employée au service de la papeterie. Ce département couvre environ 1,500 pieds de plancher.

ARTICLES DE BUREAU

A l'avenir, ce secteur prendra de l'expansion. M. Paul-H. L'Ecuyer à qui il a été confié plus spécifiquement, tente d'accentuer l'efficacité du service tant à ses clients individuels qu'aux chargés des achats des grandes firmes qui s'approvisionnent à la librairie du Richelieu. Un stock complet, renouvelé, apporte aux rayons des articles de bureau comme au coin des cartes de souhaits, papeterie sociale, articles d'art, un choix de bon goût et de dernière heure.

LES PREVISIONS

Définitivement, parce que la population de Saint-Jean se fait plus exigeante, et c'est son droit, la librairie du Richelieu veut progresser. Et comme la clientèle réalise le bien-fondé d'une librairie de qualité, l'étalage sera sous peu augmenté du côté du volume et de la papeterie. Afin d'accélérer la qualité du service des commandes aux particuliers, toute l'attention sera également portée pour les prochains mois, au service de livraison. En ce qui concerne l'étalage, la direction le rendra encore plus accueillant en lui conférant un aspect vivant et moderne.

LE LIBRAIRE

Toutefois, la Librairie du Richelieu estime que seul un libraire connaissant son rôle peut deviner les besoins de sa clientèle. Non seulement entretenir chez-elle le goût de la lecture, mais devancer ses désirs. Il se doit également d'orienter son client vers des sujets appropriés à ses connaissances, ses préférences et également ses aptitudes. Ne pas lui refiler un volume sous prétexte d'une vente alléchante d'une vingtaine de dollars lorsqu'il sait qu'une vente moindre suffira. "Connaître son client, ou s'efforcer de mieux le connaître," dit M. Grenier. Pour terminer, le personnel, le gérant et le gérant adjoint de la librairie du Richelieu, souhaitent la bienvenue à toute clientèle nouvelle, possible, et reste à la disposition de ceux qui voudront la consulter, soit à la librairie, soit par téléphone. Si avant tout, la librairie du Richelieu donne son attention à sa clientèle de toujours, elle n'en n'est pas moins intéressée à agrandir les cadres de son activité et attend avec plaisir la venue de tout nouveau client.

N.B.—La Librairie du Richelieu présentera à l'avenir les oeuvres d'artistes locaux. Ceci, dans le but de les encourager. Depuis jeudi dernier, plusieurs toiles de Mme Joane Pattee d'Iberville ornent les murs libres de la librairie. Invitation à tous de venir les admirer.

Un personnel courtois soucieux de mieux vous servir

Mlle Muriel Tétreault préposée aux livres culturels (service de la bibliothèque).

Mlle Henriette Benoît, attachée à la papeterie.

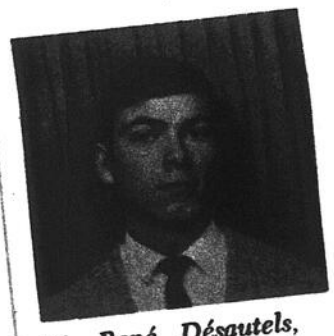

M. René Désautels, chargé des manuels scolaires.

Mlle Francine Ménard, secrétariat.

Mme Marie Langlois, papeterie et commerce de détails.

Mme Jeanine Hébert, de la section vérification et entretien.

M. Simon Grenier, gérant de la librairie du Richelieu.

M. Paul L'Ecuyer, gérant adjoint de la librairie du Richelieu.

la ronde des SPORTS

par Jacques Trahan

Beauharnois, champion du 2e tournoi bantam de Saint-Jean

- **R. Valiquette et C. Roy se distinguent**
- **Un tournoi sous la pluie**

Les Bruins de Beauharnois sont les nouveaux champions du tournoi de hockey bantam de Saint-Jean. Finaliste l'année dernière lors de la première présentation du tournoi, le Beauharnois a bien vengé cet échec en battant dans la grande finale, le Saint-Jean-Sud de 7-4.

C'est une magistrale performance du gardien de but Claude Roy qui a conduit les porte-couleurs de Beauharnois à la victoire. Ce jeune Roy s'est vu attribuer le trophée offert par les arbitres du Service de la récréation de la Cité de Saint-Jean, ayant été choisi le meilleur joueur du tournoi.

Un autre hockeyeur de belles promesses est le jeune René Valiquette, du Saint-Jean-Sud, qui s'est classé 2e au scrutin du meilleur joueur. Le dernier tournoi nous a fourni l'opportunité de voir à l'oeuvre de très bons joueurs qui peuvent espérer évoluer dans les grandes ligues plus tard. Et ici je pense à des gars comme Jacques Stewart et Gilles St-Jean, du St-Alexandre, Jean Laberge, du Beauharnois, et combien d'autres.

LES FINALISTES ET LES TROPHEES

Les deux finalistes se sont vus décerner des trophées emblématiques lors d'un banquet qui a suivi la grande finale, et dont était présent le président d'honneur du tournoi, M. le maire L. N. McMillan. Le Beauharnois, du tandem André Fleurant-André Richard, s'est mérité le trophée du Club Optimiste de Saint-Jean Inc., à titre de grands champions du tournoi. Et la présentation fut faite par le président du Club Optimiste, M. André Deneault.

Pour sa participation à la finale, M. Réal Bisaillon, président de la vaste organisation du hockey mineur de St-Jean-Iberville, a remis au duo des frères Masseau-Duval qui sont les responsables du club Saint-Jean-Sud, le trophée de la ligue de hockey mineur de Saint-Jean-Iberville.

CE FUT UN SUCCES

Le tournoi de hockey bantam de Saint-Jean 1968 est maintenant chose du passé. Et on peut dire que les succès remportés cette année sont encore plus grands et plus satisfaisants que ceux de l'année précédente, tant du côté financier que du côté spectacle. Et il faut féliciter ici, l'Association des Policiers et des Pompiers de la Cité de Saint-Jean qui a rendu possible la présentation de ce tournoi. Plus spécialement encore, il faut admirer l'excellent travail accompli par deux travailleurs infatigables que sont le président du tournoi, le sergent-détective Roland Poissant et son secrétaire Alfred Morin.

Aussi, il ne faut pas oublier les parents et amateurs de hockey qui se sont rendus à l'aréna municipale en fin de semaine dernière. Ces gens-là ont quasi accompli un tour de force en assistant à des joutes de hockey dans des conditions aussi pitoyables.

DU HOCKEY SOUS LA PLUIE

Alors que tout allait comme dans le meilleur des mondes, il fallait bien qu'une ombre se montre au tableau. Peut-être perdons-nous notre temps en s'arrêtant aux conditions intenables de notre GRANGE, excusez, notre aréna, mais réellement ça fait pitié. Et de plus, nous faisons rire de nous par les gens de l'extérieur.

On a même vu des spectateurs assister à des parties avec un parapluie à la main. Tout détrempé, le chronométreur ne pouvait plus toucher au tableau qui fait fonctionner le cadran sans prendre des chocs. Quant aux joueurs, ils devaient certainement souffrir de jouer au hockey dans des marres d'eau, et sur une glace pitoyable.

Mais, oublions ces intempéries, et pensons à des jours meilleurs. Espérons que le Conseil de notre ville agira au plus vite, car la risée a déjà assez duré.

La liste de remerciements à tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin au bon fonctionnement du tournoi serait trop longue à énumérer ici, mais l'organisation les garde en haute estime.

En terminant, voici la liste des quinze partie de hockey qui se sont déroulées en fin de semaine, dans le cadre du 2e Tournoi de hockey bantam de Saint-Jean :

1ère ronde : St-Jean-Nord 5 Iberville 1; St-Hyacinthe 3 St-Alexandre 5; Napierville 0 St-Jean-Sud 11; Farnham 3 St-Henri 2; Philipsburg 4 Beauharnois 5; St-Stanislas 6 Longueuil 4; Tracy 9 Lacolle 5; Cowansville 2 Chambly 9.

Quart de finale : St-Jean-Nord 2 St-Alexandre 5; St-Jean-Sud 5 Chambly 2; Farnham 1 Beauharnois 12; St-Stanislas 6 Tracy 1.

Semi-finale : St-Alexandre 2 St-Jean-Sud 3 (supplém.); Beauharnois 2 St-Stanislas 1.

Finale : Beauharnois 7 St-Jean-Sud 4.

2e Carnaval du club des Raquetteurs "Champlain"

Par Jean R.

Les 2 et 3 mars 1968

Pour la deuxième année consécutive, le club de Raquetteurs " Champlain " Inc, de Saint-Jean, fêtera son deuxième grand carnaval, samedi et dimanche les 2 et 3 mars 1968.

PROGRAMME

2 mars

Soirée canadienne au chalet des Raquetteurs " Champlain ", 54, rue Jacques-Cartier. Le tout débutera vers 8 heures p.m., pour se terminer à 2 heures a.m. Les "Joyeuses Notes" feront les frais de la musique. Plusieurs prix de présence. Bienvenue à tous.

3 mars

9.00 : rassemblement des clubs à l'aréna (coin boul. Gouin et Laurier)

09.30 : départ de la parade

10.30 : messe à la Cathédrale de Saint-Jean, suivie de la réception à l'Hôtel de ville pour les officiers des clubs. Dîner libre.

13.30 : inscription des marcheurs à l'école St-Patrick, 15, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean.

14.30 : départ des courses sur le terrain O.T.J.
Il y aura danse durant l'après-midi, avec orchestre de choix.
Plusieurs prix de présence.

17.00 : buffet froid pour tous les membres.
Durant le souper, il y aura distribution des trophées pour les courses et les clubs.

• Nous comptons sur votre générosité pour l'achat de nos souvenirs du Carnaval. Votre encouragement nous aidera à défrayer les dépenses de notre organisation.

LIGUE SENIOR

Lévis, grand champion

L'équipe Lévis de l'inst. Grégoire Boucher, a remporté les grands honneurs de championnat pour la saison et les séries éliminatoires; en plus, Fernand Roussel s'est mérité le trophée comme le meilleur cerbère. Fernand Surprenant, du Dollard, est le champion compteur.

Une autre saison a pris fin dans la Ligue senior de hockey, et le Lévis de Grégoire Boucher s'est mérité 3 des 4 trophées décernés.

Le Lévis s'est mérité le trophée Ligue senior de hockey, comme le champion de la cédule régulière; en plus, il a remporté le championnat des éliminatoires avec le trophée Rodrigue Lasnier, et Fernand Roussel, comme meilleur gardien de buts, a ravi le trophée Les Breuvages Ménard Inc. Seul Fernand Surprenant, du Dollard, a vu ses efforts couronnés, pour être le meilleur compteur et du même coup, se mériter le trophée Roland Viau.

Bridge Duplicata

Voici les noms des gagnants des parties de bridge disputées lundi soir dernier au Restaurant Le Louvre :

1er: Mme Jenny Rockwell, M. Frank Kelly; 2e : Mlle Pinsonnault, M. Denicourt; 3e : Pat Kelly, M. Heffer.

Vous êtes toujours invités à venir assister à ces joutes et y participer. Bienvenue à tous, tous les lundi soirs au Restaurant Le Louvre.

André Fortin Automobile Enr'g.
VENDEUR AUTORISÉ :
AUSTIN — M.G. — HEALEY
VOUS AVEZ UN PRODUIT SIGNE BMC
NOUS AVONS TOUTES LES PIECES D'ORIGINE EN MAGASIN.
VENTE — PIECES — REPARATION
TÉL. 346-6263 332, RUE ST-JACQUES SAINT-JEAN, QUÉ.
MGB MG GT
Elégance, confort, souplesse

Le film du tournoi bantam

C'EST UN DEPART. — Dimanche après-midi 4 h., c'est l'heure cruciale. La grande finale du 2e tournoi bantam de St-Jean oppose les clubs de St-Jean-Sud au Beauharnois. Pour la circonstance, le président d'honneur du tournoi, M. le maire L.N. McMillan, a officié à la mise au jeu, et ici il laisse tomber la rondelle entre les batons des deux capitaines des équipes en présence, Pierre Fournier et Jean-Pierre Bourgogne. Assistent également à la scène, de g. à. d., M. Maurice Régnier, conseiller; M. Alfred Morin, secrétaire du tournoi; M. Roger Lefebvre, conseiller; M. le maire; M. Roland Poissant, président du tournoi, M. l'abbé Luc Richard, aumônier de l'Association des Policiers et des Pompiers de Saint-Jean; M. André Deneault, président du Club Optimiste de Saint-Jean, donateur d'un trophée, et M. Réal Bisaillon, président de la ligue de hockey mineur de Saint-Jean-Iberville, également donateur d'un trophée.

BEAUHARNOIS CHAMPION — Les Bruins de Beauharnois sont les nouveaux champions du tournoi bantam de St-Jean. Ils reçoivent ici le trophée du Club Optimiste de St-Jean Inc., emblême du championnat du tournoi. On remarque sur la photo, de g. à d., MM. André Richard et André Fleurant, instructeurs de l'équipe, leur capitaine, Jean-Pierre Bourgogne, et M. André Deneault, président du Club Optimiste de St-Jean Inc.

ST-JEAN-SUD FINALISTE. — Dans la grande finale, le St-Jean-Sud a offert une belle lutte au Beauharnois. Pour leur participation à la finale, le St-Jean-Sud s'est mérité le trophée de la ligue de hockey mineur de Saint-Jean-Iberville. Ici, le capitaine du club Pierre Fournier reçoit le trophée des mains du président du hokey mineur, M. Réal Bisaillon. Assistent également à la présentation, M. Alfred Morin, secrétaire du tournoi, les frères Masseau et Duval, instructeurs de l'équipe, et M. Roland Poissant, président.

UN JOUEUR PROMETTEUR — Les arbitres du Service de la récréation de la Cité de St-Jean ont apporté une nouvelle initiative dans les cadres du tournoi bantam de St-Jean cette année. Ils ont, en effet cotisé ensemble pour offrir un trophée au meilleur joueur du tournoi. Le trophée est perpétuel, mais se renouvellera quand même tous les ans. Le premier récipiendaire de ce trophée est le spectaculaire gardien de but du Beauharnois, Claude Roy, qui a conduit son club au championnat du tournoi. Il reçoit ici son trophée des mains de M. André Dion, représentant tous les arbitres du Service de la récréation, en compagnie de M. Roland Poissant, président du tournoi.

C'EST LA PLUIE QUI TOMBE goutte à goutte, comme le dit si bien la chanson. Et ça coulait en masse à l'aréna municipale en fin de semaine dernière. C'est vraiment une risée et il est à espérer que le Conseil municipal de St-Jean agira très bientôt. Ce n'est pas un luxe.

Les gagnants de la course autos-neige

Sur cette photo, M. André Duchesneau, représentant Molson, remet le trophée au grand gagnant, M. Gilles Duval. On voit aussi les huit autres gagnants.

Succès du Carnaval de Venise en Québec

Toutes les organisations du Carnaval de Venise ont été couronnées de succès.

La course d'autos-neige a réuni plusieurs adeptes de ce sport malgré une mauvaise température. La remise des trophées eut lieu au Château Venise, propriété de M. Darcy Lacroix. M. André Duchesneau, représentant de M. Roland Viau, agent Molson, a présenté les trophées aux vainqueurs.

Le tournoi de pêche a réuni plus de 300 participants. Un prix de participation de $25 était offert par la Chambre de Commerce de Venise. Le billet gagnant pour les $25 est le No 1618. La personne qui détient ce billet doit communiquer avec M. Bernard Roy, de Venise, qui lui remettra le montant. On pourra lire ci-dessous la liste des gagnants.

Félicitations à la Chambre de Commerce de Venise et à tous les organisateurs du Carnaval et un gros merci à MM. Roland Viau et André Duchesneau pour leur support continuel. Merci à tous et à l'an prochain.

LES GAGNANTS

DORE: 1er prix $20: Réal Roy, 2322 Sherbrooke Est, Montréal; 2e prix Molson: Michel Chabert, 261A Bouthillier, Saint-Jean; 3e prix Molson: N. Sabourin, 684-4e Avenue, Iberville.

BROCHET: 1er prix $10: André Gauthier, 369 Marchand, Drummondville; 2e prix Molson: Emile Blais, 510 Lasalle, Saint-Jean; 3e prix Molson: Mme Jeanne d'Arc Blais, 510 Lasalle, Saint-Jean.

PERCHAUDE: 1er prix $10: René Thuot, 189 Cousins, St-Jean; 2e prix Molson: Alain Boucher, Pike-River; 3e prix Molson: Karl Huper, 49 Laberge, Iberville.

SPECIMEN: 1er prix $10: Loche, U. Provost, Napierville; 2e prix Molson: Louis Brière, 226 St-Paul, Cowansville; 3e prix Molson: Achigan: Daniel Chabot, St-Armand.

Prix de présence de $25 au détenteur du billet No 1618.

A la salle "En Roulant ma Boule"

Tournoi Mixte Mensuel O'Keefe

CLAUDE BEAUCHESNE CHAMPION POUR LE MOIS DE FEVRIER AVEC UNE MOYENNE DE 199.3

Claude Beauchesne a réussi un bel exploit dimanche soir dernier, à la salle En Roulant ma Boule, lors de la compétition mensuelle O'Keefe, alors qu'il a surmonté un déficit de 41 quilles à sa dernière partie, roulant un simple de 248, pour devancer Jocelyn Raymond par 69 quilles et remporter les honneurs du tournoi O'Keefe pour le mois de février.

Claude Beauchesne a réussi des parties de 170, 199, 214, 158 et 248 pour un magnifique total de 998, soit 69 quilles en avant de Jocelyn Raymond, qui a terminé en seconde position.

Claude Beauchesne, le champion O'Keefe du mois de février, qui a reçu un prix en argent pour son important triomphe, s'est également mérité un prix spécial, soit un repas pour deux personnes, une gracieuseté de M. Paul-Emile Laporte, propriétaire du bar-salon La Galoche, 640, rue Dorchester.

Le plus haut simple du tournoi a été réussi par Claude Beauchesne, avec 248, suivi de Jocelyn Raymond.

Classement des 10 premiers :

1.	Claude Beauchesne $10 et cadeau du bar-salon La Galoche	998
2.	Jocelyn Raymond $5.00	929
3.	Janvier Tétreault $3.00	881
4.	Guy Gervais cadeau O'Keefe	880
5.	Jean-Marie Larouche cadeau O'Keefe	875
6.	Gabriel Girard cadeau O'Keefe	864
7.	Maurice De Beaujour	857
8.	Marc Proulx	843
9.	Jocelyn Mallette	832
10.	Omer Ouellette	826

Les plus hauts simples du tournoi :

Claude Beauchesne	248	214
Jocelyn Raymond	236	200
Marc Proulx		226
Janvier Tétreault		206

Le tournoi de qualification pour le mois de mars débute cette semaine. Inscrivez-vous au contrôle avant chaque match de ligue, afin d'être éligible pour le tournoi mensuel O'Keefe, qui aura lieu dimanche soir le 24 mars prochain.

Le tournoi pour la grande finale O'Keefe, qui comprendra un total de 42 participants, avec une bourse d'environ $200.00, ainsi que des cadeaux pour tous les joueurs, est cédulé pour le mois de mai.

Le grand champion O'Keefe, qui sera reconnu comme le quilleur de l'année, à la salle En Roulant ma Boule, recevra le magnifique trophée perpétuel O'Keefe, ainsi qu'une bourse garantie de $50.00.

Succès à Saint-Eugène

Malgré la neige et la poudrerie on s'est amusé à St-Eugène et la soirée dansante annuelle du 10 février s'est déroulée dans la joie et la gaieté. Plus de 275 personnes se sont rendues à la salle du Club de Golf, afin de s'y amuser ferme, tout comme l'année dernière d'ailleurs.

Plusieurs invités d'honneur ont rehaussé la soirée de leur présence et il s'agit en fait de M. Jérôme Proulx, député provincial de Saint-Jean, M. François Oligny, maire de la paroisse de St-Jean ainsi que la majorité des conseillers et M. Réal Bisaillon, président de la ligue de hockey mineur de Saint-Jean et Iberville Inc.

Tout au cours de cette soirée, plusieurs prix de présence ont été distribués et l'heureuse gagnante du tirage spécial, soit un cadre mural, est Mlle Jocelyne Caron, de St-Eugène.

Nous tenons à remercier tous les généreux donateurs ainsi que toutes les personnes qui se sont dévouées afin de faire de cette soirée, une soirée de succès. Nous vous disons MERCI et à l'an prochain.

N.B. — A ne pas oublier: Assemblée générale spéciale des Loisirs St-Eugène mercredi le 28 février 1968, à 8 h. p.m. à la bibliothèque de l'école St-Eugène, rue Roman.

LA CROIX-ROUGE TOUJOURS PRÊTE À AIDER

Tournoi de ballon-balai

● **$800.00 en bourses**

Un grand tournoi de ballon-balai Molson aura lieu à St-Jean le 8, 9, et 10 mars. Ce tournoi comprendra 48 équipes et pour y participer chaque équipe devra verser $20.00. Ce tournoi débutera à 8 h vendredi, et se poursuivra jour et nuit jusqu'à la grande finale qui aura lieu dimanche soir vers les 8 h. Ce tournoi est organisé par Serge Desnoyers et Claude Geneet.

Chaque équipe qui remportera sa 1ère joute recevra un trophée, une gracieuseté de M. Roland Viau, agent de la Brasserie Molson à Saint-Jean. Les bourses seront distribuées comme ceci : l'équipe championne recevra $300.00; l'équipe finaliste $150.00; les 3e, 4e et 5e équipes recevront $50.00.

Faites parvenir vos inscriptions le plus tôt possible car les places se font rares. Pour toutes informations, veuillez vous adresser à Gilles Pinard, tél.: 348-4833, ou à Serge Desnoyers, 347-5938, Saint-Jean; 481-2412, Montréal.

Les Renards d'Iberville

Les Renards d'Iberville, champions du calendrier régulier de la ligue Senior B du Québec, édition 1967-68. Première rangée, de g. à d. : Conrad Lafrance, assistant-entraîneur; Michel Camiré, Donald Young, Marcel Larocque, Jean-Noël Audette, capitaine; Maurice Perreault, instructeur; Ed. Harrison; Pascal Farella; Pierre Lareau. Debout : Claude Stébenne, gérant général; Jules Boulais; Guy Rémillard, vice-président; Marc Monbourquette, président; Denis Audette; Yves Paquette; Alain Paquette; Richard Rose; Réjean Vadnais; Jacques L'Archevêque; Marcel Martel; Serge Guérin; Alain Grégoire; Bob Doyle; Marcel Tarte; Claude Monast, la mascotte Luc Lafrance; l'entraîneur Roger Pariseau et le gérant d'affaires Marcel Hébert. Les joueurs Bob Lafontaine et Yvon Lafrance sont absents sur cette photo.

LE CHAMPIONNAT AUX RENARDS

Cowansville les visite jeudi

La page est maintenant tournée sur une longue lutte pour les Renards d'Iberville qui ont remporté dimanche dernier, le championnat "officieux" de la ligue senior B du Québec. Les hommes de l'instructeur Maurice Perreault se sont en effet assurés d'une égalité en tête grâce à ce triomphe de 4-2 sur les Hawks de Laprairie, et ils ont rempli leur promesse en faisant passer leur instructeur sous la douche; le champagne mouilla cette scène dans le vestiaire des joueurs.

C'est la priorité de 176 buts comptés au cours de la saison à date, contre 153 pour les Marquis de Jacques-Cartier au deuxième rang, qui permet d'anticiper le couronnement officiel. Les premiers champions de la ligue senior B du Québec ont alors surmonté la menace d'une défaillance, comme ce fut le cas l'an dernier dans la ligue Rive-Sud. Et ils y sont parvenus au travers d'épreuves multiples. Chaque joueur s'est ainsi mérité un bonus de $25.00.

RECORD AVANTAGEUX CONTRE LES VISITEURS DE JEUDI

Les Renards qui détiennent maintenant une avance de 10 pts sur leurs plus proches adversaires, devront le prouver jusqu'à la fin. Même si leur record en sept rencontres contre les Castors de Cowansville est de 6 victoires et une joute nulle, les visiteurs de ce soir, jeudi, à l'aréna Saint-Jean, sont dans une course désespérée pour se classer dans les prochaines séries de détail et leur détermination fut significative lors de leurs deux dernières victoires contre Saint-Michel et Jacques-Cartier. Dimanche prochain à 20 h, les champions se rendront à St-Michel pour leur avant-dernière rencontre du calendrier régulier.

Dés ce soir, le capitaine Jean-Noël Audette redonnera l'autorité à l'attaque entre le meilleur compteur du circuit Serge Guérin et Denis Audette. Marcel "Pitou" Larocque, un autre blessé que nous avons également accueilli dimanche dernier, ne pourra encore retrouver sa pleine forme où il l'avait laissée, il y a deux semaines, mais son poste sera un gage de confiance au tandem Harrison-Doyle.

BRILLANT RETOUR POUR LAREAU ET AUDETTE

Pierre Lareau a reconquis sa confiance devant les filets des Renards dimanche dernier, même s'il a affiché une tenue nerveuse à son premier retour jeudi dernier à Pointe-aux-Trembles, après une absence de six semaines. Perreault possède maintenant deux piliers à ce poste et il se pourrait qu'il fasse alterner Michel Camiré et Pierre dans les prochains matches.

Et ça n'a pas paru pour Jean-Noël Audette qui obtenait pour sa part, 2 assistances dimanche contre les Hawks. Les compteurs furent Denis Audette, Jacques L'Archevêque, Serge Guérin et Ed Harrison. Pour les visiteurs, ce furent Desgagné et Poirier.

Jeudi dernier, à l'aréna Roussin, les Renards avaient une mauvaise cause en main dès le début où l'arbitre Jacques Lachance donnait carte blanche à la rudesse des Rockets de P.A.T. Dans cette défaite de 5-3, nos meilleurs avocats Jacques L'Archevêque et Joe Martel ont eu gain de cause dans la loi de la rudesse; chez les ennemis Lirette subissait une punition de match et Clément Carbonneau, une suspension de joute. Donald Young, Serge Guérin et Pascal Farella furent nos compteurs.

GROS LOT, 2 MARS

L'exécutif des Renards s'est réuni vendredi dernier sous la présidence de Marc Monbourquette, afin de voir plus loin, la direction de la "barque". Il est évident que le bateau va flotter, si l'on juge la confiance des directeurs à l'issue de cette réunion. C'est le vice-président Guy Rémillard qui s'est avéré jusqu'ici le pourvoyeur financier de l'équipe, grâce à plusieurs sollicitations sous sa responsabilité. Le tirage du gros lot, qui aura lieu le 2 mars est une promotion de Guy et de Claude Monast. Plus de 30 donateurs ont réuni une valeur d'au délà de $400.00 pour le seul heureux gagnant. Le tirage aura lieu samedi prochain à 14 heures à la Taverne Maurice d'Iberville.

Classement des équipes, ligue senior B du Québec (au 26 février) :

Iberville	36	23	9	4	50
J.-Cartier	35	18	13	4	40
Laprairie	35	14	17	4	32
P.A.Trembles	35	14	17	4	32
Cowansville	37	14	19	4	32
St-Iche]	36	11	19	6	28

L'Heure des Quilles Labatt 50

LE CHAMPION ROLAND PIERRE ROULE UN MATCH DE 671 ET TRIOMPHE DE FRANÇOIS CROISETIERE

LES MEXICAINS PRESENTS

Le champion Roland Pierre a remporté sa troisière victoire consécutive dimanche soir dernier, à la salle En Roulant ma Boule, lors du tournoi de "L'Heure des Quilles Labatt 50" commandité par M. Léandre Fortin, en triomphant de l'aspirant François Croisetière avec des parties de 167, 215 et 189 pour un magnifique total de 571, contre 444 pour le perdant.

Roland Pierre domine maintenant le classement des "Quatre Grands" qui se rencontreront dans les rondes de détails qui débuteront le 17 mars prochain.

Le classement actuel est le suivant :

1. Roland Pierre	571
2. Roger Therrien	556
3. Gilles Ste-Marie	531
4. André Samuel	504
Michel Comtois	504

Advenant le cas d'une égalité en quatrième position, il y aura un match de détail entre les deux quilleurs, afin de déterminer lequel rencontrera le joueur classé en seconde place.

Au cours de la rencontre de dimanche soir, le groupe des quatre Mexicains, actuellement en vedettes au bar-salon La Galoche, furent chaleureusement applaudis lors de la présentation.

Ces artistes sont arrivés à St-Jean depuis deux semaines, directement du Mexique et comme spectacle du mardi au dimanche soir inclusivement, au populaire bar-salon La Galoche, c'est quelque chose à ne pas manquer. La visite de ce groupe mexicain, à la salle de quilles En Roulant ma Boule, fut rendue possible grâce à la merveilleuse collaboration de M. Paul-Emile Laporte, propriétaire du bar-salon La Galoche.

Dimanche soir prochain, à 7.15 heures, lors de la prochaine rencontre de l'"Heure des Quilles Labatt 50", le Champion Roland Pierre défendra son titre contre Gino Preziosi, classé en 11e position du tournoi de qualification avec un match de 561.

Les participants du concours Abat ou Réserve furent Mme Ouellette, Mlle Croisetière et Mme Lavoie. Le quilleur pour la quille volante fut Gino Preziosi, qui manqua la cible; ce jeu vaudra dimanche soir la somme de $38.00.

Le prix de présence offert par M. Paul-Emile Laporte, propriétaire du bar-salon La Galoche, fut gagné par Mme Lavoie. Le second prix, don du restaurant La Chaumière, attribué à Jean-Marie Larouche. Le troisième prix, gracieuseté du restaurant China Town, gagné par Mme Lavoie, et le quatrième prix de présence, offert par la salle de quilles, remporté par Rémi Lefort.

Bienvenue à la salle En Roulant ma Boule.

Ligue mixte O'Keefe "3 fois 20"

Au Royaume des Quilles, mercredi soir le 14 février et jeudi après-midi le 15 février, dans une atmosphère cordiale et joyeuse, les 3 fois 20 ans se sont rencontrés. On s'est très bien diverti, on a aussi échangé quelques petits potins, mais je vous assure que malgré tout cela, la concurrence pour les positions est très serrée : comparez le pointage des équipes et vous verrez.

Position du mercredi soir :

Yvonne	118
Gervais	89
Morin	74
Clark	71

Position du jeudi après-midi :

Dallaire	110
Brault	98
Leduc	96

NOTRE SEULE VENTE D'HIVER

D'HABIT SUR MESURES Ā LA MAIN
500 COULEURS Ā VOTRE CHOIX

Dans cette grande vente nous avons toutes les dernières créations de tissus et nuances.

Oui! vous pouvez obtenir dans la vente:

Diamond sparks, Golden blend, Venitien, Jade, Saphire bleu, Velvet black
Kid Mo-Hair, Tergal français, Soie italienne, Barathea, Cashmere, Camel-hair
Margal, Clover green, Silver grey, Orange brulé, Setta lana, Forest green

Valeur rég. $84.50 pour..... $69.50
Valeur rég. $89.50 pour..... $74.50
Valeur rég. $94.50 pour..... $79.50
Valeur rég. $99.50 pour $84.50
et autres

Avez-vous visité notre magasin ultra-moderne depuis que nous sommes rendus à notre même ancienne adresse ?

Le plus grand choix d'habits sur mesure à Saint-Jean! Donnez un très léger dépôt maintenant, pour livraison prenez le temps qu'il vous plaira.

Etabli à Saint-Jean, nous avons beaucoup grandi depuis 20 ans. Vous êtes notre client...notre succès!

JOS. TRIFIRO & FRERE
TAILLEURS SUR MESURES
221, rue Richelieu, Saint-Jean Tél. 347-4260

Au Tournoi Bantam

Le hockey mineur dignement représenté

Le président de l'Association du hockey mineur, M. Réal Bisaillon, nous déclarait à l'issu du tournoi Bantam qu'il était fort heureux du rendement offert par les trois équipes qui ont dignement représenté l'organisme lors de ce tournoi qui fut couronné de succès. M. Bisaillon tient à remercier sincèrement tout ceux qui de près ou de loin ont uni leurs efforts pour présenter des formations qui étaient des plus représentatives. On sait que le St-Jean-Sud, piloté par le frère Masseau, a atteint la grande finale et même s'ils ont du s'avouer vaincu devant les porte-couleurs du Beauharnois, nos jeunes représentants ont offert une lutte opiniâtre à leurs opposants.

Dans les éliminatoires

Pour en revenir au hockey mineur, disons que les activités tirent maintenant à leur fin car ils ne restent maintenant plus que 8 équipes en compétition.

Chez les Atômes, la semi-finale se déroula samedi à 4 hres, alors que les Zèbres visiteront les Tigres tandis que dans l'autre demi-finale les Léopards feront face aux Crocodiles. Dans le Moustiquito, le champion est connu mais en raison d'un protêt logé par les dirigeants de la paroisse St-Noël l'on devra attendre le verdict de l'exécutif avant de proclamer le champion.

Dans la section Pee-Wee, le St-Gérard a décroché les grands honneurs.

Présentement dans le Bantam, le St-Noël a accédé à la finale et il rencontrera le gagnant de la série opposant le St-Edmond et le Sacré-Coeur.

La finale Midget débutera en fin de semaine, samedi plus précisément et le N.D.A. fera face au St-Edmond.

Dimanche soir dernier, lors de la dernière joute de la série N.D.A., St-Athanase, ce n'est qu'au bout de la sixième minute de jeu de la première période supplémentaire que le N.D.A. a réussi à briser une égalité de 2 à 2 pour ainsi causer une certaine surprise en éliminant les champions de la saison régulière.

Victoire du Hockey Mineur

Dimanche après-midi, dans la joute opposant les Policiers aux représentants du hockey mineur, les protégés de Réal Bisaillon ont remporté une décisive victoire de 7 à 3 aux dépens de la force constabulaire de St-Jean. Les gardiens de but du hockey mineur "Lefty" Larose et Fernand Degongre ont été les vedettes de la rencontre.

Course d'autos-neige sur le Lac Champlain

Samedi le 2 mars 1968, à 1 h 30 p.m., il y aura course d'autos-neige sur le Lac Champlain. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 2 mars 1968 à midi au comité ou par la poste, Club auto-neige, Baie Missisquoi, tél., 244-3332. Le coût de l'inscription est de $5.00. Six courses sont au programme.

Photo prise à la salle de quilles En Roulant ma Boule, dimanche soir dernier, lors du tournoi de "l'Heure des quilles Labatt 50". Première rangée, de gauche à droite : le champion Roland Pierre, qui a triomphé de l'aspirant François Croisetière, en obtenant un match de 571 contre 444. Deuxième rangée : Leonardo Burgos; Flor Pilliana, Victor Vasgueg; Carlos Morüa, actuellement en vedette au magnifique bar-salon La Galoche, 640, rue Dorchester à Saint-Jean. Cette visite fut rendue possible grâce à la collaboration de M. Paul-Emile Laporte, propriétaire du bar-salon La Galoche.

A la salle En Roulant ma Boule

L'Heure des Quilles Labatt 50

Roland Pierre triomphe de Gino Preziosi

Dimanche à 7 h. 30 Gaétan Ducharme contre le champion Roland Pierre

Le champion Roland Pierre a remporté sa 4e victoire consécutive dimanche soir dernier à la salle En Roulant Ma Boule lors du populaire tournoi de l'Heure des Quiles Labatt 50 commandité par M. Léandre Fortin, en triomphant de l'aspirant Gino Preziosi, en obtenant un match de 444 contre 427 pour le perdant.

Le champion Roland Pierre a maintenant accumulé une bourse de $110 depuis quatre semaines d'activités.

Dimanche soir prochain, à 7 h. 30, le champion sera opposé à Gaétan Ducharme, un quilleur qui évoluera au programme télévisé Télé-Quilles du canal 10, dimanche après-midi de 5 h. à 6 h., en compagnie de Jean Morissette, contre l'équipe championne de Frs Lavigne et Real Deblois.

Les participants du populaire concours Abat ou Réserve furent M. Lacaille, Jocelyn Raymond et Gabriel Girard.

Le quilleur pour la quille volante fut Roland Pierre qui, malheureusement manqua la cible, ce jeu sera augmenté dimanche soir prochain et vaudra la somme très intéressante de $40.

Le prix de présence offert par le restaurant La Chaumière a été gagné par Alain Vézina.

Le second prix, une gracieuseté du restaurant China Town, a été remporté par M. Lacaille.

Le 3e prix, don de la salle de quilles, gagné par Jean-Marie Larouche.

Bienvenue à tous à la salle de quilles En Roulant Ma Boule l'endroit par excellence de la région pour la compétition.

● Au cours des cinq dernières années, la société General Motors du Canada a versé $1,000,000 à ses employés en récompenses pour les suggestions soumises par ceux-ci.

TROIS FOIS VINGT

Ligue mixte O'Keefe

Malgré le froid et la tempête de neige, les 3 fois 20 se sont rendus en très grand nombre "Au Royaume des Quilles" pour jouer leurs parties de quilles hebdomadaires, mercredi soir le 14 février et jeudi après-midi le 15 février. Je vous dis que dans les 3 fois 20 ans il y a de l'esprit sportif, c'est moi qui vous le dis.

Position du mercredi soir

Yvonne	122
Gervais	95
Morin	76
Clark	75

Position du jeudi après-midi

Dallaire	116
Chartrand	102
Tallard	102
Brault	100
Leduc	96
Oligny	90
Cayer	89
Granger	86
Goyette	74
Brouillette	69

Mme Loretta LEDUC, pub.

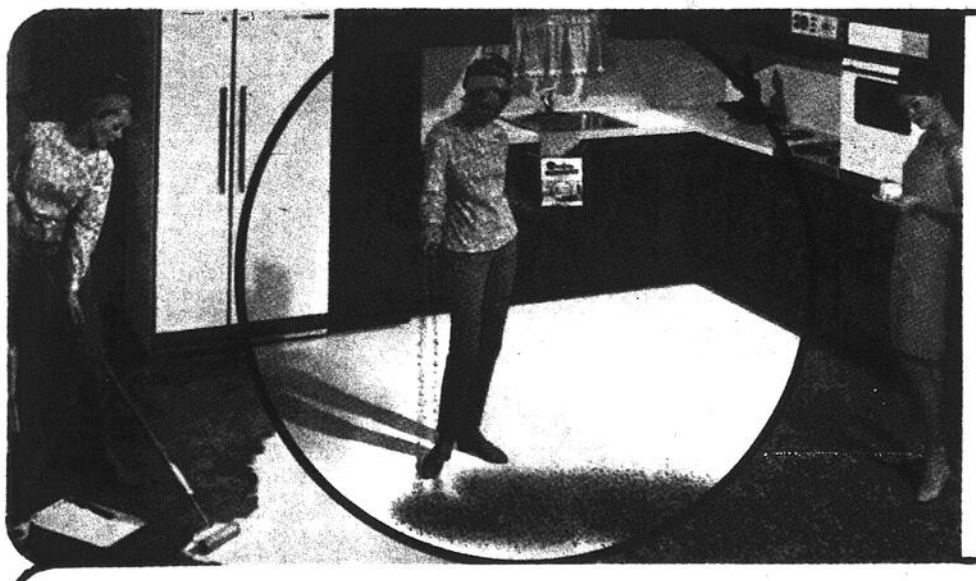

FLECTO seamless
PLASTIC FLOORING SYSTEM

UN COUVRE-PLANCHER PERMANENT
APPLIQUEZ-LE AU PINCEAU

VOICI COMME IL EST FACILE DE L'APPLIQUER VOUS-MÊME:

- Appliquer une couche de fond Flecto sur la surface propre. Le couche de fond Flecto s'applique facilement au pinceau ou au rouleau sur toutes les surfaces et recouvre celle-ci entièrement d'une seule application. Utilisez-la telle qu'elle vous arrive dans son contenant — nul besoin de diluer. Pour nettoyer, utiliser de l'eau.
- Travaillant par sections d'environ 16 pieds carrés (2' x 8'), appliquer une bonne couche du Plastique Laminé Incolore de Flecto.

AUCUN ENTRAÎNEMENT OU OUTILS SPÉCIAUX REQUIS.

- Répandre les Flocons de Couleur Flecto sur le Plastique Laminé Incolore encore frais.

Répéter jusqu'à ce que la surface entière soit couverte de Flocons de Couleur Flecto. Le surplus de flocons s'enlève avec un balai domestique ordinaire.

Les Flocons de Couleur Flecto sont taillés au hasard, des petits flocons de plastique de couleurs différentes qui se répandent rapidement et facilement. Et vous n'avez pas besoin d'être un expert pour le faire adéquatement. Les endroits où il n'y a pas suffisamment de flocons peuvent être retouchés en tout temps, même après avoir appliqué la dernière couche de Plastique Laminé Incolore.

Il y aura une démonstration de l'application de ce produit

- Jeudi, le 29 février de 13 heures à 16 heures
- Vendredi, le 1er mars de 13 heures à 22 heures
- Samedi, le 2 mars de 10 heures à 13 heures

FERRONNERIE Ideal LIMITÉE
153 Champlain Saint-Jean

IBERVILLE

ST-ATHANASE AUX PRIERES

Ulysse Dextraze, 74 ans époux de Blanche Lamarche, décédé et inhumé en cette paroisse au cours de la semaine dernière.

RETRAITES PAROISSIALES

C'est dimanche prochain 3 mars que débuteront les retraites pour gens mariés, hommes et dames.

La semaine suivante, soit celle du 10 mars, sera pour les jeunes gens et les jeunes filles.

MERCREDI DES CENDRES

Il y aura imposition des cendres à toutes les messes le matin ainsi qu'à la messe de 8 h le soir.

NAISSANCE

A Saint-Athanase, le 25 février 1968, a été baptisé Joseph Serge Stéphane, né le 11 courant à l'hôpital St-Jean, enfant de M. Gilles Daigle et de Thérèse Favreau, de cette paroisse. Le parrain a été M. Claude Longtin et la marraine Gisèle Favreau.

x x x

ST-NOEL CHABANEL JOURNEE CONJUGALE

Dimanche le 3 mars il y aura une journée conjugale animée par M. l'abbé Marcel Brillon. Pour information sur cette journée, on peut appeler 347-2071.

MERCREDI DES CENDRES

Il y aura distribution des cendres à chacune des messes mercredi le 28 février. Tous les jours du carême il y aura récitation du chapelet à l'église à 7 h 15 p.m.

NAISSANCES

A St-Noël Chabanel, le 25 février 1968, a été baptisé Jean Alain, né le 18 février dernier à l'hôpital St-Jean, enfant de M. Michel Lemonde et de Rose Dupuis, de cette paroisse. Le parrain a été M. Jean Meunier et la marraine Lisette Lemonde, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

A St-Noël Chabanel, le 25 février 1968, a été baptisé Joseph Robert Serge Michel, né le 8 courant à l'hôpital St-Jean, enfant de M. Serge Martin et de Claire Lareau, de cette paroisse. Le parrain a été M. Maurice Marchand et la marraine Lise Martin, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Clôture d'un brillant carnaval

Le carnaval 1968 à Iberville "restera dans la mémoire longtemps" On voit sur cette photo Sa Majesté Hélène 1ère (Boucher) entourée des personnalités et dirigeants du Carnaval, à la grande soirée de clôture et du couronnement.

Eclatant succès de la parade du Carnaval

● **A IBERVILLE**

Plusieurs centaines de personnes venues de Saint-Jean et Iberville se sont massées le long du parcours du cinquième défilé, dans le cadre du carnaval d'hiver de la ville-soeur. Il va sans dire que ces derniers ont pu goûter à un régal musical de choix alors que pas moins de douze formations musicales étaient présentes au défilé, formant 650 participants.

Ont pris part au défilé : l'Union Musicale d'Iberville, les majorettes d'Iberville, les Amazones de St-Jean qui, en passant, étrennaient leur splendide uniforme d'hiver et tous sont unanimes pour dire que les Amazones possèdent actuellement un des plus splendides uniformes d'hiver de la région métropolitaine. Egalement les spectateurs présents ont pu admirer la toute nouvelle section des cuivres de ce jeune et brillant corps musical, le premier du genre dans St-Jean. Nul doute que les prochains mois s'annoncent brillants pour nos jeunes Amazones qui continuent à épater tout le monde à chaque nouvelle sortie qu'elles effectuent. On notait également la présence des Merveilles de la Rive-Sud, des majorettes de Saint-Grégoire, des Jouvencelles de Granby, des Ambassadeurs de Lacolle qui revenaient du défilé de Québec, du corps musical de la RCAF de Saint-Jean.

Sans contredit, ce fut là le plus beau défilé à date à Iberville; les organisateurs méritent des félicitations à profusion mais en passant, un petit conseil à titre de critique constructive. Il faudrait peut-être, de plus en plus pour les années à venir, allonger le défilé et surtout porter l'accent sur la construction des chars allégoriques.

Suivez les assemblées

● La Chambre de Commerce d'Iberville encourage la population à suivre régulièrement les assemblées du Conseil de Ville.

La Ch. de Commerce d'Iberville par la voie de ce journal, émettra dans les semaines à venir une documentation sur les relations extérieures qui ont pour fonction de renseigner les citoyens et de créer un climat favorable et amical pour les initiatives et décisions du Conseil.

A une époque où l'opinion publique est de plus en plus nerveuse, frondeuse, violente, il est incontestablement nécessaire de ne pas faire fi de ce qu'elle désire ou qu'elle souhaite.

Les relations extérieures sont essentiellement la science de la communication et de la compréhension entre les hommes.

Ses principales fonctions consistent à éliminer l'incertitude, prévenir le fausses rumeurs et à créer une atmosphère favorable où le maire et les échevins pourront évoluer avec aisance.

Une autre fonction consiste à transformer et à adopter ces renseignements de façon à ce qu'ils soient accessibles au grand public par l'intermédiaire des média d'information.

Il faut reconnaitre qu'une nouvelle décision communiquée à un mauvais moment, mal communiquée, mal interprétée, ou incomprise, peut produire des résultats aussi désastreux que constructifs si elle était communiquée de la bonne façon au moment opportun.

Encore une fois, le rôle des relations extérieures, consiste à supprimer l'incertitude, à prévenir les fausses rumeurs, à améliorer l'efficacité du travail en créant une atmosphère favorable à l'évolution progressive.

Claude LAMOUREUX

Les loisirs à Iberville

Voici copie d'une lettre qui a été adressée aux autorités municipales par la Commission des Loisirs.

21 février 1968

Monsieur le maire,
Messieurs les conseillers,
Hôtel de Ville,
Iberville, P. Q.
A l'attention de
Monsieur Jean Béland,
secrétaire.
Messieurs,

C'est après discussion et réflexion en assemblée générale spéciale et avec l'assentiment unanime des membres de la Commission des Loisirs, comme de ceux de l'exécutif de chacune des trois associations paroissiales, que cette lettre vous parvient.

S'il est un domaine dynamique et changeant c'est bien celui des loisirs. C'est ainsi que dans Iberville, l'on nous répète que le même prénomène se répète de façon générale dans d'autres villes, nous avons constaté une désaffection prononcée vis-à-vis les formules proposées jusqu'ici pour occuper les vacances de nos enfants.

Les causes de ce malaise nous semblent multiples: désir de liberté totale chez l'enfant, facilités de loisirs à la maison ou aux abords, aisance relative du milieu, désintéressement pour les loisirs cultureis, etc.

Quoiqu'il en soit, nous, de la Commission, sommes convaincus que la formule "terrains de jeux peuplés de moniteurs", spécialisés ou non, quelque compétents qu'ils soient tous, doit, dans un contexte comme celui d'Iberville, être repensée et abandonnée pour l'instant.

Nous disposons annuellement d'un budget d'environ $25,000. Or, plutôt que d'injecter des sommes considérables en transport d'enfants, en paiment de salaires de moniteurs, en achat de matériel de terrains de jeux, en assurances, etc., nous croyons que la Ville devrait garder ces argents et les investir par tranches et périodiquement dans des installations permanentes de loisirs, telles que: piscines ouvertes, patinoires à glace artificielle, tennis, gymnases et salles, agrandissement de la Palestre, achat et organisation de terrains de jeux adéquats. La liste de ces suggestions n'est évidemment pas limitative.

Il nous semble qu'ainsi, le rendement obtenu sur le plan loisir serait, pour chaque dollar dépensé par la Ville, supérieur qualitativement et quantitativement aux résultats obtenus à jour, sans que faute puisse être imputée à qui conque.

Par ailleurs, le domaine de la capitalisation relève de la Ville. D'autre part, la mise en marche des terrains et des activités pour l'été représentant le gros de notre travail, il devient évident que si, dans l'intérêt même des contribuables, nous cessons de nous en occuper, nous perdons tout stimulant nous incitant à travailler.

Dans les circonstances, nous n'avons d'autre choix que celui de vous offrir ici notre démission.

Nous tenons à mentionner que nous avons toujours apprécié la collaboration et la compréhension de l'Hôtel de Ville. Toujours nous avons eu nos coudées franches. De cela, nous vous remercions. C'est d'ailleurs pourquoi nous sommes prêts à vous rencontrer, si tel était votre désir, afin d'expliquer les positions prises ici. C'est dire que notre collaboration personnelle vous demeure acquise.

Vu le caractère public de cette communication, nous en faisons tenir copie aux journaux locaux, ainsi qu'à l'exécutif de chacune des trois associations paroissiales de loisirs.

Nous avons l'honneur d'être,
Messieurs,
vos obligés,
Les membres de la Commission des Loisirs d'Iberville Inc.
par: Me Jacques Cartier, prés.

IBERVILLE

Réunion à l'APM de St-Athanase

C'est ce soir, jeudi 29 février, à 8 h. p.m., en l'école Notre-Dame de Lourdes d'Iberville, que l'Association Parents-Maitres de St-Athanase tiendra sa réunion au cours de laquelle M. l'abbé Roger Bouvier prononcera une conférence qui s'intitulera "Croire aujourd'hui.

Invitation spéciale à tous les parents.

Décès de M. Ulysse Dextraze

Mercredi le 21 février 1968 est décédé M. Ulysse Dextraze, d'Iberville, à l'âge de 74 ans. Outre son épouse, née Blanche Lamarche, il laisse pour pleurer sa perte ses enfants, M. Richard Dextraze, Mme Bernard St-Pierre (Marie-Jeanne) et son époux; Mme Maurice Alexandre (Claire) et son époux; Mme Claude Perrier (Lise) et son époux; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Rolland Lamarche; M. et Mme Maurice Lamarche; Mme Alcide Lamarche; M. et Mme Gaston Lamarche; M. et Mme Henri Quintin; M. et Mme Armand Dextraze; M. et Mme Jérôme Dextraze; M. et Mme Grégoire Dextraze; plusieurs neveux et nièces ainsi qu'un grand nombre de parents et amis.

Ses funérailles ont eu lieu samedi le 24 février en l'église St-Athanase et son inhumation au cimetière d'Iberville.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mme Avila Tétreault

Samedi le 24 février 1968 est décédée à Iberville, Mme Avila Tétreault née Emma Ostiguy, à l'âge de 66 ans. Outre son époux, elle laisse dans le deuil une fille, Mme Réal Beaudry (Annette) et son époux; ses soeurs : Mme Arthur Benoit (Laura) et son époux; Mme Georges Larivière (Juliette) et son époux; Mme Henri Ostiguy (Aline) et son époux; ses frères : M. Lionel Ostiguy et son épouse; M. Rosaire Ostiguy et son épouse; ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme Joseph Ostiguy; M. Henri Ostiguy; Mme Léona Mercil; Mme Hermas Tétreault; M. et Mme Georges-Aimé Raymond; plusieurs neveux et nièces ainsi qu'un grand nombre de parents et amis. Ses funérailles ont eu lieu mardi le 27 janvier à 2 h. p.m. en l'église St-Athanase d'Iberville, et son inhumation au cimetière de Richelieu.

Nos sincères condoléances à la famille.

SABREVOIS

HOMMAGES A M. LE CURE

Les principaux dirigeants de Sabrevois se sont groupés pour organiser une fête à M. le curé à l'occasion de son anniversaire.

Afin de marquer leur reconnaissance, un bon nombre de paroissiens se sont réunis à la salle de l'école.

M. Léo St-Pierre, président des Loisirs offrit des voeux au nom de l'assistance. Il y eut ensuite distribution de cadeaux. Mlle Francine Beaudin offrit un magnifique gâteau de fête, tandis qu'André St-Pierre présenta une bourse de plus de $300. Un groupe de jeunes filles de l'école interpréta une chanson composée par M. Descôteaux, spécialement pour la fête et la soirée se continua par une partie de cartes. M. le curé voulut être généreux à son tour, en donnant trois prix de présence qui furent gagnés par Mmes Jean Touras, Auguste Campbell et Maurice Méthé.

Au nom de tous les paroissiens, nous désirons souhaiter à M. le curé une année heureuse parmi ses paroissiens et une bonne santé.

CARNAVAL

Les activités du Carnaval de Sabrevois ont débuté vendredi soir par un souper canadien au Club Belgo. Près de 350 convives y prenaient part. Au cours de la soirée, il y eut tirage du billet gagnant. C'est M. Buisson qui gagna le $50. Mlle Jacqueline St-Denis, fille de M. et Mme Jacques St-Denis, vendeuse du billet qui fut élue Reine du Carnaval. Elle fut couronnée par sa mère.

La Reine procéda au couronnement des Duchesses qui sont Mlles Estelle Borduas, Yvette Cloutier, Anne-Marie Delfosse, Lise Lefort, Jocelyne Léger, Louise Lamarre et Lisette Rocheleau.

M. Léo St-Pierre, président, félicita la Reine et remercia les duchesses pour le beau travail accompli. A son tour, la Reine se dit émue du titre qui lui échoit et elle assura ses sujets qu'elle fera son possible pour que son règne se déroule dans la bonne entente.

DR JEAN LAFLAMME

Diplômé en médecine de l'Université de Montréal en 1963. Ophtalmologiste certifié du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec et du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada Le Dr Jean Laflamme est attaché au Service d'Ophtalmologie de l'Hôpital Ste-Jeanne-D'Arc de Montréal et ophtalmologiste consultant à l'Hôpital St-Jean Le Dr Jean Laflamme a un bureau de consultation au No556 1ère rue, Iberville où il reçoit les patients sur rendez-vous le mardi de chaque semaine Tél. 346-3734

30,000 EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

Le gouvernement, c'est le plus gros employeur du Québec. On imagine quelle serait l'importance économique au Québec d'une compagnie qui emploierait 30,000 travailleurs, et dont les filiales en emploieraient 150,000. Par analogie, les filiales du gouvernement, ce sont les commissions scolaires et les hôpitaux.

On n'imagine pas qu'une compagnie de cette envergure pourrait fonctionner efficacement selon les habitudes anciennes de la petite entreprise familiale. En effet, la preuve est faite que dans la grande entreprise moderne, l'efficacité découle des négociations entre l'employeur et les employés. Pourquoi ? — Parce que les travailleurs ne sont pas des robots ou des numéros, mais des êtres humains. Si on les traite comme des robots ou des numéros, ils se comportent comme des robots ou des numéros. Mais si on les traite comme des hommes, ils se comportent comme des hommes.

Au gouvernement du Québec, les employés ont longtemps été traités comme des robots ou comme des numéros. Depuis la signature de leur première convention collective, le 28 mars 1966, la situation s'est grandement améliorée. Mais il reste un bon bout de chemin à faire, et c'est pour cela que les 30,000 employés de l'Etat négocient avec le gouvernement une deuxième convention collective.

Le 16 janvier, le ministre Marcel Masse déclarait ceci : « Je crois que le syndicalisme dans la fonction publique, c'est une force vive qui doit aider à la construction de l'Etat. » C'est aussi l'avis des 30,000 employés de l'Etat, et c'est pour cela qu'ils ont formé un syndicat afin de négocier d'égal à égal avec le gouvernement, comme dans la grande entreprise moderne. **Un ministre et 30,000 employés de l'Etat peuvent-ils avoir tort ?**

30,000 EMPLOYÉS DE L'ÉTAT
QUI SONT-ILS ?
REGARDEZ À LA TÉLÉVISION

Montréal	CFTM-TV	samedi	3h. 30 p.m.
Québec	CFCM-TV	samedi	10h. 15 p.m.
Sherbrooke	CHLT-TV	vendredi	11h. 30 p.m.
Chicoutimi	CJPM-TV	vendredi	10h. 30 p.m.
Trois-Rivières	CKTM-TV	samedi	6h. 00 p.m.
Rouyn	CKRN-TV	mercredi	6h. 30 p.m.
Rimouski	CJBR-TV	lundi	6h. 00 p.m.
Jonquière	CKRS-TV	samedi	6h. 00 p.m.
Rivière du Loup	CKRT-TV	samedi	6h. 30 p.m.
Matane	CKBL-TV	vendredi	6h. 30 p.m.
Carleton	CHAU-TV	mercredi	7h. 30 p.m.

Publié par le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (CSN)

DPC-68-2

NOS TARIFS
Minimum 60¢ pour 20 mots. Pour plus de 20 mots, 3¢ le mot additionnel. Toute annonce doit nous parvenir avant 11 heures a.m. le mercredi

Saint-Jean: 347-7529
Montréal: 658-2721

LES PETITES ANNONCES

On peut aussi s'adresser à la Librairie du Richelieu 170, rue St-Jacques jusqu'au mardi à 5 h. p.m.

À VENDRE

Maisons ★

A LA PRAIRIE: TRIPLEX à vendre, 3 logements de 4 pièces chacun, non-chauffés, bon revenu, 220 volts, chambres de bain en tuiles, comptant discutable. Prix: $20,000. Inf.: Immeubles P A L Enr. Tél. 489-1260. (AV 5923)

INDUSTRIE située dans St-Jean, aussi chalet d'été, avec commodités, à vendre, situé côté est, route 9B, à 15 minutes de Saint-Jean. Tél.: 346-5506. (AV 6096)

BUNGALOW 5 pièces, 3 chambres, garage chauffé attenant, paroisse Notre-Dame, pierre et brique. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., courtiers. Tél. 347-1934 ou 348-4362. (AV 6223)

BUNGALOW, 5 pièces, 3 chambres, sous-sol fini, paroisse St-Gérard, cause: départ. Les Immeubles Guérin Enr, courtiers. Tél. 347-1934 ou 348-4362. (AV 6222)

DUPLEX brique, 2 x 6 pièces, chauffage eau chaude, comptant $2,500, balance facile. S'adresser à Les Immeubles Guérin, courtiers. Tél. 347-1934 ou 348-4362. (AV 6221)

RESTAURANT-SNACK-BAR, bons revenus, très bien situé, prix $3,000. Cause: départ. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., courtiers. Tél. 347-1934 ou 348-4362. (AV 6220)

EPICERIE — BOUCHERIE licenciée, affaires $360,000, revenus intéressants. Clientèle choisie. Echange considéré. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., courtiers. Tél. 347-1934 ou 348-4362. (AV 6219)

HOTEL très bien situé, bon quota, prix à discuter, balance facile, échange considéré. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., courtiers. Tél. 347-1934 ou 348-4362. (AV 6218)

MAISON à vendre, à Ville Ste-Thérèse, 1½ étage, 6 pièces, libre fin mars. $1,000 comptant, $50 par mois, balance à discuter. Tél. 255-1112 entre 7 h. et 9 h. p.m. (AV 6225)

MAISON à vendre à Napierville, 2 logis, un de 4 pièces, un de 5 pièces, chauffage central, fini Stucco, terrain 80' x 180', situé à 292 St-François, Napierville, aussi terrains de 90' x 180'. S'adresser à 346-9312. (AV 6264)

MAISON à vendre, située 820 St-Georges, Iberville, près de l'église St-Noel Chabanel, 2 logis: un de 7 pièces, un de 6 pièces, pour renseignements, tél. 347-4556. (AV 6268)

BUNGALOW à vendre, rue Héroux, 5½ pièces, brique, système de chauffage, plancher bois franc, cave stucco, cour asphaltée, $1,000 comptant, balance facile. Tél. 244-3219. (AV 6282)

RESTAURANT à vendre ou à louer, tout équipé. Spécialité: "Southern Fried Chicken" à 728 rue St-Jacques. Inf.: 347-3376 à 730 St-Jacques. (AV-AL 6174)

MAISON A VENDRE, 6 pièces, ou à échanger pour une ferme dans les environs de Saint-Jean. S'adresser à tél.: 346-9771. (AV. 6242)

MAISON à vendre, 7 pièces, 105 rue de l'Eglise, Lacolle, aussi ferme à vendre avec tout le roulant. S'adresser à 105 de l'Eglise, Lacolle, tél.: 246-3277. (AV. 6230)

A ST-MATHIEU de Laprairie, lot No 10 Rang Pierre Roy à vendre, aussi bungalow fini, papier brique avec garage, 4 pièces, eau chaude, système de chauffage à air chaud, bonne condition. S'adresser au bureau de poste de St-Jacques le Mineur, Cté Laprairie, tél.: 347-6348. (AV. 6236)

RESTAURANT à vendre, à Saint-Jean, pas d'agent. Conditions à discuter. A 283 St-Jacques, tél. 347-1574. (AV 6278)

Autos - Motos Tracteurs ★

CAMION à vendre, Scout International équipé avec treuil et charrue. Tél. 347-3724, le soir à 346-5159. (AV 6144)

INVOY EPIC 65, à vendre, acssi tracteur à jardin "Bolune" avec équipement, 7 forces. S'adresser à Yvon Beaudin, St-Isidore, tél.: 454-2875. (AV. 6244)

CAMION Chevrolet 1956 à vendre, à bascule, 4 tonnes, en très bonne condition, remis à neuf, à vendre ou à échanger pour ski-doo récent modèle. Tél. 348-5515. (AV 6270)

SKI-DOO Bombardier Super Olympics à vendre, véritable aubaine. Tél. 347-7161. (AV 6269)

PONTIAC '62 à vendre, sedan 4 portes, 8 cylindres, standard, tout équipé en parfaite condition. Tél. 454-3384 (AV 6289)

Terrains ★

TERRE à vendre, avec roulant. Intérieur de la maison remis à neuf aussi faucheuse 12' et batteuse Inter 303' en bon ordre. S'adresser après 5 h. à 454-2035. (AV 6260)

TERRAIN à vendre à St-Blaise, Tél. 346-4075. (AV 6291)

TERRAINS A VENDRE très bien situés, un à St-Luc, l'autre à Iberville, dimension 75' x 100' avec service d'égouts et d'aqueduc, conditions intéressantes. S'adresser à 348-2961 entre 7 h. et 9 h. (AV 6275)

Divers ★

POELE "McClary" à vendre, combiné huile et gaz propane (deux feux). Très propre. Aubaine. S'adresser à 348-2514, 519a, rue Mercier, Saint-Jean, le samedi et le soir. (AV)

A VENDRE: Une boule de feu double. S'adresser après 6 heures. Tél.: 346-6796. (AV 5870)

LIT PLIANT à vendre avec matelas, en très bonne condition. Tél. 347- 5381 local 317, après 5 h.: 346-5417. (AV 6173)

JE SUIS LA FINANCE. J'ai 10 ameublements complets. vendrais pour balance de paiements, pas de comptant requis, ouvert tous les soirs, entreposage gratuit. Demandez M. Huberdeau, Tél. 526-3775. Charges renversées. (AV 6145)

Particulier vendrait ameublement espagnol, à moitié prix, pas de comptant, pas de finance, présentement entreposé, sans obligation. Mlle Beaupré. Tél. 623-4432. Charges renversées. (AV 6148)

ATTENTION — ATTENTION Futurs et nouveaux mariés, pourquoi payer un intermédiaire directement du manufacturier au client. tous les styles, prix du gros, 10 salles de montre à votre service. Pas de comptant. Pas de finance. Tél. 523-6181. Charges renversées. (AV 6147)

A QUI LA CHANCE? Fiançailles rompues, trois appartements complets, neufs, vendrais pour balance de paiment, pas de comptant demandé. Mlle Gariépy. Tél 523-1146 Charges renversées. (AV 6146)

JEUNES CHIENS beagles à vendre. Accouplements Bergers allemands, Airdale, Beagles, épagneuls, collies boxer, caniches. Irish Sheter, tous enregistré. Tél.: 457-3021. (AV 6182)

VENDONS ET ACHETONS linge usagé très propre pour dames, hommes et enfants collants pour dames et enfants aussi bas nylon à Bouthillier, tél.: 346-5480. (AV. 6251)

POUTRES D'ACIER à vendre (H Beams) 5" x 12", différentes longueurs. S'adresser à tél. 826-4996 de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. Le soir 454-3493 (AV 6267)

MOBILIER DE SALON moderne à vendre, presque neuf. Tél. 347-4698. (AV 6265)

TERRE à louer ou à vendre, 105 arpents, grande route à St-Constant. S'adresser à 643-8490, 589 St-Pierre. (AV-AL 6229)

BLE SELKIRK à vendre, No 1 enregistré et No 1 commercial. S'adresser à Ferdinand Vincent, Henryville. Tél. 605-s-15. (AV 6274)

REPRISE DE FINANCE: machine à coudre automatique White '67, comme neuve. zig-zag. boutonnières, bords de robe invisible, coud à 2 aiguilles, avec garantie de 5 ans. Balance totale $22. Appelez 346-3823. (AV 6276)

METIER Leclerc 60" à vendre, à navettes volantes, très propre. à 242 St-Michel. aussi artisanat de tout genre à vendre. (AV 6280)

MEUBLES, articles divers, à vendre, déménagement. 386 Fort St-Louis, tél. 655-5455. (AV 6286)

TAPIS à vendre, un 9' x 12" et un 9' x 9' S'adresser à 311 Ste-Marie, St-Jean. (AV 6290)

A VENDRE: Quantité de vaches et taures fraiches vêlées, P. Sang et commercial. S'adresser à Jules Côté, 1274 rue Sud, Cowansville, tél.: 263-0670 ou 295-2130. (AV. 6237)

● Les centaines d'ingénieurs, techniciens, et autres spécialistes de l'industrie de l'automobile parcourent en moyenne 50,000 milles par jour sur les terrains d'essai de General Motors.

À LOUER

Logis ★

CHAMBRE ET PENSION à louer à 219, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. (AL 5839)

APPARTEMENT NEUF, chauffé, à louer, 4 grandes pièces, chambre de bain, plancher de tuiles, installation pour laveuse automatique et sécheuse, situé dans quartier résidentiel à 925 Vincelette, Iberville. $85 par mois. Tél. 348-2113. (AL 6204)

BUREAU A LOUER: 29 x 35, chauffé, $100.00 par mois libre immédiatement. Informations : André Lebeau, 212, rue St-Jacques, Saint-Jean. Tél.: 347-2359. (AL 4909)

LOGIS de 5 pièces, neuf, tapis mur à mur, dans toutes les pièces, ainsi que draperies, Napierville. S'adresser à: Cléophas Huppé, tél. 245-3689 (AV 5544)

LOGIS à louer au village de St-Blaise, dans un haut, 4 appartements. Tél.: 346-4075. (AL 6079)

CHAMBRE à louer, tout près des manufactures, à 431 Mercier, Saint-Jean, Tél. 348-4172. (AL 6141)

LOGEMENT A LOUER à 7 Carillon, 5 pièces plus chambre de bain, plancher de tuiles, intallation laveuse et sécheuse, libre immédiatement. Tél.: 346-4881 ou 347-6594 pour visiter s'adresser apt. 3 après 5 heures. (AL. 6253)

GRANDE CHAMBRE à louer, meublée, à 99 St-Georges, tél.: 346-9511. (AL. 6240)

APPARTEMENTS NEUFS à louer, 2½ pièces, très moderne, meublés, chauffés, eau chaude fournie, taxes, électricité comprises, à 245 Grand Bernier, (près St-Jacques) Tél. 346-6223. (AL 6254)

CHAMBRE à louer à 124 rue Grégoire coin St-Joseph, cuisinette, frigidaire, près manufactures. Tél. 347-1753. (AL 6261)

POUR BUREAUX D'AFFAIRES: à louer 800' de superficie, chauffé, situé 112 Richelieu, Edifice Lasnier et Galipeau, au 2e étage. S'adresser au bureau de la compagnie Lasnier et Galipeau Ltée, 114 Richelieu, St-Jean, Qué. (AL 6256)

LOGIS à louer, 5 pièces, chauffé, meublé ou non, bien situé, s'adresser le soir après 6 heures à tél. 348-3640. (AL 6287)

LOCAL pour magasin à louer ou petit logis, situé à 128 St-Jacques. $50 par mois. libre immédiatement. Tél. 346-3461. (AL 6285)

LOGIS à louer 5 grandes pièces, un bas, système de chauffage, situé sur la rue Boyer $90 par mois avec garage, libre le 1er mai. Tél. 347-7651. (AL 6281)

CHAMBRES MEUBLEES à louer, y compris réfrigérateur avec salon et cuisine meublés Chauffage, eau chaude. $10 et $12 Couples acceptés. Tél. 346-5436 ou 347-4647. (AL 6279)

LOGEMENTS neufs à louer, 5 pièces, libre pour le 1er mai, situé sur la rue Carillon et rue Vernois. Tél. 347-3080 ou 245-3348. (AL 6272)

LOGEMENT à louer à St-Remi, 30 Bédard. libre pour le 1er juin. Tél. 454-2190. (AL 6277)

APPARTEMENT à louer, 3 pièces, meublé. chauffé, éclairé, à 122 Frontenac. Veuillez téléphoner après 5 heures ou en fin de semaine à 7-1580. (AL 6273)

HEMMINGFORD

M. Réjean Lussier, fils de M. et Mme Ildège Lussier, d'Hemmingford, est de retour d'un beau voyage en avion au Mexique, plus spécialement à Acapulco.

Il revient enchanté de ce voyage dans ce pays merveilleux.

APPARTEMENT à louer, entrée privée, droit à la cuisine, 1 sur la rue Richelieu, l'autre à 29 St-Paul près du terminus d'autobus. S'adresser à tél. 348-5232. (AL 6268)

ON DEMANDE un logis 5 ou 6 pièces dans Saint-Jean ou Iberville à prix modéré. Tél. 346-9754. (AL 6262)

ON DEMANDE

FILLES DE TABLE demandées, très bonne condition. S'adresser à Billy Sharr, Restaurant St-Remi BBQ. Tél. 454-9981. (OD 6228)

BUNGALOW DEMANDE à louer, avec une cave finie. Couple sans enfant. Tél. 627-0350. (OD 6231)

REPRESENTANT DEMANDE

La Compagnie Electrolux (Canada) Ltée est à la recherche d'un représentant, expérience appréciée dans la vente. Entraînement et assurance-groupe, fond de pension fourni. Pour entrevue, demandez M. J.-N. Beloin, 24 St-Pierre, St-Jean ou écrire "Curriculum Vitae". (OD 4778)

DIVERS

POUR VOS IMPOTS provincial, fédéral, rentes du Québec, adressez-vous en toute confiance à: Marcel Choquette 285 rue Richelieu, René Gosselin, 44a rue Marchand, $4.00 et plus. Attention particulière aux cultivateurs. (D 6176)

FAITES ISOLER VOTRE MAISON avec de la laine minérale "Fiberglass" soufflée. Celle-ci sera plus chaude en hiver et plus fraîche en été. Economisez sur le prix du chauffage. Débarrassez-vous de l'humidité qui détruit vos murs intérieurs et extérieurs. Appelez Isolation Richelieu Enr., tél. 347-1123, Saint-Jean. (D 5807)

ATTENTION, votre caractère, talent, richesse, mariage heureux, perte d'argent, peut être exempté par l'étude de votre main. Appelez 378-2949 - 348-8033 après 5 heures. (D 6093)

ATTENTION personnes âgées ou couples, services infirmières et médecins, maison complètement neuve et moderne sur le bord du Lac Champlain, Venise en Québec (Missisquoi) pour informations: Maison de Convalescence. Tél. 244-5212. (D 6202)

ACHETONS 50¢ canadien 1967, payons $1 chacun; $1 en argent, payons $1.50; présentation Coin Set avec $20 or, payons $50. Tél. 672-6759. (D 6258)

HOMME FIABLE demandé pour Saint-Remi, pour vendre des chips "Fiesta"; clientèle établie. S'adresser à 9 Lanctôt, Saint-Jean, Tél. 346-3016. (D 6263)

PERSONNE AMBITIEUSE demandée qui désire faire de $50 à $60 par semaine à temps partiel ou plein temps. Pour appointement s'adresser à St-Remi, tél. 454-3342. (D 6263)

ON DEMANDE carosse (pousse-pousse) double pour jumeaux. Tél. 583-3067. (D 6264)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ST-HYACINTHE
COUR PROVINCIALE
No 2252
SEMENCES CHAMPS-PLEINS, SEED INC.
demanderesse
vs
GERARD BOUCHER
défendeur

Le 11e jour de mars 1968, à 1 h. et demi (1 h. 30 p.m.) de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, Rang Gros Bois, dans la paroisse de Saint-Grégoire le Grand, dans le district d'Iberville, seront vendu, par autorité judiciaire, au plus haut et dernier enchérisseur, les biens mobiliers et effets, saisis en vertu du présent bref de saisie exécution de bonis et consistant en un tracteur Cockshutt 1962; une automobile Oldsmobile sedan 1963, noir, Licence 1967, No 8K-0995.

Conditions: Argent comptant.
Saint-Jean, P. Q.
27 février 1968.
R. FORGET h.c.s.
Tél. 947-4468

Nos petites annonces entrent dans plus de 10,000 familles.

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...
LES IMMEUBLES LAURIER ENR.
ARSENE LEBLANC
COURTIER EN IMMEUBLES
Vente — Evaluation — Administration — Placement
330 Laurier Tél. 348-5363 Saint-Jean
Membre de la Corporation des Courtiers en immeubles de la province de Québec.

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE SAINT-ISIDORE DE LAPRAIRIE

REGLEMENT No 77

A une session régulière du Conseil municipal de la paroisse de Saint-Isidore, comté de Laprairie, tenue le 5 février 1968, à 9 heures de l'après-midi, à la salle de l'école St-Isidore, sont présents: Son Honneur le maire Monsieur Eugène Demers et MM. les conseillers: Joseph Hébert, François Bazinet, Lucien Lemieux, Yvon Gervais, Claude Turcot et Paul-Emile Vanier, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

ATTENDU qu'un règlement de prohibition adopté en 1916 est encore en vigueur dans les limites de la municipalité de Saint-Isidore;

ATTENDU qu'en vertu du règlement No 72 de la municipalité adopté le 18 octobre 1965, la vente de la bière dans les épiceries seulement est permise, dans la municipalité.

ATTENDU qu'une demande a été présentée au Conseil municipal sous forme de requête et signée par plusieurs citoyens de la municipalité à l'effet que soit abolie la loi de prohibition qui défend la vente de liqueurs alcooliques dans la municipalité;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné en vue de l'adoption du présent règlement, à une séance régulière du Conseil, en date du 4 décembre 1967:

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le règlement qui suit et portant le numéro 77 soit et est adopté;

Il est par le présent règlement décrété et ordoné par le Conseil de la municipalité de la paroisse de Saint-Isidore, ce qui suit, savoir:

1. — Tous les règlements antérieurs de tempérance en vigueur, dans les limites de la municipalité de Saint-Isidore, sont abrogés et révoqués sans condition permettant ainsi la vente de la bière, vin et liqueurs alcooliques, dans les limites de la municipalité de Saint-Isidore.

2. — Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Fait et donné à Saint-Isidore, comté de Laprairie, ce cinquième jour de février mil neuf cent soixante-huit.

Eugène DEMERS, maire
H. P. PATENAUDE, sec.-trés.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'IBERVILLE
No 2570

COUR PROVINCIALE
ALPHA TETREAULT
demandeur

vs

GERARD BOUCHER
défendeur

Le 11e jour de mars 1968, à 1 h. 30 de l'après-midi, au domicile du défendeur, Rang du Grand Bois, Paroisse St-Grégoire, P. Q., seront vendus par autorité de justice, les biens meubles et effets du défendeurs saisis en cette cause, consistant en une Oldsmobile Sedan.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

Daté à Saint-Jean, P.Q., ce 27e jour de février 1968.

André BERGERON, h.c.s.

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE PAROISSE DE SAINT-ISIDORE DE LAPRAIRIE

Aux contribuables de la susdite municipalité, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

Les électeurs de la municipalité de Saint-Isidore sont convoqués en assemblée publique, les 15 et 16 mars 1968 pour approuver ou désapprouver, selon le cas, le règlement No 77. La votation au scrutin secret sera tenue à l'endroit habituel des séances du Conseil, les 15 et 16 mars 1968, depuis 10 heures de l'avant-midi jusqu'à 5 heures de l'après-midi.

Donné à Saint-Isidore, ce cinquième jour de février mil neuf cent soixante-huit.

H. P. PATENAUDE,
secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné à tous les propriétaires de biens-fonds et habitants tenant feu et lieu de cette municipalité que le rôle d'évaluation fait par ordre des commissaires d'écoles de cette municipalité est déposé dans mon bureau, où il peut-être examiné par les intéressés, pendant trente jours à compter de cet avis; durant ce temps, tout contribuable intéressé peut porter plainte, par écrit, au sujet de ce rôle qui sera pris en considération et homologué à une session des commissaires qui aura lieu le 21 mars 1968.

Paul LEBLANC,
Saint-Lambert.

IBERVILLE

Décès de M. Richard Ouellette

A l'hôpital Notre-Dame de Mtl, est décédé le 27 février à la suite d'un an de maladie, M. Richard Ouellette, âgé de 20 ans.

Outre ses parents, M. et Mme René Ouellette, née Fernande Duplessis, d'Iberville, il laisse dans le deuil deux frères et une belle-soeur: André et son épouse (Monique Legault), d'Iberville; Claude, d'Iberville; une soeur et un beau-frère: Mme André Lamoureux (Micheline); sa grand-mère: Mme Laura Duplessis, de Montréal; ses oncles et tantes: M. et Mme Léonard Ouellette (Claire Rivest), de Montréal; M. et Mme Donat D'Anjou (Emilienne); M. et Mme Lucien Raymond, de Montréal ainsi que plusieurs neveux et nièces; de nombreux cousins et cousines.

La dépouille mortelle est actuellement exposée au salon LeSieur, 114 St-Jacques, à Saint-Jean.

Les funérailles auront lieu vendredi à 2 h. p.m. en l'église St-Noel Chabanel d'Iberville; inhumation au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Une marche de la foi

Ils étaient plus de 1,000 scouts du diocèse de Saint-Jean à la cathédrale, samedi soir. Accompagnés de leurs chefs, ils sont venus prier en cette année de la foi. En l'absence de S.E. Mgr Coderre, retenu par la maladie, c'est Mgr Eugène Martineau qui a présidé l'imposante cérémonie, assisté des abbés Pierre St-Mleux et Deslauriers.

Faire-part

En l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur de Ville Lasalle, le 11 février, a été baptisée Marie France Marguerite, née le 10 janvier, enfant du Dr Louis Perron et de Monique Leroux, une petite soeur à Pierre, Hélène et François. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Gilles Pothier, grand-oncle et grand-tante de l'enfant. Porteuse : la mère de l'enfant. M. l'abbé René Perron officiait au baptême de son neveu. Félicitations aux parents.

LES IMMEUBLES
Richelieu
ENR.
Guy Normand, courtier
membre de la Corporation des courtiers en immeubles de la Province de Québec

St-Edmond: 5 pcs, brique, salle de jeux, terrain 53 x 120, à voir.

St-Gérard: 5 pcs, brique et pierre, salle de jeux, entrepôt chauffé, site commercial, à noter.

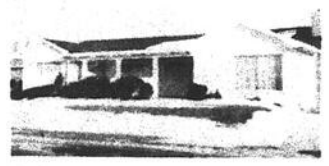

St-Gérard: 7 pcs, brique et pierre, foyer, salle de jeux, terrain 85 x 100, hypothèque à 6¼% libre immédiatement.

Garage: vendu pour inventaire, 120,000 gallons annuel, à voir.

Maison de chambres avec logis de 5 pcs, revenu brut $17,000. centre de la ville.

Placement: 4 logis revenu $3,300.00 loués avec baux, en très bonne condition, à noter.

Placement: 9 logis, brique système eau chaude, revenu $7,068.00 comptant $10,000.00 centre ville.

Salon de coiffure: équipement complet , 8 séchoirs, 2 chaises, à noter.

Près de St-Jean, épicerie restaurant, maison 4 pcs, stucco, affaires $50,000. considérerait échange.

Napierville: 93 arpents, maison 8 pcs, remise, comptant à discuter, prix $19,000.00.

Chambly: usine 6,000 pi. car. un étage, libre immédiatement, conditions faciles.

St-Jean: usine 8,000 pi. car. un étage, libre immédiatement, très central, à voir.

4 agents pour mieux vous servir

Le choix et le service le plus complet dans le domaine immobilier.

95, rue Richelieu — Saint-Jean
347-5511 - 346-5373 - 347-4327
Clarenceville 294-5730

USINE À VENDRE

Bien située dans Saint-Jean. Peut servir d'entrepôt POUR TOUS COMMERCES PARTICULIÈREMENT DANS LA CONSTRUCTION.

S'adresser à:
Tél. 346-5506

AGENT-VENDEUR DEMANDE

Pour district de Saint-Jean et environs, auto nécessaire, manufacture établie depuis 52 ans, salaire de $8,000 et plus. Ecrire à: Claude Pitre, 426 Bishop Power, Ville LaSalle.

BUREAU A LOUER

25, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean

Bureau jusqu'ici occupé par l'étude légale de Mes Sabourin & Sabourin est maintenant transportée à 39, rue Saint-Jacques.

S'adresser chez
Sabourin & Sabourin
à Mlle Brien ou Mme Martel
Tél. 347-2331

A VENDRE

Grand choix de terrains à Saint-Jean, pour la construction de maisons à 2, 4 ou 6 logements.

Aussi terrains pour Bungalows (60' X 100') prix $1,800.00.

Pour informations:
Tél. Jour 346-4455
Soir 347-3075

VOICI "AVON"

TERRITOIRES "AVON" PROFITABLES, DISPONIBLES DANS CES RÉGIONS, ST-MICHEL, CANDIAC ET DELSON LES CLIENTES ATTENDENT. INFORMEZ-VOUS AUJOURD'HUI!

Pour renseignements appelez:
MME G.M. NASSIF
TEL. 484-1984

INTÉRESSÉ

Je suis intéressé à acheter roulant de ferme et troupeau au complet.

S'adresser à:
JULES CÔTÉ
1274, rue Sud
Cowansville, Qué.
Tél. 263-0670
295-2130

vendeurs demandés

Expérience dans la vente exigée
Bonnes conditions de salaire — Assurance-groupe
Auto fournie, etc.

S'adresser à:
RODRIGUE LASNIER AUTOMOBILE LTÉE
150 FOCH, SAINT-JEAN, QUE.

POUR UN CHAUFFAGE CONFORTABLE
commercial - industriel - domiciliaire
LYMBURNER & FILS
varsol - kerosene - naphta
NOS HUILES A CHAUFFAGE TRAITEES CHIMIQUEMENT
SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
48 boul. St-Joseph, St-Jean Tél. 347-3242

VUE D'ENSEMBLE DU MAGASIN DEXTRAZE

Jusqu'à 36 mois pour payer
Seulement la taxe à payer

VENDEUR AUTORISÉ WESTINGHOUSE

Nouveautés '68

Un nouveau congélateur Westinghouse à construction de parois minces entrepose davantage vous épargne du magasinage

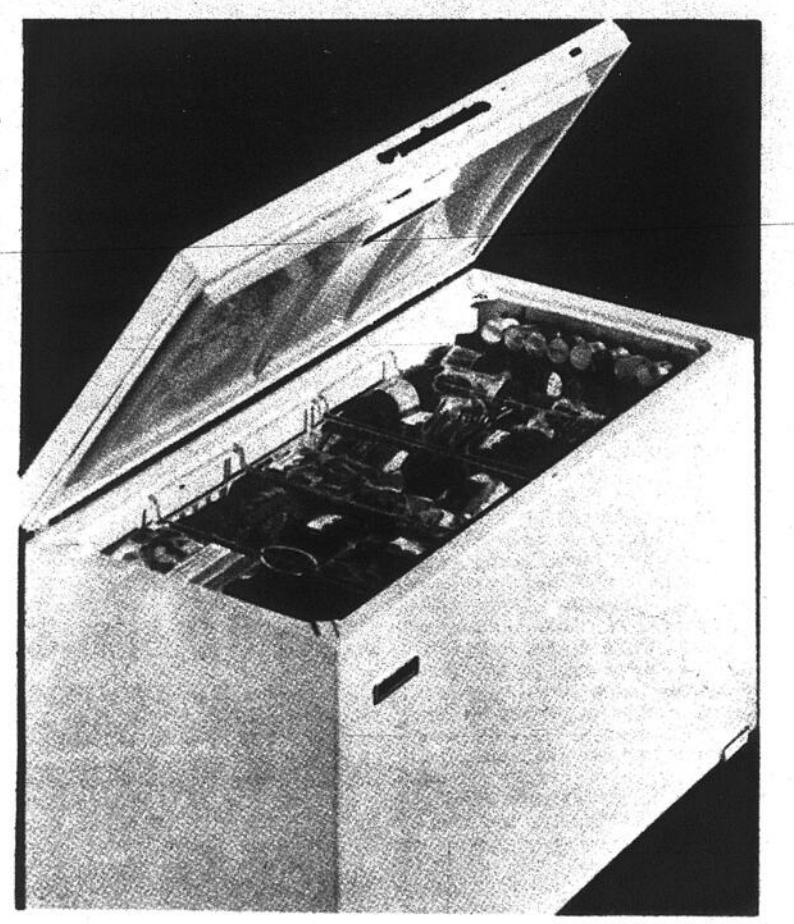

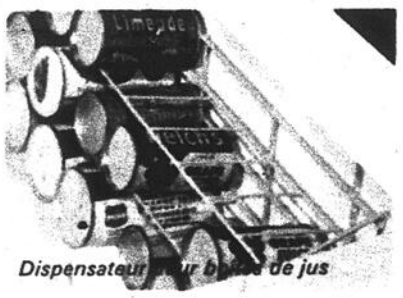

Dispensateur pour boîtes de jus

MODÈLE FDJ23
Congélateur-coffre Westinghouse Deluxe. 22.5 pi. cu. Contient 788 lbs.

****

les plus bas prix en ville

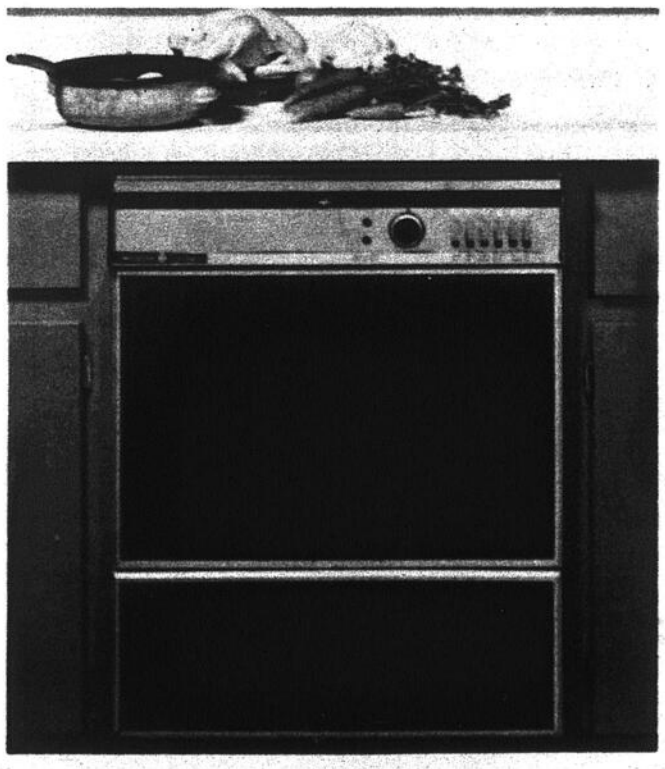

Modèle SUJ5A
Lave-vaisselle Hors-série Westinghouse

Modèle LAJ750
Laundromat Westinghouse

Modèle DEJ750
Sécheuse Westinghouse

AMEUBLEMENT DEXTRAZE INC.

278, LAURIER TEL. 346-6129 SAINT-JEAN

LE RICHELIEU

10¢

VOLUME XXXIV — No 14 SAINT-JEAN, JEUDI LE 29 FEVRIER 1968

La vague de crimes continue

● Toutes les villes de la Rive-Sud sont touchées

● La pègre montréalaise semble y avoir élu domicile

JACQUES-CARTIER

Le service de la police à Jacques-Cartier connait ces temps-ci la pire vague de crimes de son histoire. Jamais auparavant les malfaiteurs osèrent s'attaquer aux banques; dernièrement, deux de celles-ci furent dévalisées et les auteurs de ces méfaits sont toujours au large. Vendredi, le 23 février dernier, deux jeunes bandits armés, le visage recouvert d'un masque couleur chair qu'on utilise couramment pour l'Halloween et gantés, firent irruption au bureau des épiceries en gros Léopold Comtois Ltée, vers les 4 h. 30 p.m. Ils mirent en joue les personnes présentes, dont le propriétaire, M. Léopold Comtois lui-même. Sous la menace d'un revolver tenu par le plus jeune des deux mécréants qui étaient d'une nervosité dangereuse, M. Comtois leur indiqua l'endroit où était le tiroir-caisse. Les bandits firent donc main basse sur une somme de plus de $1,000

Les policiers retrouvèrent l'auto qui servit aux bandits. C'était une auto rapportée volée plus tôt et dont on avait changé les plaques par d'autres volées sur une autre auto. Ce véhicule fut retrouvé au terrain de stationnement du Centre d'achats Jacques-Cartier.

Un porte-parole du service de la police de Jacques-Cartier admet que cette vague de crimes est sans précédent et croit que la pègre montréalaise à qui on faisait la vie trop dure dans la métropole, préfère maintenant opérer sur la Rive-Sud avec les succès qu'on connait.

LONGUEUIL

Aux crimes perpétrés dans Longueuil depuis un mois, que nous mentionnions la semaine dernière, il faut ajouter un vol à main armée, le 11 février, au Pavillon du cadeau, un restaurant de la rue Ste-Hélène qui rapporta à ses auteurs quelque $40 et un autre vol à main armée sur la personne d'un chauffeur de taxi, le 9 février dernier. Ce dernier hold-up fut plutôt mélodramatique. Le passager de l'auto-taxi qui semblait malade ou drogué fit mine de pointer une arme cachée en direction du conducteur et lui enjoignit de lui remettre tout son argent. Ce dernier immobilisa son véhicule, sortit de l'auto-taxi et déposa sur le toit tout l'argent qu'il avait en poche pour ensuite se sauver dans une course effrenée. Le malfaiteur n'eut pas le temps de profiter longtemps de larcin car une autopatrouille venant en sens contraire s'immobilisa sur le champ, les policiers trouvant la scène assez louche. A l'opposé, deux policiers à pied ceux-là venant à peine de sortir des bureaux du poste, s'approchèrent eux aussi de la scène. Le bandit fut coffré et il est actuellement devant les tribunaux.

Samedi, le 24 février, dans la nuit, une maison propriété d'un Monsieur Chevalier et sise près de l'intersection St-Laurent et Gardenville, fut complètement vidée de son contenu. On semble avoir profité de l'absence de M. Chevalier qui serait actuellement en Floride.

Les autres municipalités de la Rive-Sud n'ont pas non plus été épargnées. Ici et là on mentionne des vols à main armée, des vols par effraction, des vols à la tire. La pègre se prépare sans doute de bonnes vacances estivales au soleil. Souhaitons que nos policiers réussissent à leur faire passer leurs vacances à l'ombre.

Les Clubs Optimistes de la région à un souper modèle

C'est lundi le 1er avril prochain dans le grand salon Prestige du La Barre 500 que se réuniront quelque 300 Optimistes de la Zone 4. Ce souper-type ou souper-modèle sera sous la présidence d'honneur du Lieutenant-Gouverneur de la Zone 4, M. J. Alma Poirier. Cette réunion de la grande famille Optimiste est organisée dans le but de fraterniser d'avantage avec les membres Optimistes des clubs de Candiac, Boucherville, Jacques-Cartier, Longueuil, St-Jean, St-Lambert, Valleyfield et St-Bruno, huit clubs qui sont sous la jurisprudence du District Est (Ontario, Québec et Maritimes).

M. J. ALMA POIRIER

Les Optimistes auront avantage ce soir-là d'entendre comme conférencier invité nul autre que l'hon. Juge André Fabien qui traitera de "La Relation des Clubs Optimistes avec la justice en rapport avec notre raison d'être qui est: La prévention de la délinquence juvénile".

En plus d'entendre cet éminent juge de Montréal, les Optimistes discuteront de leur prochain débat oratoire. On sait que ce concours annuel est organisé sous les auspices des Optimistes et remporte un franc succès. Enfin cette rencontre entre Optimistes sera le prélude de la grande semaine du Respect de la Loi patronée par tous les clubs Optimistes du mouvement international.

Le Lieutenant-Gouverneur de la zone 4, M. J. Alma Poirier, qui, incidemment, est un membre du club Optimiste de Longueuil, lance une cordiale invitation à tous les membres de la zone afin de retenir cette date comme étant une des plus importante dans l'année Optimiste. C'est un souper modèle que les Optimistes ne seront pas prêts à oublier.

Protection civile

Le maire de Ville Lemoyne, Monsieur A. Charpentier, félicite M. Réjean Normandin, un des treize diplômés des cours en protection civile. Ces cours d'une durée de cinq semaines traitaient surtout de sauvetage et étaient donnés par Monsieur M. Langlois que l'on aperçoit à droite de la photo.

Le Provincial Transport pourrait desservir Brossard

Au cours de la semaine dernière, le Conseil municipal a reçu une forte délégation de responsables de la compagnie d'autobus Provincial Transport. Une longue session fut tenue et au dire de S. H. le maire de Brossard, M. Léon Gravel, le Conseil tout entier était très optimiste à la suite de cette réunion quant à l'avenir du transport en commun de la municipalité de Brossard.

Il est évident que l'étude de ce problème n'est qu'au stage préliminaire. De nombreuses autres sessions devront être tenues, de nombreux pourparlers viendront enrichir ces rencontres, mais à ce stage-ci, il est permis de douter que l'administration remplira dans un avenir assez rapproché, une autre réalisation qu'elle avait à coeur lors de la dernière campagne électorale municipale.

On connait tous les problèmes du transport en commun. Récemment les citoyens de Brossard ont reçu dans le courrier un intéressant questionnaire et ajoutons que la population a magnifiquement bien collaboré aux demandes du Conseil municipal.

Le Conseil présentement est à étudier toutes les réponses reçues et elles sont nombreuses. Nombreuses sont les réponses qui contenaient des commentaires personnels et intéressants de la part des citoyens. De nombreuses suggestions ont été formulées aux membres du Conseil et dans la prochaine livraison de vos journaux locaux on lira un compte-rendu complet sur ce questionnaire.

En ce qui regarde la possibilité de la compagnie d'autobus Provincial Transport d'établir un service permanent servant les intérêts des citoyens de Brossard, on a bon espoir que cette compagnie trouvera la solution ou les solutions idéales qui s'imposent.

Présentement, l'ingénieur de la ville est à préparer un intéressant rapport qui sera étudié lors d'une prochaine rencontre entre les dirigeants de cette compagnie de transport et le Conseil municipal.

Le Conseil a aussi reçu la promesse formelle des dirigeants de la compagnie Chambly Transport que de sensibles améliorations seraient apportées dans son service. Mais au dire du maire Gravel, depuis bien longtemps la direction promet de nouvelles améliorations et toujours la population attend de longues minutes sur le coin des rues en maugréant.

Nomination des délégués du comté de Chambly, au congrès libéral fédéral qui sera tenu à Ottawa, au début d'avril

La fédération libérale fédérale du comté de Chambly s'est réunie en fin de semaine à l'hôtel Maranda à St-Basile Le Grand. La réunion groupait environ une centaine de militants libéraux. Les délégués suivants ont été nommés pour représenter le comté de Chambly lors du Congrès général des libéraux qui se tiendra à Ottawa les 4, 5 et 6 avril 1968: M. Bernard Pilon député de Chambly Rouville, Madame Fernand Bonin de Beloeil, Mlle Lise Legault de Boucherville représentant les jeunes libéraux du comté, M. Raymond Lalonde, président élu par acclamation de la fédération libérale fédérale du comté de Chambly, M. Jean N. de Martel, M. Yvon L'Heureux de Beloeil et M. René Baudry de Carignan, comté de Verchères. Les membres substituts sont les suivants: Me Denis Durocher de St-Bruno, M. Jean-Paul Belansky de St-Basile et M. Robert Whitelaw de St-Basile.

● Une addition peu probable à l'école normale de Laprairie (Voir page 34)

● A Napierville (Voir page 27)

● Elections à la Chambre Senior de St-Remi (Voir page 26)

● Les pages féminines (Voir pages 30-31-32)

QUELQUES MINUTES AVEC . . .

JEAN-CHARLES ROY

MAISON-BLANCHE ET 7UP

La semaine dernière, il y eut à Chambly, organisée par l'Union catholique des fermières, une dégustation de mets préparés avec des produits General Foods et Seven Up.

Les dirigeantes de l'UCF inconscientes du fait que les employés de 7up sont en grève depuis de nombreux mois avaient refusé lorsque prévenues de contremander cette dégustation-démonstration. Elles refurèrent tout conseil de prudence et de sagesse, même après avoir été mise au courant qu'il pourrait y avoir démonstration de la part de quelques syndiqués grévistes.

Sans s'en rendre compte, elles mettaient de côté les revendications des employés et entraient indirectement dans le conflit employeur-employés.

C'est bonnes dames donc décidèrent de tenir quand même leur dégustation-démonstration. Heureusement la démonstration, faite par quelques grévistes, appuyée par des représentants d'une autre centrale syndicale et par des porte-parole de groupements indépendantistes se déroula dans l'ordre. Une forte surveillance policière sous les ordres du chef Lemay de Chambly permit à ces bonnes dames de respirer plus à l'aise.

Les manifestants toutefois au nombre d'une trentaine seulement ne tenaient pas à faire d'esclandre. Ils voulaient tout simplement faire connaître leur point de vue. Ce qu'ils firent gentiment au"messieurs, sans chicane et sans malentendu" selon les paroles même du chef Lemay.

ENCORE FERRATI - BOURGAULT

Le RIN - TAILLON opte pour Bourgault contre Ferrati. Voilà le résultat d'une récente réunion générale de tout les membres de ce comté. Dans une des salles de l'hôtel Labarre quelque cent cinquante rinistes de toute la vallée du Richelieu s'étaient donné rendez-vous pour entendre Bourgault et pour assister à l'élection des membres de l'exécutif du RIN TAILLON. Jacques Y. Lefebvre, un fervent partisan de Bourgault, fut réélu par acclamation et tous les "ferratistes" qui osèrent briguer les suffrages à tout autre poste furent défaits. Donc Taillon votera Bourgault au prochain congrès national car c'est l'exécutif de comté qui nomme les délégués au congrès. Le RIN CHAMBLY aura lui aussi une réunion générale de ses membres, car malgré l'élection récente de l'exécutif certains membres se prévalant de la constitution veulent forcer l'exécutif en place à subir à nouveau l'épreuve d'une élection. L'exécutif actuel est divisé entre "bourgistes" et "ferratistes" ce qui n'a pas l'heur de plaire aux "bourgistes". Cette épreuve de force entre les tenants de Bourgault et de Ferrati au niveau des délégués de comté redonne certes un regain de vigueur aux rinistes car le congrès national se tiendra, les 30 et 31 mars prochain.

Les policiers de Laprairie occupés

Laprairie subit une vague de crimes depuis quelque temps et les policiers de cette ville sont fort occupés.

LACHE ATTENTAT

Les agents sont toujours à la recherche des voyous qui ont attaqués quatre jeunes filles et un garçon qui se trouvaient en face du théâtre Royal, situé sur le Chemin St-Jean à Laprairie. L'attentat a été commis à coups de chaines et les voleurs ont dérobé $3 soit le contenu des réticules des jeunes filles pendant que l'une d'elles s'est fait déchirer ses vêtements. Une vaste investigation est présentement en cours sous les ordres du directeur Aimé St-Cyr et de l'inspecteur L. Perron, tous deux membres de la Sûreté de l'endroit. Toute information doit être communiquée à 659-1234.

UN SECOND ATTENTAT

Par ailleurs, on signale un autre attentat similaire alors qu'un résident de la rue St-Jacques, à Laprairie, M. Conrad Marion, qui circulait sur le Chemin St-Jean, fut lâchement attaqué et battu par un juvénile dont nous ne pouvons dévoiler l'identité. Ce dernier a été capturé par les policiers de la ville de Laprairie et traduit devant la Cour du Bien-Etre. Le juge le condamna à trois mois de prison. L'état du blessé n'inspire toutefois aucune crainte.

TROUVE MORT PAR DE LA PARENTE

M. Roger Dulude, du 759 boul. Ste-Elisabeth, à Laprairie, a été trouvé sans vie, ces jours derniers dans sa demeure, par des parents qui venaient lui rendre visite. Entendant des bruits qui provenaient de la radio, les parents eurent certains doutes puisqu'ils n'obtenaient aucune réponse. Ils firent appel à la Sûreté de l'endroit qui dépêcha le sergent Yvon Quesnel sur les lieux. Ce dernier fit la macabre découverte en ouvrant la porte qui était retenue par un loquet. On manda un médecin de la Clinique médicale sur les lieux mais malheureusement, il était déjà trop tard. Il s'agit d'une mort naturelle.

INCENDIE

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi dernier la Brigade des incendies de Laprairie a dû avoir recours aux services de leurs confrères de Candiac, afin de maîtriser un incendie qui menacait de détruire la Briquetterie St-Laurent à Laprairie. Heureusement, grâce à l'excellent travail des sapeurs, la situation était redevenue normale au bout de deux heures. Les opérations n'ont pas cessé en dépit du fait que les dommages matériels soient assez considérables.

A LAPRAIRIE

Un appel aux militants libéraux

C'est lors d'une importante assemblée de près de 40 membres de l'Association libérale du comté de Laprairie que furent choisis les délégués en vue de la prochaine convention de ce parti. Le tout était sous la présidence de Me Denis Durocher, directeur régional de la Fédération Libérale du Canada.

On sait que les délégués devront maintenant voter afin d'élire le prochain chef du parti lors du congrès national qui aura lieu les 4, 5 et 6 avril prochain.

M. Charles F. Labrecque, ingénieur professionnel de Ville Jacques-Cartier, est le nouveau président du Conseil diocésain d'administration. Il succède à M. Raymond J. Bériault, commissaire industriel de Jacques-Cartier, démissionnaire.

SAINTE-LOUISE DE MARILLAC

La semaine dernière se formait le premier comité de l'Atelier Pédagogique du cours élémentaire de l'école Ste-Louise de Marillac.

Le conférencire invité était M. Roger St-Jean, directeur général des études, section élémentaire de la régionale de Lignery, présenté par Mlle Cormier, directrice de l'école Ste-Louise de Marillac et remercié par M. Jean-Marc Tellier, directeur général des études à la Commission scolaire de Longueuil.

Le comité se compose de 5 parents et de 5 professeurs.

Parents:

Maternelle et première année: Mme T. Legault; 2e année: M. Paul Poulin; 3e année: Mme Noel Richer; 4e année: Mme Paul Veilleux; 5e année: Mme Lambert.

Enseignants:

M. le curé A. Beauvais, curé de Ste-Louise; Mlvie Sylvie Chapados, Mme M. Turcotte. Mme Lise Plamondon, Mlle S. Dion.

NAISSANCES

Le 18 février a été baptisée Marie, Josée, Anne, née le 30 janvier, enfant de M. Rosaire Baillargeon et de Gabrielle Leclerc. Le parrain a été M. Victor Rodrigue et la marraine Rose Leclerc, oncle et tante de l'enfant.

Le 18 février a été baptisé Joseph, Laurent, Eric, né le 5, enfant de M. Claude Fortier et de Gaétane Berthold. Le parrain a été M. Gaston Berthold et la marraine Yvette Roy, grands-parents de l'enfant.

Le 18 février a été baptisée Marie, Lina, Julie, née le 6, enfant de M. Julien Desharnais et de Marcelle Boudreau. Le parrain a été M. Florian Desharnais et la marraine Lina Lamarre, oncle et tante de l'enfant.

Le 16 février a été baptisé Joseph, Jean, Yves, né le 31 janvier enfant de M. Jean Douville et de Réleanne Lefebvre. Le parrain a été M. Pierre Douville et la marraine Yvette Rivard, grands-parents de l'enfant.

ON LANCE UNE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Profitant de l'occasion, le jeune et dynamique député du comté de Laprairie, M. Ian Watson, devait lancer une grande campagne de recrutement à tous les niveaux de la société, tant chez les membres masculins que féminins.

MANDATES

C'est M. Paul Fisette, président de l'Association, qui a mandaté les directeurs élus qui auront maintenant à travailler dans leur municipalité respective.

Voici la liste : M. Paul Fisette, Ville Lemoyne; M. Jean Gadoua, Ville Brossard; M. Pierre Dulude, Laprairie; M. J. P. Faory, Saint-Constant; M. Etienne Lajoie, Laprairie; M. John Lanktree, Châteauguay; M. Jos Laberge, Châteauguay; M. André Lussier, Châteauguay; M. Patrick Longtin, Deison; M. Aurel Faubert, Ville de Léry; M. Claude Tessier, Greenfield Park; Mme Josée Marcil, St-Lambert; Mme Yvonne Garfield, Laprairie; Mme Laurette Papineau, Préville.

Le Conseil de Brossard abroge le règlement No 321

Soucieux de bien servir et de représenter le plus adéquatement possible la population qui l'a élu, le Conseil de Ville de Brossard s'est rendu de bonne grâce aux nombreuses pressions qui se sont exercées de la part de citoyens mécontents depuis l'annonce qu'il y aurait un référendum sur le règlement No 321. On se souvient que, la semaine dernière, on pouvait lire dans les divers médias d'information, qu'un groupe d'électeurs de la zone R-1 (19) s'objectait à l'adoption dudit règlement, par le fait même demandèrent la tenue d'un référendum.

Le Conseil de Ville n'avait pas d'autre alternative à ce moment-là que de se plier aux exigences desdits électeurs et ordonna donc la tenue d'un référendum qui devait avoir lieu au début de mars. Depuis ce temps, cependant, S. H. le maire et les échevins ont reçu une avanlanche d'appels téléphoniques, ont dû rencontrer une foule d'autres gens leur demandant de reviser leur décision et éviter ainsi une dépense de plusieurs milliers de dollars. On sait qu'il en coûte énormément cher aux contribuables lorsqu'un référendum est exigé.

De plus, plusieurs propriétaires qui avaient signé la tenue d'un référendum se sont ravisés et ont demandé au Conseil de le présenter de nouveau et que cette fois, après avoir mûrement réfléchi, il semble assuré que le Conseil de ville pourra octroyer les permis nécessaires à la construction du projet domiciliaire tel qu'établi par la Belcourt Construction.

Devant tous ces faits, le Conseil de Ville de Brossard a donc tenu une réunion d'urgence et d'un commun accord a décidé d'abroger ledit règlement 321 pour le présenter à nouveau sans le No 326. Conséquemment, la semaine dernière, le règlement 326 fut de nouveau présenté et l'assemblée des électeurs est maintenant cédulée pour vendredi le 8 mars 1968.

Si à cette occasion, on n'atteint pas le nombre requis d'opposants, le règlement sera adopté comme tel et la compagnie Belcourt pourra commencer la construction annoncée.

A Jacques-Cartier, le 2 mars

Réunion spéciale des SSJB du diocèse

Pour faire suite à une résolution adoptée lors du dernier congrès annuel des SSJB du diocèse de Saint-Jean, une réunion générale spéciale sera tenue le samedi, 2 mars, à 1 h. 30 p.m. à l'école Notre-Dame de la Garde, 1175 boul. Ste-Foy, Jacques-Cartier, dans le but de prendre connaissance et étudier les divers amendements ou suggestions qui auraient pu être proposées en rapport avec l'adoption du manifeste du mouvement des Sociétés Saint-Jean-Baptiste.

Après son adoption dans son texte actuel ou amendé selon le cas, ledit manifeste des SSJB sera transmis à la Fédération des SSJB du Québec, pour être à son tour ratifié par le congrès provincial du mouvement et devenir ainsi par la suite, véritablement la déclaration officielle des principes guidant l'action et établissant les buts des SSJB par toute la province.

Ce processus étant éminemment démocratique, l'on ne pourra ensuite prétendre que la manifeste des SSJB ne représente pas l'opinion de la majorité des membres, par toute la province.

Depuis quelque temps, déjà, les sections ont reçu le nombre de lettres de créances auxquelles elles ont droit, leurs délégués officiels étant basé sur leurs effectifs. — Bien que seuls les délégués officiels auront droit d'exprimer leurs opinions, tous les sociétaires sont cordialement invités à participer à cette réunion générale spéciale le 2 mars prochain.

Vers la mi-janvier, toutes les sections ont reçu copie du manifeste des SSJB avec prière de tenir une réunion pour l'étudier et transmettre leurs recommandations ou approbation d'ici la mi-février afin de donner le temps au secrétariat de compiler les commentaires reçus en prévision de cette réunion générale spéciale.

J. R. ROBERT, secrétaire,
SSJB diocésaine de Saint-Jean

SAINT-LAMBERT

INSCRIPTION MATERNELLE 1ère ANNEE

Les parents sont priés de prendre note que l'inscription des enfants pour les classes maternelles et 1ère année, doit se faire le plus tôt possible à une des écoles suivantes: Ecole des Saints-Anges, 126 Logan, 671-8151; Ecole Rabeau 163, boul. Laurier, 671-0178; Ecole St-Jude, 1460 Wagram, 674-3570.

CONDITIONS DE L'ADMISSION

MATERNELLE: avoir 5 ans révolus le 30 septembre 1968 (être né avant le 1er octobre 1963)

1ère ANNEE: les enfants actuellement en maternelle sont automatiquement inscrits. Les autres doivent avoir 6 ans le 30 septembre 1968 (être né avant le 1er octobre 1962).

A l'inscription, les parents doivent fournir le certificat de la date de naissance.

ARGENT A PRETER

Particuliers, 1ère et 2e hyppothèque, chalets d'été.
Pour informations;
Tél: 366-6953, ou écrire à:
582, 90e Avenue
Ville Lasalle

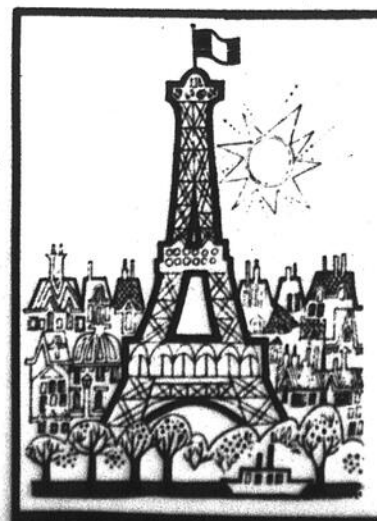

TOUR D'EUROPE '68
et
PELERINAGE A FATIMA

25 avril au 16 mai '68

M. Le curé Léopold Bellerose
agira comme directeur

DEMANDEZ NOTRE
DEPLIANT GRATUIT

AGENCE DE VOYAGES ATLAS
1821 est, rue Sherbrooke (coin Papineau)
Montréal 24, P.Q.
Tél. 524-3142

A Boucherville

De très près... d'assez loin...

● par Rosario Therrien

A la table du Conseil

- **Le conseil adopte le règlement no 622 décrétant la construction d'un bureau de poste et prévoyant un emprunt de $450,000 à ces fins.**
- **Invitation spéciale à tous les électeurs propriétaires d'assister à l'assemblée du 6 mars 1968 pour l'approbation ou la désapprobation du règlement no 622.**
- **M. l'échevin Léopold Senécal est le seul à enregistrer sa dissidence à l'approbation du règlement no 622.**
- **Entente avec Métropolitain-Sud (1967 Inc.)**

CITOYENS DE BOUCHERVILLE

Lors de l'assemblée du 20 février 1968, le Conseil a adopté le règlement No 622 décrétant la construction d'un Bureau de Poste et prévoyant un emprunt de $450,000 à ces fins.

Nous remarquons dans ce règlement qu'il semble manquer quatre articles puisque, à la suite de l'article 4, est inscrit l'article 9 il est donc à prévoir d'après la rédaction de ce règlement que les articles 5, 6, 7 et 8 ont été omis.

INVITATION A L'ASSEMBLEE PUBLIQUE DU 6 MARS

Les provisions de l'article 9 du règlement No 622 se lisent comme suit: et nous citons "Article 9 — Afin de pouvoir durant la période de (20) vingt ans déterminé ci-dessus aux amortissements des sommes dépensées, au paiement des intérêts à accroitre sur lesdites sommes provenant de l'emprunt autorisé par le présent règlement. imposé pour l'exécution des travaux mentionnés à l'article 1 du présent règlement, il est, par le présent règlement, imposé une taxe spéciale suffisante sur tous les immeubles imposables de la ville, bâtis ou non, à raison de l'évaluation de tels immeubles.

ARTICLE 10 — Ces taxes seront prélevées durant le terme de l'emprunt chaque année, pour payer les échéances de l'année, en principal et intérêts et seront prélevées à compter de la date de l'émission des obligations de la même manière et à la même époque que la date foncière ordinaire que la ville prélève chaque année.

TABLEAU DES DEPENSES ANNEXE "A" DU REGLEMENT

Estimation des travaux de construction et d'aménagement du terrain, re: Bureau de poste.

1. Construction du Bureau de Poste, aménagement du terrain pour fins de stationnement, trottoirs, terrassement, éclairage, etc. $360,000
2. Honoraires ingénieurs et architectes $18,000
3. Administration. frais d'emprunt, intérêts sur emprunts temporaires, frais légaux et imprévus. $72,000

TOTAL $450,000

En vertu des provisions de ce règlement, le Conseil entend se substituer au gouvernement fédéral et bâtir un immeuble pour fins gouvernementales, alors que dans toute la province on parle d'austérité sous toutes ses formes.

DISSIDENCE DE L'ECHEVIN SENECAL

M. l'échevin Léopold Senécal a enregistré sa dissidence à l'adoption de ce règlement. Nous sommes portés à croire que le Conseil en finançant le bureau de poste pourrait tout aussi bien financer le nouvel édifice de la Caisse Populaire qui se bâtira dans un avenir prochain à proximité de l'Hôtel de Ville.

DETTE PER CAPITA

Nonobstant la manière dont le financement de ce règlement est prévu, il est évident qu'une émission d'obligations de $450.000, qui n'apportera aucune nouvelle évaluation, contribuera à augmenter le pourcentage de la dette per capita au point de vue des emprunts municipaux.

BULLETIN MUNICIPAL

Lors de la dernière élection, il avait été question de renseigner la population sur ce qui se passe au Conseil, à l'aide d'un bulletin municipal à intervalles réguliers. Si le Conseil a un point de vue à faire valoir relativement à l'adoption du règlement No 622, pour la construction du bureau de poste, ce point de vue serait actuellement très bien vu dans un bulletin municipal approprié.

ENTENTE AVEC METROPOLITAIN SUD

Le Conseil a accepté la proposition faite par Metropolitain Sud Inc. en vertu de la lettre du 6 février 1968 et décrétant des nouveaux taux pour le passage des adultes, des enfants et des étudiants se déplaçant d'un point à un autre en dedans des limites de la ville de Boucherville, ceci pour une période d'essai de six mois.

LA VENTE DU CLUB DE HOCKEY "LES SEIGNEURS" DE BOUCHERVILLE ETAIT-ELLE LEGALE?

Lors de la dernière assemblée du Conseil, un violent débat s'est tenu sur la légalité de la résolution No 68-53, par laquelle le Conseil a procédé à la vente du club de hockey "Les Seigneurs de Boucherville" à M. Honoré Senécal. Un contribuable de l'assistance prétend que cette vente aurait dû être faite par demande de soumissions publiques. Le Conseil a donc décidé de référer toute l'affaire aux aviseurs légaux de la Ville, afin de savoir si la dite vente est conforme à la loi.

Pour ou contre le Bureau de Poste?

Comme M. Pearson, le Conseil municipal de Boucherville connait des difficultés, à la différence qu'au lieu de se dénouer, la crise semble s'aggraver. La vie publique n'est pas une sinécure; par contre, personne n'y est obligé; ceux qui s'y lancent doivent être prêts à affronter des critiques acerbes et ont sait assez combien venimeuses peuvent être les insinuations lancées contre nos hommes publics en général. Le Conseil n'y fait pas exception et nos administrateurs qui représentent plus de 15,000 personnes font régulièrement face à une cinquantaine de leur commettants dont la plupart sont sûrement lucides et réalistes. Nous voulons nous aussi être lucide et réaliste et surtout objectif.

Dans cet esprit, nous nous opposerons toujours à la virulence, au manque de respect, aux menaces et au chantage dont nous avons déjà goûté quelques échantillons et nous comprenons mal que l'on permette dans l'auguste enceinte de l'Hôtel de Ville, les éclats auxquels nous avons assisté le 20 février 1968.

Depuis plusieurs semaines, c'est le Bureau de Poste surtout qui fait les frais de la conversation Sans doute serait-il bon d'éclairer la lanterne de chacun: disons tout d'abord qu'au ministère des Postes il arrive fréquemment pour accomoder leurs services de louer des espaces dans certaines municipalités. Cette politique évite des dépenses d'investissements assez considérables: il ne s'agit donc pas d'un cas d'exception ici, mais d'une procédure normale. D'autre part on reproche trop souvent à nos édiles leur absence totale de vision, leur manque de planification et leur facilité de rechercher des solutions de cataplasme à la majorité des problèmes quotidiens qui les assaillent. Or, il est possible et facile, à l'aide de projections, de pouvoir déterminer les besoins essentiels d'une municipapalité en espaces pour ses services dans l'avenir; la Ville a sans doute fait cette étude mais nous n'avons pas les résultats; un seul exemple flagrant de manque d'espace actuel que chacun peut facilement vérifier deux fois par semaine, c'est l'exiguité des locaux attribués à la Bibliothèque. Si nous attendons 25,000 habitants et plus à Boucherville, comme plusieurs nous le laissent entendre depuis longtemps en 1870, il deviendra plutôt impérieux d'augmenter les espaces de planchers accordés aux services municipaux. Il est très important de ce faire à un coût minimum et il peut devenir hautement souhaitable de faire d'une pierre deux coups à l'aide d'un bureau de poste, tout en restant dans les disponibilités financières de la Ville. Nos administrateurs ont sûrement en main les rapports financiers qui leur permettent d'en juger.

Les chiffres soumis par le Conseil sont les suivants: surfaces du bureau de poste, 12,000 pieds carrés, prix de location $4.50 du pied pour un total de $54,000 par an, emprunt de $450.000 remboursé a raison de $44,100 par an. Une simple soustraction nous démontre un excédent de $9,900. Cet excédant est-il suffisant pour couvrir les frais d'opération et d'entretien, etc. Nous ne sommes pas à même de juger; mais la ville peut certainement récupérer au sous-sol de l'édifice une certaine surface fort utile d'ici quelques années et ce, à un coût extrêmement minime.

Une chose reste sûre, c'est que cet emprunt de $450,000 devrait couvrir les frais complets de construction, le budget accordé par pi. carré à l'édifice devrait être prédéterminé et les professionnels qui s'occuperont de la construction devraient être avertis qu'on ne tolèrera aucun extra ou changement et qu'on sera très strict quant au montant du coût de la construction par rapport au budget et aux estimés soumis.

Si le Ministère de l'Education peut construire des écoles pour moins de $15 le pied carré, ce budget extrêmement serré devrait être respecté pour un bureau de poste où le luxe n'a aucune raison d'être et où les services connexes seront certainement beaucoup moins complexes.

Jacques DUNANT

Que vaut ce projet de bureau de poste pour Boucherville ?

La population de Boucherville se voit proposer pour ne pas dire imposer par son Conseil municipal un projet de construction d'un édifice qui pourrait abriter le bureau de poste et laisser au sous-sol une grandeur de plancher que le Conseil pourrait utiliser. Le coût de ce projet est de l'ordre de $450,000; la location d'une partie de l'édifice au Ministère des Postes rapporterait un loyer annuel de $54,000. A ce rythme, le maire et une partie du son Conseil sont d'avis que dans 20 ans, l'édifice serait payé et que la Ville en resterait propriétaire sans avoir déboursé un seul sou.

Tous les organismes et tous les citoyens ne sont pas du même avis et se posent passablement de questions sur la valeur du projet et le bien-fondé des prévisions budgétaires établies par les autorités municipales. A preuve, une lettre de M. Dunant, lettre ici reproduite.

La Ligue des Citoyens n'appuie pas ce projet et dans un relevé qu'elle a essayé de détailler, elle prétend qu'au contraire au bout de 20 ans le Conseil municipal se trouverait, à la suite de la réalisation de ce projet, en face d'un déficit d'environ $500,000 parce le remboursement du capital, les intérêts, les frais d'entretien, les frais d'administration, les taxes non perçue sur l'immeuble, entraîneraient chaque année un déficit d'environ $25,000.

Nous extrayons ici des extraits d'un mémoire produit par la Ligue des Citoyens et Propriétaires de Boucherville:

Le fédéral exige 25,000 pieds carrés de terrain pour son bureau de poste. Dans les chiffres de la ville (voir tableau) aucune somme n'a été figurée pour le terrain, pourquoi ce cadeau de 25,000 pieds carrés que nous avons chèrement payés.

Ne sacrifions-nous pas déjà assez en perdant le bénéfice de taxes (voir tableau) scolaire, municipale, vidange, eau, éclairage, trottoir, égoût, etc. par ce que la ville se montre généreuse envers le fédéral et construit elle-même au lieu de laisser le fédéral se débrouiller et faire affaire avec l'entreprise privée, qui elle payerait toutes ces taxes, soit plus de $10,000 l'an.

Nous sommes assurés que l'administration municipale contestera nos chiffres, puisque nous partons de principes diamétralement opposés. Messieurs du Conseil veulent prouver qu'ils peuvent amortir la dette en 20 ans en remboursant $10.000 l'an sur le capital, mais pour ce faire, ils accumulent des déficits annuels qui sont démontrés dans nos tableaux.

Curieux de savoir comment il en coûterait pour financer l'emprunt du bureau de poste nous avons consulté le Financial Post pour constater ce qui suit: Le taux d'intérêt réel moyen en janvier 1967 était de 7.34%, alors qu'en novembre 1967 il était de 7.99% que sera-t-il dans quelques mois, car rien ne semble laisser prévoir que les prix soient appelés à baisser très bientôt.

EMPRUNT $450,000

Intérêt à 8%	$36,000
Entretien	$15,000
Assurances	$ 1,500
Taxes perdues (scolaire et municipale)	$ 8,201
Taxes spéciales	$ 1,000
Remboursement de capital	$10,000
Administration 2%	$ 9,000
TOTAL	$80,701
REVENU	$54,000
DEFICIT ANNUEL	$26,701

Si l'on considère que pour amortir cet édifice en 20 ans il faille rembourser $10,000 l'an le déficit annuel devient $26,701 l'an. L'administration municipale ne dit pas déficit, mais bien loyer pour l'espace disponible dans sous-sol. Cet espace revient donc à $2.67 le pied carré dans un sous-sol, ce qui est fort dispendieux, surtout si l'on considère que le sous-sol de l'Hôtel de Ville ne rapporte actuellement que $5,000 l'an. Utilisons nos espaces avant de s'en procurer d'autres à plus cher.

BOUCHERVILLE

Invitation à nos numismates

L'Association des Numismates et Philatélistes de Boucherville vous invite cordialement à sa prochaine réunion qui aura lieu dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, dimanche le 3 mars 1968, de 1 h. à 5 h. p.m.

Collectionneurs de monnaie et de timbres, venez participer à nos activités, achat, vente, échange, encan, exposition, table de bourses, comptoir d'accessoires, prix de présence.

Profitez de tous les avantages qu'offre une bonne association. — Rendez-vous dimanche, nous vous promettons un après-midi très agréable. Informations: M. Malo 655-5430.

AU CONSEIL DE LAPRAIRIE

On procède à la formation des comités

On a procédé récemment à Laprairie, à la formation des divers comités au Conseil de Ville. Rappelons que les membres seront en place pour trois ans. Donc, les citoyens devront prendre bonne note.

LES COMITES

COMMISSION DE LA FINANCE ET DE LA LEGISLATION: président: Me Gérard Péladeau; 1er vice-président: Dr Léonard Gouin; 2e vice-président: M. Pierre Gagnon.

COMMISSION DE L'AQUEDUC DE LA FILTRATION ET DE L'HYGIENE: prés: Dr Léonard Gouin; 1er v.-prés.: Pierre Gagnon; 2e v.-prés.: Paul Godin.

COMMISSION DE LA VOIRIE ET DE L'ECLAIRAGE DES RUES: prés.: Maurice Ste-Marie; 1er v.-prés.: Benoit Perron; 2e v.-président: Maurice Ste-Marie.

COMMISSION DES SPORTS ET PARCS: prés.: Paul Godin; 1er v.-prés.: Benoit Perron; 2e v.-prés.: Maurice Ste-Marie.

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME: prés.: Pierre Gagnon; 1er v.-prés.: Me Gérard Péladeau; 2e v.-prés.: Paul Godin.

COMMISSION DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE: prés.: Benoit Perron; 1er v.-prés.: Me Gérard Péladeau; 2e v.-prés.: M. Ste-Marie.

On remarque également que M. Guy Dupré aura beaucoup de pain sur la planche car celui-ci s'est vu confier la trésorerie de la ville de Laprairie en l'absence de M. Hercule Serre. Ce qui veut dire que M. Dupré occupera le poste d'assistant trésorier; assistant chef du personnel du bureau, assistant-directeur des achats, en l'absence de M. Serre, trésorier M. Dupré et M. Rosaire Circé respectivement assistant-trésorier et maire de la ville de Laprairie.

UNE RESOLUTION

Il fut décidé par MM. les échevins de cette ville, que dorénavant MM. Dupré et Circé, en l'absence du trésorier, M. Serre, occuperont respectivement le poste d'assistant-trésorier et de maire de la ville de Laprairie. Qu'ils soient et sont par la présente autorisés à signer conjointement les chèques sur les comptes de banque ouverts par la Cité ou la corporation, dans toutes les banques ou caisses populaires.

En passant par Verchères

Nous nous excusons pour la brièveté des textes dans les courriers des deux dernières semaines. Le décès de Mme Wilfrid Chagnon, belle-mère de notre correspondant, M. Jean-Guy Choquet, n'a pas permis la préparation des textes nécessaires.

Remerciements

M. et Mme Jean-Guy Choquet et les membres de leur famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de Mme Wilfrid Chagnon, survenu le 13 février.

Cours de maquillage

Mesdames! Celles qui aimeraient suivre les cours de maquillage pourront se joindre à un autre groupe qui sera formé dans quinze jours.

Toutes celles qui ont profité de ces cours à venir jusqu'ici sont très satisfaites. L'inscription est de dix dollars pour quatre cours: les groupes sont formés de cinq personnes à la foi. Pour information, s'adresser à Madame Pierrette Dansereau, 583-3570.

Bienvenue aux dames qui ont le souci de paraître belles et à leur avantage.

A.F.E.A.S.

Mardi le treize, cinquante membres de l'Association se rendaient au Salon de l'Agriculture. Elles ont assisté à une parade de mode présentée par la maison Simplicity. Elles ont vu de nombreux exibits fournis par les divers cercles de la province et par les centrales d'artisanat. Tissage, tricot, céramique, peintures, tout y était. Pour ce qui est de l'exposition des animaux, n'étant pas connaissante, je ne puis vous donner de détails.

14 février, mercredi, assemblée mensuelle, cent dix membres étaient présentes; la soirée était donnée à l'occasion de la St-Valentin. Une exposition de tissage était le travail du mois. Vingt-cinq morceaux présentés montrent l'entrain qu'apporte les femmes aux arts domestiques.

N'oubliez pas les cours de couture qui débuteront le 27 février. Celles qui veulent donner leur nom s'adresser à Mme Charlotte Dulude 583-3558 l'inscription est de $3.00.

Les cours de tissage débuteront le 19 mars avis aux intéressées.

Partie de cartes paroissiale

Le 16 mars aura lieu la soirée paroissiale en faveur des oeuvres de la paroisse. Les dames de l'A.F.E.A.S. passeront recueillir vos cadeaux en nature ou en argent.

Si vous voulez réserver des tables appelez Mme Julienne Vincent 583-3965, vous serez plus sûre de votre place si vous ne voulez pas nous rendre de trop bonne heure. Les billets sont de $1.00.

Fermières de Varennes

Grande partie de cartes organisée par le Cercle des Fermières de Varennes, le 16 mars 1968 à 8 hres p.m., à l'école Labarre, rue Youville, Varennes. Si quelqu'un veut réserver des tables il faut appeler à 652-2786. Bienvenue à tous. Responsable: Mme Camil Martin, 40 rue de la Fabrique, Varennes, tél.: 652-2786.

La Croix-Rouge vous represente toujours et partout

A votre service pour TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu LIMITEE
100 Bouthillier Tél. 347-7529

SAINT-AMABLE

LE S.O.F. TRAVAILLE BIEN

Pour un succès, c'en fut un que celui de samedi soir, le 10 février. A l'école St-François (garçons) s'étaient réunis 13 couples ayant participé aux cours fraternels du Service d'Orientation des Foyers donnés à St-Amable. C'était pour participer au Saint-Sacrifice de la Messe, célébré par M. le curé G. Martin. Devant l'autel, la position des sièges dessinait un demi cercle. La cérémonie, ouverte par un cantique méditatif "Michael", se poursuivit dans une très active collaboration des fidèles. L'un des assistants, après le chant du Gloria, de la "messe de l'assemblée se chargea de la lecture de l'Epitre, un autre, après la lecture de l'Evangile, fut la prière universelle qu'il avait composée au nom de tous. Après quoi, le prêtre transmit à tous, par l'intermédiaire d'un couple servant, des souhaits amicaux. Puis un court sermon sur "Eucharistie-Amitié". Enfin, se présentèrent à la communion ceux qui avaient déposé leur hostie dans le ciboire, au début de la messe. A l'Offertoire eucharistique fit suite celui de la collaboration fraternelle. Puis, répartition en deux équipes pour conversation sur certains problèmes de foi et de religion. Et la plénière.

A la soirée plus haut décrite, assistaient les membres suivants, du S.O.F. MM. et Mmes Pierre Charbonneau, Michel Simard, André A. Gemme, Roland McDuff, Narcisse Gemme, Isidore Charbonneau, Robert Chaloux, Armand Caouette, Ernest Gemme, Lionel Belleville, Patrice Gemme, Georges-Albert Gemme, Marc Gemme.

RENOUVEAU LITURGIQUE

Depuis des mois, qu'à nos trois messes dominicales, la grande majorité des fidèles chantent en choeur, ou font lecture à l'unisson ou dialoguent avec le prêtre. Au dire de tous les prêtres de passage, c'est agréablement surprenant. Et les fidèles sont, de façon très grès liturgiques. Aussi, d'après de remarquable, à l'affût des pronombreux témoignages, la présentation, dimanche dernier, le 11 février, par M. l'abbé Paul Saindon, de la paroisse St-Edmond, Saint-Jean, d'un enregistrement sur ruban magnétique de la messe rythmée qu'il a préparée en collaboration avec une trentaine de jeunes de sa paroisse, fut réellement appréciée et goûtée. Après l'Evangile, M. l'abbé Saindon se déclara d'abord favorablement impressionné par la réponse liturgique des fillettes et présenta le travail de la jeunesse de sa paroisse, un réel message aux jeunes et à tous, offert par des jeunes catholiques. Avant et après la messe, la reproduction magnétophonique fut présentée à environ la moitié de l'assistance. Un merci de tous, M. l'abbé!

PARENTS, MAITRES, ELEVES

Signalons, trop brièvement sans doute, une soirée fort remarquable offerte aux parents, lundi soir le 12 février courant. Sous l'initiative de Soeur Forget, directrice et de l'Association Parents-Maitres, avec la collaboration de plusieurs instituteurs et de leur classe d'élèves, une soirée éminemment éducative pour tous était offerte au public nombreux. Et soit dit en passant, une telle présence des parents est encourageante et réconfortante. Si les parents continuent de s'en mêler, l'éducation s'en portera beaucoup mieux. Nos parents l'ont comoris en grand nombre et ils méritent d'en être félicités.

COMMISSION SCOLAIRE

Les membres de notre Commission scolaire qui ont toujours eu jusqu'à orés-nt, l'heureuse idée de garder dans leur paroisse les élèves de 8e et 9e années, et qui, pour cela, sont félicités et enviés par beaucoup de commissions scolaires, vont de l'avant en ce qui concerne les moyens pédagogiques audio-visuels; déjà nous utilisons dans nos deux écoles, rétroviseur, télévision, projecteur à dispositives et à vue animées. Pour tout cela, ne méritent-ils pas de chaudes félicitations?

SOIREE DU 12 FEVRIER A L'ECOLE

Il faut signaler la présentation succinte et éclairante de Soeur Directrice: moyens audio-visuels nombreux d'autrefois, il faut en convenir, et nouveaux procédés audio-visuels. Il serait d'un grand intérêt d'étaler toutes les réussites de cette soirée: diapositives chromatiques, rétrovision, films, leçons de solfège, pas de danse, chants, leçons de français ou d'anglais, etc. Bref, une vraie belle soirée comme on en voit rarement aux dires de tous. Nos félicitations à tous nos professeurs et à notre Ass. Parents-Maitres dont voici les membres du Conseil:

MM. et Mmes Denis Bissonnette, prés.; Michel Simard, vice-président; Roland Lavierre, sec.; Simon Gemme, Edgar Dubé, trés.; Gaéton Gemme et Elzéar Beauchemin.

Bon succès à cette association décidée de voir aux intérêts des parents et des maitres en éducation. A cette association dont la direction se raffermit et dont les initiatives prennent de l'ampleur. Qu'elle continue son travail de grande utilité.

L'Oeuvre des Loisirs de Saint-Amable

● **Vous invite cordialement à son Carnaval**

les 1, 2, 3, mars

LISETTE CHARBONNEAU

MICHÈLE GAMACHE

Qui sera la Reine?

— PROGRAMME —

VENDREDI, 1er MARS, 8 h.:
Soirée dansante avec orchestre "Bomonts" à l'école St-François. Mot de bienvenue du président des Loisirs. Ouverture officielle, par Son Honneur le maire. Couronnement de la Reine. Hommages à la duchesse. — La gaieté de chacun contribuera à la joie de tous!

SAMEDI, 2 MARS:
Cinéma pour enfants à 2 h. 30 p.m. Admission gratuite. Transport par autobus scolaire. Soirée dansante à l'école St-François avec orchestre "Ti-Blanc Richard".

DIMANCHE, 3 MARS:
Défilé d'honneur. Départ de la rue Rémi à 2 h. 30 p.m. Courses de Ski-doo. Souper froid à la salle de l'école St-François, à 5 h. 30 p.m. Soirée dansante avec orchestre les "Capris". Tirage.

Qui vient chez-nous souhaite y revenir!

x x x

Le Bureau de direction de l'Oeuvre des Loisirs de St-Amable est composé de M. Edgar Dubé, président; Maurice Drapeau, vice-président; Micheline Williams, secrétaire; Mathieu Gemme, trésorier, Jeannine Lacoste, Jean-Guy Drapeau, Réal Gemme, Dominique Gemme et Rosaire Gamache, directeurs.

Ce groupe dynamique a étudié avec soin le programme du Carnaval, afin de plaire à tous. — Notez bien sur votre agenda. Nous allons à Saint-Amable, les 1er, 2 et 3 mars.

Soyez les bienvenus.

En vélo-ski :

La Jeune Chambre de Sutton a tout récemment organisé une randonnée des plus amusante au Mont-Sutton. En effet, elle a permis à ses membres et à ceux de la Régionale des Cantons de l'Est, d'être un premier groupe à pratiquer le plus nouveau sport d'hiver, à Sutton, le vélo-ski. Cinquante-quatre présents ont été enchantés et formulent l'intention de répéter leur exploit. On reconnait, de gauche à droite, quelques officiers : M. André Fortier, président de la Jeune Chambre de Cowansville; M. Lucien Roy, aviseur légal et secrétaire de la Régionale des Cantons de l'Est; M. Yvon Paquette, président de la Jeune Chambre de Sutton; M. Robert Boulanger, vice-président de la Régionale des Cantons de l'Est; M. Louis Turcotte, président de la Jeune Chambre de Saint-Jean.

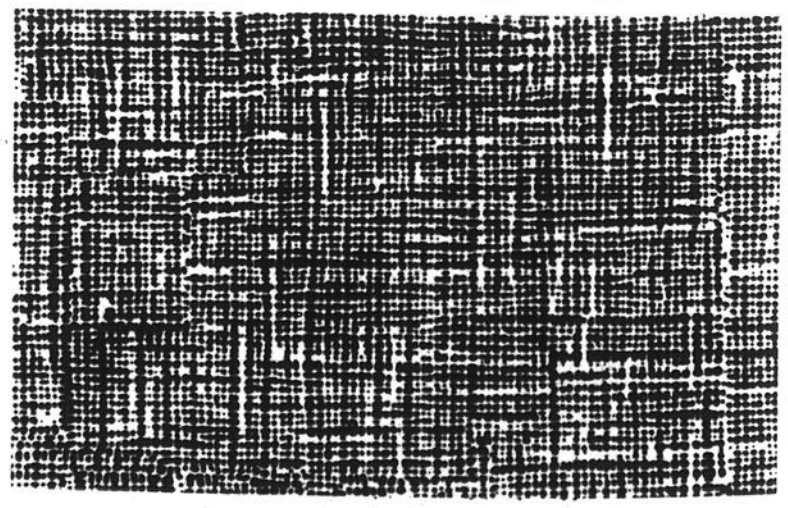

AVIS IMPORTANT

Si vous avez des enfants d'âge pré-scolaire c'est-à dire qui auront 5 ans avant le 1er octobre et désirez les inscrire à la maternelle pour septembre prochain.

Voici ce qu'il faut faire:
Vous adresser à l'Ecole Ludger Duvernay le jour de votre choix, AVANT LE 12 MARS 1968.

Contrecoeur

1668 1968

Comité de classement pour l'enfance inadaptée!

Le rapport mensuel de la direction générale des écoles, soumis à la dernière session de la Commission scolaire régionale Carignan, souligne l'existence et le fonctionnement d'un comité de classement pour l'enfance inadaptée.

C'est ainsi que, depuis janvier dernier, les noms des enfants qui souffrent de mésadaptation, d'un trouble de la personnalité, et qui donnent un rendement faible à l'école, sont désormais soumis à l'étude de ce comité de classement. Ce comité procède à l'étude du dossier complet par l'équipe de différents spécialistes: pédagogues, conseillers en orientation, psychologues, orthophonistes, audiologistes, infirmières, qui se rallient ensuite à une décision commune.

C'est dans le but de rendre justice à chacun que ce comité de classement a établi une marche à suivre précise dans l'étude d'un cas d'élève manifestant des problèmes d'inadaptation scolaire.

C'est ainsi que le professeur observe l'élève qui manifeste une inadaptation quelconque. Il s'en inquiète et verse les documents au dossier cumulatif de l'enfant. Il s'interroge sur la méthodologie à adopter avec cet élève et continue l'observation de son comportement en classe.

Le principal prend connaissance du problème de l'enfant et, après une étude suffisante, en informe les parents.

Il remplit alors une fiche de référence de cas, et la fait parvenir au directeur des services personnels aux étudiants, qui fait appel aux spécialistes.

Ceux-ci étudient le cas, produisent un rapport de leur diagnostic au directeur des services personnels aux étudiants. Celui-ci cumule les données des divers spécialistes et, pour terminer l'étude du cas, fait appel au comité de classement de l'enfance inadaptée.

Le comité de classement se réunit pour terminer l'étude du cas présenté. Une décision est prise et une recommandation est faite relativement à la décision.

Aucun changement de classe d'un élève ne doit être fait sans qu'une solution adéquate n'ait été trouvée par le comité de classement.

Le directeur des services personnels aux étudiants, M. Louis-Philippe Foucault, tient à préciser "Qu'avant tout transfert d'un élève, les parents en sont informés, de vive voix et par écrit par le responsable du comité". Tout classement final est porté à la connaissance de l'école que fréquente l'élève, s'il y a lieu.

Les membres du comité de classement sont: M. Réal Bertrand, directeur général des écoles, ou l'un de ses délégués; M. Ls-Philippe Foucault, directeur des services personnels aux étudiants et responsable du comité de classement; M. Laurier Gaudette, directeur du Service de l'enfance inadaptée; M. Gilles Aussant, du service de psychologie scolaire. Ce comité s'adjoint tout consultant jugé nécessaire, à savoir: travailleur social, aide-social, conseiller en orientation, psychologue scolaire, psychologue clinicien, psycho-pédagogue, orthophoniste, audiologue, infirmière, médecin, optométriste, etc.

Nouveau directeur de l'enseignement élémentaire à la régionale Carignan

La Commission scolaire régionale Carignan vient de procéder à la nomination d'un directeur de l'enseignement élémentaire qui aura la responsabilité générale des classes de 4e, 5e, 6e et 7e années. Il s'agit de M. Claude Capistran, professeur à l'école secondaire Sacré-Coeur, de Sorel, et coordonnateur de l'enseignement des mathématiques à la Commission scolaire régionale. On se souvient qu'en janvier dernier le Frère Marcel Delisle, f.c., quittait ses fonctions à la direction générale des écoles pour assumer d'importantes responsabilités au sein de sa communauté, à Rome. La nomination de M. Capistran remplit la vacance créée par le départ du Frère Delisle.

M. CLAUDE CAPISTRAN

Cette nomination est intéressante à plus d'un titre. Il possède une expérience précieuse de l'application du règlement No 1 et du fonctionnement général des ateliers pédagogiques. Il est intéressant de noter également le lien qu'il peut établir entre la fin de l'élémentaire et les premières années du cours secondaire, son intérêt pour les rythmes d'apprentissage et sa connaissance des méthodes actives de mathématiques à l'élémentaire.

M. Capistran aura la responsabilité de l'enseignement dispensé aux 4348 élèves du 2e cycle des écoles élémentaires des dix commissions scolaires locales faisant partie de la Comm. scolaire régionale Carignan, à savoir: Sorel, St-Joseph de Sorel et Tracy, Contrecoeur, St-Aimé, St-David, d'Yamaska, St-Michel d'Yamaska, St-Ours, St-Robert, St-Roch et Ste-Victoire.

M. la vedette, vous ne savez pas vivre!

Dernièrement, les Loisirs de Contrecoeur inauguraient l'ouverture du huitième carnaval d'hiver, dans les cadres des fêtes du tricentenaire.

Il y a quelques années, lors d'un certain carnaval, les Loisirs "louaient" les services d'un chanteur qui fut grandement apprécié. Pensant bien faire, de nouveau cette année, on réserva ses services, — Pour ouvrir les fêtes du carnaval, on voulait quelqu'un de bien. Un artiste de la radio, TV, que tout le monde conaissait bien!

Les gens de Contreceour ont payé pour le connaitre. Ses insolances, ses platitudes envers tout le monde, ses paroles à double sens nous ont fait découvrir le vrai portrait de cette "supposée vedette"; hier on se l'arrachait, aujourd'hui, il joue ses dernières cartes . . . et quel jeu pitoyable il a!

M. la Vedette, les gens de Contrecoeur, "habitants" qu'ils sont selon votre expression, en ont soupé de vos niaiseries; et sachez qu'à Contrecoeur, au moins, on sait vivre et qu'à l'avenir, on saura très bien se passer de vous.

Dommage . . . dire qu'auparavant, on vous considérait comme un type sympathique. Quel changement!

L'atelier pédagogique de Contrecoeur

REUNION DU 30 JANVIER 1968
OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Cette rencontre s'amorce sous la présidence de M. L. Doyle, qui récite la prière et souhaite la bienvenue aux nouveaux adjoints.

PRESENCES

Aux membres du comité de direction mentionnés à la dernière réunion se sont ajoutés:

Mesdames Gisèle Bonin, Estelle Routhier, Gabrielle Handfield, Hélène Fecteau, Georges Gaudette, Mae Papin. — Messieurs: Jean-Marie Tétreault, Claude Chrétien.

DEFINITION DE NOTRE ORGANISME

M. le président rappelle à tous les assistants la définition de l'atelier pédagogique selon le "Guide pédagogique" No 5, (p. 8)

"L'atelier pédagogique est une formule de participation qui permet à des éducateurs travaillant en équipe, de préparer et de réaliser eux-mêmes les projets relatifs au renouvellement pédagogique de leur école".

Cette définition détermine aussi le but de notre travail.

COMITE DE TRAVAIL

Pour répondre d'une façon plus objective aux questions proposées par Soeur Yvonne Martin, nous divisons en 5 comités d'études les membres présents. Ces comités se groupent selon l'identité des questions ainsi réparties:

1er comité: question du bulletin et des examens de promotion; 2e comité: question du tuteur et de la rotation des professeurs; 3e comité: question du dossier cumulatif; 4e comité: question des services de la bibliothèque; 5e comité: question des niveaux différents pour des matières différentes.

La discussion est animée et s'avère de bonne qualité, surtout elle nous fait découvrir plus profondément l'intérêt que chacun y trouve et aussi la nécessité de nous informer et de nous inquiéter davantage sur ces questions d'actualité.

NOUVEAU SERVICE

Nous organisons un comité de "communications" lequel se chargera des invitations lors de la réunion des parents. C'est un service additionnel à celui des directions d'écoles.

Mme Laurette TETREAULT, sec.

"L'école nouvelle" sera présente à Contrecoeur!

Le dernier rapport soumis par la direction générale des écoles à la Commission scolaire régionale Carignan, souligne que, depuis le 21 août 1967, la direction générale des écoles a publié 52 communiqués de presse pour l'information des parents et du public en général.

C'est ainsi que poursuivant le rôle d'information décrit par le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, la direction générale des écoles s'est adressée successivement aux directions d'écoles, par des lettres circulaires, au personnel enseignant, directives méthodologiques et aussi au grand public, par des communiqués à la presse, et à la radio.

Ces communiqués et ces textes de documentation ne sont que la partie écrite de l'information transmise par la direction générale des écoles. Il faut ajouter à cela les conférences, les tables rondes, les panels et les échanges auxquelles les commissaires d'écoles, les membres de la direction générale des écoles et les membres de la Comm. d'information ont toujours accepté de participer avec plaisir. Tous ces responsables de l'éducation demeurent d'ailleurs constamment à la disposition de tous les groupes intéressés: associations parents-maitres, ateliers pédagogiques, clubs sociaux, associations diverses, amicales, etc.

De plus, la Commission scolaire régionale Carignan a acheté, récemment, le film préparé par la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec et intitulé "L'Ecole nouvelle". Ce film est offert à tous les organismes qui en font la demande. Les écoles secondaires Mère Marie-Rose et Le Nobiet Duplessis de Contrecoeur ont déjà retenu le film pour les prochaines semaines. D'ici la fin de l'année scolaire, le film sera présenté dans toutes les écoles élémentaires et secondaires du territoire de la C.S.R.C.

SAINTE-JULIE

NAISSANCE

Le 18 février a été baptisé Joseph, Léo, Stéphane, né le 6, enfant de M. Roger St-Pierre et de Marcelline Lussier. Parrain et marraine: M. et Mme Léo-H. Lussier (Rose-Aimée Daunais), de St-Amable, grands-parents. Porteuse: Mme Jean-Paul Charlebois, tante.

DECES

Le 15 février, M. le curé Goyette, assisté de M. le curé Gabriel Martin, de Saint-Amable, a chanté le service de Mme Origène Dalpé, née Alva Charlebois décédée à l'âge de 85 ans et 11 mois. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil 4 garçons: Lionel, Gérard, Simon et Armand; 2 filles: Mme René Gauthier (Mignonne); Mme veuve Hervé Courtois (Berthe) ainsi que de nombreux petits-enfants et quelques arrière-petits-enfants.

Nos sincères condoléances à la famille.

A.F.E.A.S.

Notre assemblée de février réunit plus de la moitié des membres, soit 25 sur 42. L'étude sociale sur le travail féminin trouva des opinions partagées et suscita une longue discussion. On compléta les inscriptions des participantes au cours de couture qui doit commencer le 26 courant. 52 personnes ont donné leur nom; il faudra faire trois groupes, les lundi, mercredi et jeudi, de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m. Le professeur sera Mlle Madeleine Côté.

Comme autre activité, on organisa une visite au Salon de l'Agriculture pour le lendemain, le 15 courant. 18 personnes y allèrent. Quelques renseignements furent donnés en réponse à des questions. Un prix de présence apporté par Mme Gaston Hébert fut gagné par Mme Claude Provost. La soirée se termina par le goûter préparé par Mmes Gaston Desrochers, Jacques Prévost et Claude Provost.

CARNAVAL

Les Loisirs organisent un Carnaval pour les 8, 9 et 10 mars. Les candidates au titre de Reine sont Mlles Pauline Perreault et Ginette Trudeau. C'est la quantité de billets de tirage vendus qui décidera du choix. Veuillez les encourager dans ce beau travail. Les profits seront employés utilement pour le terrain de jeux des Loisirs. Les activités des trois jours seront détaillées la semaine prochaine.

PAULINE PERREAULT

Pauline a 18 ans. Ses études secondaires terminées, elle se consacra à la tenue de maison pour quelques mois. Elle est maintenant caissière pour un grand marché de Ste-Julie. Belle personnalité, elle sait ce qu'elle veut et fait tout pour l'obtenir. Caractère vivant, tenace et jovial. Elle occupe ses loisirs à la danse, la lecture, le cinéma et la natation. Comme vous voyez, c'est une fille très active. Elle possède donc toutes les qualités pour obtenir le titre de Reine des Loisirs de Ste-Julie, pour l'année 1968-69.

Bonne chance, Pauline!

GINETTE TRUDEAU

Née à Ste-Julie, il y a de cela 21 ans, Ginette est heureuse de se présenter candidate au titre de duchesse des Loisirs 1968. Douée d'une belle personnalité, Ginette n'a pas de difficulté à s'attacher de nombreux amis. Des cheveux ébène encadrent un visage rayonnant de joie de vivre. D'une volonté à toute épreuve, Ginette ne recule pas devant l'obstacle. Ainsi, en plus de son travail comme opératrice de machine à coudre, Ginette est résolue à parfaire ses connaissances générales par la lecture de volumes enrichissants. Dans ses temps libres, elle prend plaisir à mijoter quelques petits plats ou encore, si la température le permet, vous la verrez défier nos pentes enneigées . . . en traîne sauvage. Cette personnalité est-elle digne d'une Reine? Il en dépend maintenant de vous.

ST-REMI
EN REVUE

144 Chèvrefils, Saint-Remi Tél. 454-3250

sur le vif...

(Yvon Duranceau)

LE CLUB DE PERSONNALITE

C'est samedi le 9 mars à 6 hres p.m. qu'aura lieu le souper de fèves au lard du Club Personnalité St-Remi, à la salle des Chevaliers de Colomb. A cette occasion, il y aura élection générale du bureau de direction de 1968-69. Les billets sont présentement en vente.

CHAMBRE DE COMMERCE SENIOR

La Chambre de Commerce Sénior de St-Remi organise pour samedi le 16 mars 1968, un souper avec élections du bureau de direction de la Chambre. Ce souper revêtira un cachet spécial, vu que les membres du futur Club de Golf de St-Remi participeront grandement à cette soirée. Différentes motions seront discutées, et des décisions d'importance seront prises. C'est pourquoi, nous invitons tous les membres de la Chambre et du Club de Golf à lire notre article intitulé ELECTION CHAMBRE DE COMMERCE SENIOR ST-REMI...

COURS DE GOLF

Pour les amateurs de golf, l'Association Récréative de St-Remi donne présentement des leçons de golf avec instructeur expérimenté, à l'école St-Viateur. Pour ceux qui désireraient participer à ces cours, s'adresser à MM. Maurice Marotte ou Yvon Duranceau.

CARNAVAL ETUDIANT

L'Association des étudiants de l'école Pierre Bédard tient cette semaine son Carnaval-étudiant. Ce Carnaval se terminera par le couronnement de la Reine des étudiants samedi soir à l'école Pierre Bédard, lors de la danse organisée par l'Association Récréative St-Remi. Nous lançons une invitation à tous les jeunes de se rendre en grand nombre à cette soirée dansante.

Elections Chambre Senior St-Remi

"Invitation cordiale à toute la population de St-Remi et de la région ainsi qu'aux membres de la Chambre de Commerce Senior de Ville St-Remi et du tout nouveau Club de Golf de St-Remi.

Vous êtes amicalement convoqués, accompagnés de votre épouse (ou de votre amie) à participer activement à l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE de votre Chambre de Commerce Senior locale.

Organisée par le Comité de réception de ladite Chambre, les profits de cette éclatante soirée seront versés au tout nouveau Club de Golf de St-Remi, actuellement en formation.

Samedi le seize (16) mars 1968. à l'hôtel Windsor de Ville St-Remi, à 6 heures de l'après-midi.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour:

a) Se récréer agréablement en prenant l'apéritif (entre 6 hres et 7 hres p.m.)
b) S'informer sur les activités de la Chambre en 1967, tout en dégustant les brillantes entrées à la Marie-Verthe... (entre autres les homards succulents, etc...)
c) Se choisir un bureau de direction (re: pour la Chambre de Commerce Senior) pour 1968, en savourant les appétissants plats de résistance d'un délicieux buffet froid, ornementé de jolies pièces montées...
d) Commenter le rapport du Club de Golf de St-Remi, en finissant avec le dessert...
e) Se divertir au son d'un orchestre des plus réputé et spécialement recruté à cette effet... voici l'heure du digestif...

Vous vous apercevez, n'est-ce pas que le menu est des plus copieux! Le prix du billet est fixé à $10.00 par personne et à $5.00 pour la dame qui l'accompagne, soit $15.00 pour un couple. Il comprend de délicieux goûter, un apéritif ou deux petites bouteilles de bière, l'un ou l'autre au choix, ainsi que les frais de l'orchestre qui vous charmera de ses mélodieuses envolées.

Nous comptons avec vous pour faire de cette "SOIREE" le point culminant des activités sociales du tout St-Remi en 1968, ce qui n'est pas peu dire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations empressées et nos remerciements anticipés.

N.B.: Ceux qui désireraient nous aider d'une façon plus tangible encore, nous expédierais les chèques ou mandat-poste à l'adresse indiquée ci-dessous. Leurs billets leurs seront retournés aussitôt par courrier. Comptant sur votre collaboration, nous vous en remercions à l'avance.

Comité de Réceptions de la Chambre de Commerce Senior Ville St-Remi, Qué.

a-s M. Raymond Lemieux, président, rue Ste-Anne, Ville St-Remi, Qué.

DECES

A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 13 courant est décédée à l'âge de 58 ans, après une longue maladie, Mme Crancis Lahaie, née Alda Beaudin.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Remi, vendredi le 16 février, à 10 hres.

A l'issue de la cérémonie, la dépouille mortelle fut conduite au cimetière de St-Remi où eut lieu l'inhumation.

Le cortège funèbre fut conduit par deux gendres de la défunte, MM. Paul Léonard et Pierre Dubuc.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, neuf enfants dont deux fils et brus: René et son épouse Jeannine Sorel, de St-Remi, Rémi et son épouse Fleurette Boyer, de St-Remi, six filles et cinq gendres: M. et Mme Paul Léonard, (Rosa de Montréal), M. et Mme Jean-Paul St-Pierre, (Laurette de St-Joseph-de-Sorel), M. et Mme Gaston Papineau, (Annette de St-Remi), M. et Mme Pierre Dubuc, (Germaine de St-Isidore), M. et Mme Pierre Tremblay, (Lucienne de l'Ile Ste-Thérèse), Mlle Rita Lahaie, de Montréal, son beau-fils et son épouse, M. Marcel Lahaie et son épouse Dorothée St-Pierre de St-Pierre-de-Sorel, quatre soeurs et deux beaux-frères, M. et Mme Jules Galant, (Alexandria de Montréal), M. et Mme Cléophas Boyer, (Rose de Sherrington), Mme vve Gaston Bonin, (Florence de Ville-Jacques-Cartier), Mlle Pierrette Beaudin de Montréal, deux frères et une belle soeur, M. et Mme Pierre Beaudin de Montréal, M. Aristide Beaudin de Montréal.

La famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des sympathies lors du décès de Mme Francis Lahaie soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

Ceux qui ont omis de s'inscrire sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

SAINT-PAUL ILE-AUX-NOIX

Les élèves de l'Ecole Centrale de Saint-Paul Ile aux Noix remercient sincèrement les parents et les amis des jeunes qui ont eu la bienveillance de sacrifier leur après-midi pour venir encourager leur festival, qui s'est déroulé sur la patinoire de l'école, dimanche le 18 février.

Leur reconnaissance se manifeste d'une manière toute spéciale envers les membres du Comité des Loisirs de la localité qui n'a rien épargné pour assurer le succès de cette agréable détente. Les nombreux et magnifiques prix, dons généreux de ce même comité, ont réjoui les héros des différentes compétitions, de même, liqueurs et bonbons ont été fort savourés de l'école entière, petits et grands.

Cordial merci au Comité des Loisirs de St-Paul qui s'intéresse si aimablement à l'organisation de nos heures de liberté.

MEDAILLE DU CENTENAIRE

M. Lionel Ethier, de St-Paul Ile aux Noix, président de la Commission scolaire, maire de la municipalité et ex-membre de la C. S. régionale Honoré-Mercier est un heureux récipiendaire de la médaille du Centenaire, pour services qu'il a rendus à sa communauté depuis plus de vingt ans.

On se rappellera que le récipiendaire a occupé les fonctions d'échevin et de commissaire pendant de nombreuses années pour, dans la suite, se voir décerner la présidence de la Commission scolaire, qu'il occupe depuis plus de quinze ans. Il y a un an, il était élu, par acclamtaion, maire de sa municipalité.

Une telle reco aninseedcansé-
Une telle reconnaissance de services rendus ne pouvait être décernée à un récipiendaire plus dévoué pour sa communauté et ses concitoyens.

L. E. GAUVIN, sec.-trés.

ÉRABLIÈRE ST-VALENTIN
Ouverture Saison 1968

Dimanche le 3 mars de 1 hre à 5 hres p.m..

ORCHESTRE "LES GANTS BLANCS"

Repas servis tous les jours
Informations et réservations: Tél. 347-2171 ou 347-2884

Dernière heure...

Nous acceptons les nouvelles de dernière heure au journal "LE RICHELIEU" jusqu'à 11 hres, le mercredi avant-midi.

Il en est de même pour les "Petites annonces".

La Direction

GRANDE DANSE

organisée par l'Association Récréative St-Remi Inc.
à l'école Pierre-Bédard de St-Remi

Samedi le 2 mars à 8h.30 p.m.

En vedette:

la formidable
"Equipe 79"

2 orchestres Bienvenue à tous - Musique continuelle

A Napierville

PAR MAURICE TREMBLAY

Système d'aqueduc et d'égouts
Demande de soumissions

Lors de la dernière assemblée spéciale du conseil municipal, il a été décidé de demander des soumissions publiques pour la construction du système d'aqueduc et d'égouts.

Les appels d'offres devront être établis selon un prix unitaire à la verge carrée excavée pour le creusage. La même procédure s'appliquera pour le remplissage soit un prix unitaire à la tonne pour la pierre et le gravier. Les soumissions seront ouvertes jeudi le 28 mars à 8 hres p.m.

Proposition rejetée

Le conseiller Jean-Claude Frédette a proposé qu'il soit inclu sur cette même demande de soumissions, que les contracteurs donnent aussi un prix global pour tout le contrat selon les plans et devis. La proposition a été rejetée faute de secondeur.

Achat du système d'aqueduc et d'égouts de M. Poissant?

Le conseil achètera-t-il le système d'aqueduc et d'égouts privé que M. Thomas Poissant opère dans la partie sud du Village? M. Poissant, accompagné de son avocat, Me Choinière était présent lors de la dernière assemblée. M. Poissant a déclaré qu'un estimé de son système avait été fait par la compagnie d'évaluation Sherbrooke Trust de Montréal. L'estimé de la compagnie s'élève à $20,600.00.

Selon les conseillers, il y aurait une différence considérable dans le coût de l'estimation puisqu'il y a deux ans l'estimé présenté à la Régie des Eaux était de $10,000.00. Le projet d'achat a été mis à l'étude.

Démonstration Westinghouse chez A. Rouillier

Grande démonstration Westinghouse aux Ameublements Rouillier de Napierville les 7 - 8 et 9 mars.

M. Rouillier, propriétaire de Ameublement Rouillier, tient à aviser la population de Napierville et des environs qu'une représentante de l'Hydro-Québec sera à la disposition des clients où visiteurs du magasin durant ces trois jours de démonstration.

Cette représentante vous renseignera sur les commodités des poêles, refrigérateurs ainsi que les laveuses à vaisselle Westinghouse. Invitation à tous de venir visiter l'intérieur de ce magnifique magasin qui a été rénové à neuf dernièrement.

Un représentant du journal Le Richelieu sera aussi sur les lieux.

Clôture de la soirée des marchands

Mardi soir dernier au théâtre Ciné-Palais avait lieu la soirée clôture des films présentés par une association de marchands. Pour cette occasion, la salle était remplie à capacité et plusieurs personnes ont dû demeurer debout pour assister au spectacle.

M. Romain Lussier propriétaire du Ciné-Palais a tenu à remercier la population qui a toujours assisté en très grand nombre à chacun des douze programmes qui ont été présentés pour le prix modique d'entrée de 25¢.

M. Lussier a aussi remercié les marchands pour leur coopération financière, et s'est dit convaincu qu'un autre programme du même genre pourrait avec la coopération des marchands être présenté l'an prochain.

Gagnant du $50.00

L'heureux gagnant du $50.00 a été M. Elie Labonté de Napierville.

Soirée Canadienne

Samedi le 2 mars 1968 à 8 heures p.m. en la salle de l'école secondaire de Napierville, il y aura grande soirée du Bon Vieux Temps organisée au profit de la Fabrique. Bienvenue à tous.

Félicitations

Félicitations à Robert Pinsonneault de Napierville qui a été l'heureux gagnant d'un $50.00 lors du tirage du Navigateur la semaine dernière. De son oncle.

SAINT-EDOUARD

NAISSANCE

Le 18 février a été baptisé Joseph, Pierre, Yves, né le 7, enfant de M. Victorien Grégoire et de Constance Lebrun. Le parrain a été M. Pierre Grégoire et la marraine Nicole Grégoire, frère et soeur du bébé. Porteuse: Mlle Denise Grégoire, soeur. Sincères félicitations aux heureux parents.

RETRAITE PAROISSIALE

Cette année, nous aurons une retraite paroisiale commençant dimanche prochain le 3 mars 1968.

M. le curé nous donnera les heures des messes au cours de la semaine.

Toutes les personnes seront invitées à ces divers sermons qui seront sans doute très instructifs.

Prions et faisons prier tous nos enfants pour le succès de cette retraite et le plus grand bien de nos âmes.

SAINT-JACQUES LE MINEUR

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Roger Daigneault et Mme Urgel Deneault qui sont actuellement à l'hôpital pour intervention chirurgicale et Mmes Emile Guilbault et Raymond Forcier qui sont de retour chez elles.

Nous offrons nos sincères condoléances à M. et Mme Aurèle Aubry à l'occasion du décès de son frère, M. Roger Aubry, de Sherbrooke.

N'oubliez pas ceux et celles qui veulent renouveler leur abonnement au Richelieu peuvent s'adresser à Mme Guy Dulude ou aux Editions du Richelieu Ltée, à St-Jean. Merci à l'avance.

RETOUR DE MISSION: Après un séjour de douze ans au Pakistan oriental, le père Joseph Patenaude, des Pères de Sainte-Croix, sera de retour parmi les siens pour quelques mois de repos. Il descendra d'avion à Dorval, mardi prochain, 5 mars à 3 h. 25 p.m. Le père Patenaude est le fils de Mme Joseph Patenaude de Lacolle.

Nos petites annonces vous seront toujours profitables.

ENCAN

SUR LA FERME DE

ROGER VERDON

Rang des Etangs, NAPIERVILLE

SAMEDI LE 2 MARS 1968 A 2 HEURES PRÉCISES

SERA VENDU un très bon troupeau de 46 têtes d'animaux Ayrshire et Holstein de choix, toutes claires de test fédéral et dont plusieurs vaccinées. Ce troupeau comprend 20 très bonnes vaches Ayrshire et 5 Holstein dont plusieurs fraîches et d'autres dues sous peu; 4 taures saillies pour l'automne; 7 taures de 1 an; 1 jeune taureau Holstein de 8 mois; 8 belles génisses d'élevage; et 1 taureau de 2 ans (très bon producteur).

Cet excellent troupeau d'animaux AYRSHIRE a été sélectionné et amélioré depuis nombre d'années et contient plusieurs très beaux sujets d'élevage.

CAUSE DE L'ENCAN: Abandon de l'industrie laitière

CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque

Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur

AUSSI A VENDRE: Ferme très bien située et avec bonnes bâtisses.

JULES CÔTÉ
Encanteur bilingue licencié
1274, rue Sud, Cowansville
Tél. 263-0670 – 295-2130

SPÉCIAUX CETTE SEMAINE

TOUT NOUVEAU **BIÈRE FROIDE**

poulets 2 à 4 lbs. frais — LB 35¢

cuisse et poitrine fraîche — LB 45¢

bacon sans couenne — LB 49¢

côtes croisées — LB 59¢

saucisse au boeuf idéal — LB 45¢

MARCHÉ CORRIVEAU

On a toujours du BEAU chez CORRIVEAU!
spécialité: viande de l'ouest

370, rue Saint-Jacques NAPIERVILLE
tél. 245-3840 rés. 346-6439

Matériaux de construction et quincaillerie

Si payé en 30 jours moins 5% d'escompte

Livraison et estimation gratuits

PLYWOOD SPÉCIAL

5/16 la feuille	$3.04
3/8 la feuille	$3.53
1/2 la feuille	$5.16
5/8 la feuille	$6.15
3/4 la feuille	$7.60

MAURICE BOURGEOIS INC.

259, rue Saint-Martin NAPIERVILLE Tél. 245-3322

SHERRINGTON

LAICS FRANCISCAINS

A l'Externat Classique, Cité Jacques-Cartier, avait lieu dimanche dernier, une importante réunion des laics franciscains à laquelle participaient M. l'abbé Philémon Corriveau, curé, Mme Médéric Bachand, présidente, Mme Grégoire Rémillard, secrétaire, M. G. Rémillard.

RETRAITE

MM. Arthur et André Guérin reviennent d'une retraite prêchée par le R. P. Doran, o.p., du 23 au 25 février, à la maison Ste-Bernadette à Saint-Jean.

POUR LES DAMES

A la maison Ste-Bernadette à Saint-Jean, du 1er au 3 mars, il y aura pour les dames qui veulent bien en profiter, des jours merveilleux de grâces. Cette retraite sera prêchée par M. l'abbé Léo Foster, très avantageusement connu de tous.

Invitation chaleureuse à toutes les dames de la paroisse.

NOS MALADES

Tous nos voeux pour un prompt rétablissement à Mme Eméril Hamelin qui revient d'un séjour à l'hôpital de Saint-Jean.

M. Lord Giroux qui a été hospitalisé lundi le 19 février à St-Jean.

A Mme Vincent Boutin, également hospitalisée à St-Jean.

A Denis Giroux, fils de M. Lord Giroux et Robert Giroux fils de M. Léo Giroux, retenus à la maison à la suite d'accidents divers.

MARIAGE

En l'église de Verdun le 2 mars sera célébré le mariage de M. Jacques Bertrand de la paroisse St-Rédempteur, fils de feu Edouard Bertrand et de Marie-Ange Burke à Mlle Alice Beaudin, de Verdun, fille de M. Pecci Beaudin, de Sherrington et de Alexandrine Daragon.

QUILLES

HAUTS SIMPLES:

Guy Lussier	152
Réal Robidoux	145
René Dumouchel	131
Aline Dumouchel	141
Yvette Tétreault	127
Suzanne Lambert	122

HAUTS TRIPLES:

Guy Lussier	438
René Dumouchel	363
Georges Surprenant	362
Aline Dumouchel	334
Lise Lussier	314
Fernande Hotte	307

Alliance Mutuelle-Vie écrit son milliard

Son encours total a doublé en moins de cinq ans.

L'Alliance compagnie mutuelle d'assurance-vie a tenu son assemblée annuelle lundi, le 19 février. C'est à cette occasion que fut présenté aux assurés le 75e rapport annuel.

Dans sa présentation du rapport, le président, M. Belzile, a souligné l'étape importante franchie en 1967 lorsque le total des assurances-vies en vigueur a dépassé LE MILLIARD.

Le rythme accéléré de progrès maintenu surtout depuis une dizaine d'années est responsable dans une large mesure, dit-il, du nouveau sommet atteint par la compagnie. Pour appuyer cet énoncé, M. Belzile indiquait à l'assemblée que l'encours, qui vient de dépasser le milliard, avait doublé en moins de cinq ans.

Le point de développement atteint par l'Alliance mutuelle-vie en fait, dit-il, une compagnie qui se classe aujourd'hui en avant de 93% de toutes les entreprises d'assurance-vie faisant affaires sur le continent nord-américain. C'est là un fait qui n'est peut-être pas suffisamment connu. Lorsqu'il s'agit d'entreprises canadiennes-françaises d'assurance, on prend trop souvent pour acquis, dit le président, qu'elles sont de taille trop modeste.

Au cours du dernier exercice, l'actif de la compagnie est passé de $61 5 millions à $68.5 millions. M. Belzile rappelait que cet actif est entièrement investi au Canada et que les milliers de gens profitent de ces placements.

Les revenus de la compagnie, l'année précédente, avaient atteint $14,675,653. En 1967, ils s'élevaient à $16,585,387. Les nouvelles assurances émises forment un montant total de près de $185 millions, une augmentation appréciable sur le volume de $161 millions obtenu en 1966.

Le rapport rappelle que depuis le début de 1967, la compagnie verse aux détenteurs de polices participantes un dividende dès la première année et que les assurés qui laissent ces dividendes en dépôt bénéficient d'un taux d'intérêt de 5¼%. En traitant de cet aspect du rapport, le président annonçait une augmentation de l'échelle de dividendes à compter de 1968.

Un bon citoyen DONNE DE SON SANG

SAINT-VALENTIN

BINGO

Le Cercle des Loisirs remercie tous ceux qui sont venus les encourager vendredi dernier. Vu la nombreuse assistance, ils ont décidé d'en faire un autre vendredi prochain, le 1er mars à 8 h. 30 précises et par la suite à tous les vendredi soirs.

Bienvenue à tous.

SAINT-BERNARD

MARIAGE

En l'église du Christ-Roi de Mtl le 25 février a été célébré le mariage de Mlle Réjeanne Gaboriault fille de M. et Mme Henri Gaboriault de cette paroise, à M. André Parent, fils de M. Léopold Parent de Montréal. Après leur voyage de noces, les époux habiteront à Montréal.

Un citoyen bien connu de St-Bernard de Lacolle, qui revenait d'un mois de vacances en Floride avec sa famille, est entré d'urgence à l'hôpital Maisonneuve, samedi le 10 février, sous les directives du Dr Desgroseillers, de Lacolle.

Son séjour d'une durée d'environ deux semaines, devra se terminer bientôt, mais sa maladie qui est le diabète avancé, ne pourra jamais se guérir, par conséquent il devra mettre la pédale douce dans son travail, même si ce n'est que saisonnier.

Parmi les infirmières, le hasard a voulu que l'une d'elles soit Mlle Diane Roy, de Saint-Jean.

M. Roger Noël sera de retour chez lui bientôt et devra être suivi continuellement par son spécialiste, le Dr Jean Prud'Homme, de Montréal.

TIRAGE

Le 3ème mardi de chaque mois a lieu le tirage de 100 gallons d'huile à chauffage, au Gaz Bar "Spur" rue de l'Eglise à Lacolle. Cadeau avec chaque achat de gazoline. Le gagnant de février est M. Albert Laforest, de Lacolle. N'oubliez pas le tirage d'une Télévision portative "Philco" qui aura lieu le 29 mars au magasin Landry & Fils, à 8 hres p.m.

BLAIN ENR.
HUILE À CHAUFFAGE
LACOLLE TÉL. 246-3198

Vous voulez vous amuser!

AVEC L'ORCHESTRE
"Les Mētēors"

Vous pourrez vous divertir tous les vendredis et samedis de 9 hres à 2 hres.

C'est un rendez-vous à
L'HÔTEL CENTRAL
DE SHERRINGTON

J. H. JANNELLE LTÉE

GROS ET DÉTAIL
A DES PRIX
DÉFIANT TOUTE
CONCURRENCE

ÉQUIPEMENTS DE FERME "BEATTY" REFROIDISSEURS À LAIT "DARY-KOOL"
ARTICLES DE FERRONNERIE ET PLOMBERIE TÔLE GALVANISÉE ET ALUMINIUM
PEINTURE ROBBIALAC - BRIQUE - CIMENT
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Tél. 347-3080 Napierville - Tél. 245-3348

CORPORATION MUNICIPALE
DU VILLAGE DE NAPIERVILLE,
COMTE DE NAPIERVILLE

APPEL D'OFFRES

Pour la construction du réseau de distribution d'eau, du système d'égoûts séparatifs dans le territoire de la municipalité du village de NAPIERVILLE.

Les entrepreneurs qui disposent des capacités financières et techniques, des équipements et outillages nécessaires, sont appelés à soumettre leurs offres à la Corp. Mun. du village de NAPIERVILLE.

Les soumissions scellées portant le nom du soumissionnaire, renfermées dans une deuxième enveloppe, adressées au sec.-trésorier du village de NAPIERVILLE, seront reçues jusqu'à cinq heures de l'après-midi (5 h p.m.), le 28 mars 1968.

Les intéressés peuvent se procurer le dossier de l'adjudication au bureau du secrétaire de NAPIERVILLE, contre le paiement de cent dollars ($100.00) ou chèque visé de cent dollars ($100.00) tiré sur une banque canadienne à charte, fait à l'ordre de la Corp. Mun. du village de NAPIERVILLE.

Le solde de $60.00 sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans, cahier des charges et devis descriptif, en bonne condition, dans les trente (30) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

Le soumissionnaire devra remplir toutes les formules du dossier d'adjudication, autrement, sa soumission sera déclarée nulle et non avenue, sur le champ.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte, d'un montant égal à dix pour cent (10%) de sa soumission.

La municipalité n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions, et le soumissionnaire ne peut prétendre à aucune indemnité.

L'entrepreneur peut, à partir du 4 mars 1968, obtenir le dossier complet de l'adjudication au bureau du s.-trés. du village de NAPIERVILLE.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à l'assemblée du Conseil municipal le 28 mars 1968, à 8 h p.m.

Yves Dupont,
S.-trésorier.

ENCAN PUBLIC
CHEZ
LÉO LANGLOIS
105, rue de l'Eglise, Lacolle

SAMEDI LE 2 MARS 1968 A 1 HRE PRÉCISE

SERA VENDU:

Cuisinière Bélanger combinée, frigidaire de marque Frigidaire, laveuse "Inglis" 1 an d'usure, sécheuse "Inglis" 1 an d'usure, set de cuisine: 4 chaises, 1 table; set de salle à manger: 6 chaises, 2 buffets dont 1 vitré et 1 long; Set de salon: 1 set, dont une causeuse, 2 personnes, une berceuse, une chaise droite, 2 divans-lit; miroirs, cadres, 2 tables antiques, une berçeuse antique, horloge antique, chaises antiques, machine à coudre Singer: électrique avec banc, tables, lampes, cendriers, tapis, radio, TV, 2 lits jumeaux, bureaux, 1 lit double, couverture de laine, tout le linge de lit, de maison, vaisselle, marmites, rôtissoire électrique, balayeuse électrique, ouvre-boîtes électriques, chaises de parterre, éventail pour cuisinière, couteaux, fourchettes, 2 fers à repasser, planche à repasser, rideaux, pôles à rideaux...

Une foule d'autres articles trop long à énumérer

CONDITIONS: Argent comptant

ROGEL LAMOUREUX
Encanteur licencié
Tél. 245-3435

FILMS A LA TV

EXPLICATIONS

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, s'il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Canal 2

VENDREDI, 1er MARS

11 heures 30 a.m.:
"PORT D'ATTACHE" (5)

Fr. 1943. Comédie dramatique avec René Dary et Michèle Alfa. Moyen. Belles images d'extérieurs. Scènes osées.

1 heure 30:
"L'OBSEDE" (4)

G. B. '49. Film policier avec R. Newton et Sally Gray. Cynisme. Amour illicite.

8 heures 30:
"CET ENFANT EST MIEN" (5)

E. U. 1961. Mélodrame avec C. Stevens et Troy Donahue. Inconduite. Epilogue positif.

11 heures 30:
"SOIS BELLE ET TAIS-TOI" (5)

Fr. 1958. Comédie policière avec Henri Vidal et Mylène Demongeot. Images osées. Mariage traité à la légère.

SAMEDI, 2 MARS

3 heures:
"PRISONNIER DU HAREM" (5)

G. B. 1954. Comédie avec Akim Tamiroff et Donald Sinden. Ensemble amusant. Moeurs assez libres.

4 heures 30:
"JUDEX (3)

Fr. 1964. Comédie policière avec C. Pollock et Francine Bergé. Climat d'invraisemblance. — travesti de mauvais goût.

11 heures 15:
"BOULEVARD DU CRIME" (5)

Fr. 1955. Drame policier de R. Gaveau avec Frank Villard et Maria Mauban. Intrigue assez originale Réalisation inégale. — Perspectives morales fausses.

LUNDI, 4 MARS

11 heures 30 a.m.:
"L'IMPOSSIBLE M. PIPELET" (5)

Fr. 1955. Comédie avec Michel Simon et Gaby Morlay. — Ensemble honnête. Situation irrégulière.

1 heure 30:
"MA FEMME EST UNE SORCIERE" (3)

E. U. 1943. Comédie fantaisiste avec Frederic March et Veronica Lake. Interprétation sensible. Sain divertissement. (a).

11 heures 35:
"LA GLU" (5)

Fr. 1938. Drame avec Marie Bell et André Lefaur. Ensemble lourd et conventionnel. Situations scabreuses.

MARDI, 5 MARS

11 heures 30 a.m.:
"ESCAPADE" (5)

Fr. 1957. Comédie policière avec Louis Jourdan et Dany Carrel. Rythme enlevé. Présentation sympathique d'un criminel.

11 heures 35:
"LA SOURCE" (2)

Suéd. 1959. Légende dramatique avec M. Von Sydow et B. Petersson. Victoire de la grâce sur le mal. Viol présenté avec réalisme mais sans complaisance.

MERCREDI, 6 MARS

11 heures 30 a.m.:
"LE GUERISSEUR" (5)

Fr. 1953. Film à thèse avec Jean Marais et Danièle Delorme. préoccupations sociales. Eléments délicats.

1 heure 30:
"MEMOIRES D'UN FLIC" (5)

Fr. 1956. Drame policier avec Michel Simon et Suzy Prim. — Courage et sens du devoir. Milieu interlope.

JEUDI, 7 MARS

11 heures 30 a.m.:
"LES LOUPS DANS LA VALLEE" (5)

E. U. 1957. Western avec Alan Ladd et Virginia Mayo. Tendance positive. Violences. (a).

1 heure 30:
"CADET ROUSSELLE" (4)

Fr. 1954. Comédie avec François Périer et Bourvil. Qualités chevaleresques. Détails légers. (a).

11 heures 35:
"SI ÇA PEUT VOUS FAIRE PLAISIR" (5)

Fr. 1948. Comédie avec Fernandel et Berval. Film de série. Inconduite.

Canal 10

VENDREDI, 1er MARS

11 heures 30 a.m.:
"UN GRAND PATRON" (4)

Fr. 1951. Drame de milieu avec Pierre Fresnay et René Devillers. Thème à tendance positive. Lacunes d'ordre moral.

12 heures 30:
"LA ROUTE DU BONHEUR" (5)

Fr. 1953. Comédie avec Philippe Lemaire et Luis Mariano. Méfaits présentés de façon réaliste.

2 heures:
"LE BAL DU PRINTEMPS" (5)

E. U. 1951. Comédie musicale avec Doris Day et Gordon Mc Rae. Vie de famille mise en valeur. (a).

7 heures 30:
"LE CHEVALIER DU ROI" (4)

E. U. 1954. Film de cape et d'épée avec Tony Curtis et Janet Leigh. Rythme enlevé. Héros loyal, épris de justice. (e).

11 heures 15:
"IDYLLES A CARACAS" (6)

Mex. Drame sentimental avec Ariadne Welter et Yolanda Varela. Sentimentalité intolérable. Conception légère de l'amour et du mariage.

SAMEDI, 2 MARS

12 heures 30:
"LA PATROUILLE PERDUE" (3)

E. U. 1934. Film d'aventures avec Victor McLaglen et Boris Karloff. — Solidarité. Violences. (a).

1 heure 45:
"LA MADONE DES SLEEPINGS" (5)

Fr. 1955. Compliqué. languissant. Amour libre.

8 heures 30:
"LA FILLE DES BOUCANIERS" (6)

E. U. 1950. Film d'aventures avec Yvonne de Carlo et Philip Friend. Présentation sympathique d'un pirate dans le cadre d'une époque révolue.

11 heures 15:
"ATLANTIQUE, LATITUDE 41" (4)

G. B. 1958. Drame de R. Baker avec Kenneth More et Ronald Allen. La tragédie du "Titanic" qui sombra dans l'Atlantique en 1912. Leçons positives. Sujet à réflexion. (a).

DIMANCHE, 3 MARS

1 heure 30:
"RASPOUTINE" (5)

Fr. 1954. Film biographique avec Pierre Brasseur et Isa Miranda. Doctrine du salut par le péché.

12 heures p.m.:
"MAMAN COLIBRI" (5)

Fr. 1937. Comédie dramatique avec Huguette Duflos et J.-P. Aumont. Adultère présenté avec sympathie.

LUNDI, 4 MARS

12 heures 30:
"ENIGME AUX FOLLIES BERGERES" (6)

Ensemble embrouillé et ennuyeux. Scènes osées et suggestives.

2 heures:
"LE NOUVEAU TESTAMENT" (6)

Fr. 1936. Comédie avec Sacha Guitry et Jacqueline Delubac. — Libertinage rendu sympathique.

11 heures 15:
"L'HOMME AU MASQUE DE CIRE" (5)

E. U. 1953. Film d'épouvante avec Vincent Price et Frank Lovejoy. Violences. Tension.

MARDI, 5 MARS

12 heures 30:
"VILLA SANS-SOUCI" (5)

Fr. 1955. Comédie avec Jean Bretonnière et Lucien Baroux. Scénario et dialogues médiocres. Situations délicates.

2 heures:
"RUE DE L'ESTRAPADE" (3)

Fr. 1953. Comédie avec Anne Vernon et Daniel Gélin. Tendance positive. Détails troubles.

11 heures 15:
"SINCEREMENT VOTRE" (6)

E. U. 1955. Film musical avec Liberace et Joanne Dru. Ensemble anodin. (a).

MERCREDI, 6 MARS

12 heures 15:
"TROIS VIEILLES FILLES EN FOLIE" (6)

Fr. 1952. Vaudeville avec Jean Tissier et Pierre Larquey. Comique vulgaire. Mariage et religion ridiculisés.

12 heures 30:
"LA PEUR AU VENTRE" (5)

E. U. 1956. Mélodrame policier avec Jack Palance et Shelly Winters. Notations psychologiques intéressantes. Scènes dures.

2 heures:
"RUE DES SAUSSAIES" (5)

Fr. 1950. Film policier avec A. Vernon et Maurice Regamey. — Milieu taré.

11 heures 15:
"LE FRANÇAISE ET L'AMOUR" (5)

Fr. 1960. Film à sketches. Les étapes de la vie amoureuse de la Française. Amoralisme. Scènes suggestives.

JEUDI 7 MARS

11 heures 30 a.m.:
"J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES" (6)

Fr. 1959. Drame social avec Christian Marquand et A. Lualdi. Etalage de haine, de violence et de sensualité.

12 heures 30:
"MATERNITE CLANDESTINE" (6)

Fr. 1953. Mélodrame avec Dany Carrel et Michel Roux. Réalisme cru de certaines scènes.

2 heures:
"LE CHEVALIER DE LA REVOLTE" (6)

It. 1949. Film de cape et d'épée avec M. Berti et R. Lupi. Patriotisme. (a).

8 heures 30:
"CASINO DE PARIS" (5)

Fr. 1957. Comédie musicale avec Gilbert Bécaud et Caterina Valente. Bons numéros de music-hall. Attitudes et tenues libres.

11 heures 15:
"RICHARD COEUR DE LION" (5)

E. U. 1953. Film d'avventures avec Rex Harrison et Virginia Mayo. Trahisons. tueries. Danse suggestive.

Canal 7

11 heures 35:
"UNE FEMME MARQUEE" (5)

E. U. 1958. Film biographique avec Dorothy Malone et Errol Flynn. Déchéance due à l'alcoolisme.

SAMEDI, 2 MARS

11 heures 35:
"HISTOIRE D'UN GRAND AMOUR" (5)

Mex. Drame sentimental avec Jorge Negrete et Gloria Marin. Bonnes scènes de danses folkloriques. Inconduite.

DIMANCHE, 3 MARS

11 heures 35:
"L'AFFAIRE GARDEN" (5)

E. U. 1935. Drame policier avec Ermund Lowe et Virginia Bruce. Assez bien construit. Violences. (a).

LUNDI, 4 MARS

11 heures 35:
"RIVIERE SANS RETOUR" (4)

E. U. 1953. Drame d'aventures avec Marilyn Monroe et Robert Mitchum. Bassesse morale d'un personnage. Attitudes provocantes.

MARDI, 5 MARS

11 heures 35:
"LE BRIGAND BIEN-AIME" (5)

E. U. 1956. Film d'aventures avec Robert Wagner et Jeffrey Hunter. Présentation sympathique d'un bandit. Brutalités.

MERCREDI, 6 MARS

11 heures 35:
"LE JUSTICIER" (5)

G. B. 1956. Film de cape et d'épée avec George Baker et Sylvia Syms. Courage. Amour de la patrie. (a).

JEUDI, 7 MARS

11 heures 35:
"LE VENGEUR" (5)

E. U. 1956. Western avec Randolph Scott et James Craig. — Violences. (a).

Tél. 346-9875

SPECIALITE:
DEMENAGEMENTS
HOMMES D'EXPERIENCES

Alliance mutuelle-vie

l'une des plus anciennes institutions d'assurance-vie du Québec

marque son 75ième anniversaire

75

Aujourd'hui une importante compagnie, elle dépasse 93% des entreprises d'assurance-vie du monde

Ses assurances en vigueur excèdent le milliard

Elles ont doublé en moins de cinq ans

$6.5 millions ont été versés en bénéfices durant '67 dont $1¼ million en dividendes

Et la compagnie annonce une hausse de l'échelle des dividendes à compter de '68

Son actif de $68.5 millions profite à des milliers de gens

Plus de $184 millions de nouvelles assurances furent souscrites en '67

UNE IMPORTANTE INSTITUTION AU SERVICE DE SES ASSURES. L'ALLIANCE MUTUELLE-VIE A MERITE LA CONFIANCE QU'ON LUI ACCORDE.

ALLIANCE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

La compagnie adresse à tous ses assurés un exemplaire du rapport annuel. Toute autre personne intéressée est invitée à en faire la demande au siège social: 680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2.

Entre nous, mesdames

avez-vous la langue BIEN ou MAL pendue?

Vous avez certainement entendu cette petite phrase, proférée d'un air malicieux par la gent masculine: "Sois belle et tais-toi". Evidemment, elle ne s'adresse à aucune d'entre nous!!! La première partie, peut-être, la deuxième sûrement pas. A preuve, les commérages, les cancans, le papottage qui, courant les rues, s'immiscent dans les foyers et excercent des ravages si démoralisants.

"Tout cela, par notre faute? Voyons, vous rêvez, chère madame". Me direz-vous. Je rêve? Malheureusement pas. Reprenons les choses par le commencement. Les femmes ont un immense besoin de communiquer, de dialoguer, de causer... les hommes aussi?... Donc elles parlent... et de quoi? Nous arrivons au point crucial. Elles parlent de la maison, de leur mari, des enfants, de leur petit univers. Mais leur parterre étant rarement assez grand, elles empiètent sur celui du voisin ou de la voisine. Elles en parlent à leur aise, à tort et à travers dans la plupart des cas.

Pourquoi ce comportement? Il y a trois raisons très précises qui expliquent cet état de chose. La première, et elle est de taille, c'est que les femmes ne cherchent pas agrandir leur champ d'intérêt. Elles demeurent malheureusement passives et peu désireuses d'approfondir leurs connaissances. De quoi peuvent-elles parler, sinon, de ce qui les préoccupent. Leurs intérêts étant très limités, elles s'enlisent dans l'habitude de parler d'une personne et de l'autre.

La deuxième raison, c'est que la femme, de par sa nature même, est plus portée vers les êtres que vers les choses. Cependant cette très grande qualité est sapée à la base, par la jalousie, par un manque d'indulgence et disons le mot, de charité la plus élémentaire. Ces femmes pensent-elles se grandir en détruisant la réputation d'autrui? Dans ce travail de démolition, le pic et la pelle sont avantageusement remplacés par des langues acérées et empoisonnantes.

La troisième raison, et elle n'est pas non plus la moindre, c'est qu'un trop grand nombre d'entre nous, manque totalement de discipline intellectuelle. Nous faisons trop peu notre profit de cette parole d'évangile:

"Tourne sept fois ta langue dans ta bouche avant de parler". Nous ne faisons aucun effort pour endiguer le flot de paroles qui nous habite. Nous parlons comme nous marchons, sans y penser, sans réfléchir et combien de fois dépassons-nous notre pensée! Et dans ce sens je vois ici un manque de discipline intellectuelle.

En fait, il ne s'agit pas de nous taire. Loin de là. Nous avons besoin de parler et la société a besoin d'entendre ce que nous avons à dire. Encore faut-il que nous parlions à bon escient. Les ragots n'aident personne. Il y a tant de choses intéressantes de nos jours. Contentons-nous d'échanger plus sur les idées, les faits et les choses. Par ailleurs, essayons d'aider les autres par nos paroles réconfortantes.

Avant de terminer, je voudrais souligner un point important: la discrétion. Cette précieuse qualité ne doit pas seulement être dirigée vers les autres mais aussi vers nous-même. Si nous divulguons les secrets les plus intimes de notre vie privée, nous nous exposons aux commérages de toutes sortes. Ouvrir nous-même le circuit du bouche-à-oreille par nos confidences est facile. L'Arrêter c'est tenter l'impossible. Oui, sur ce point précis il faut faire nôtre le fameux "Tais-toi"...

Thérèse Versailles

L'hiver... dans le sud

Deux charmantes tenues tout-confort!
Robe et jupe pantalon
où la féminité garde bien sa place.

N'est-ce pas l'art
de combiner agréablement
le pratique et le charme?

l'AFEAS DIT NON À DEUX PROJETS DE LOI

L'A.F.E.A.S. (l'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale), organisme groupant 32,000 membres dans la province, a fait connaître l'opinion de ses membres sur les projets de loi concernant l'avortement et la généralisation de la taxe de vente.

L'Exécutif général de l'association s'est adressé à l'honorable Pierre Elliott-Trudeau et au Cabinet des Ministres à Ottawa, pour manifester contre le projet de loi omnibus qui contient des sujets aussi incompatibles que le sont la loterie, l'homosexualité, le divorce et l'avortement, et demander que l'on se prononce sur chaque item, séparément.

Non, à l'avortement:

L'A.F.E.A.S. dit "NON" à l'avortement, parce que le droit à la vie est fondamental; que le projet de loi Trudeau va directement à l'encontre de ce droit; que la loi existante respecte mieux ce droit et que pour ces raisons, l'A.F.E.A.S. s'oppose catégoriquement à toute modification de la législation actuelle sur l'avortement et en particulier à l'article 209 du code criminel.

Contre la généralisation de la taxe de vente:

L'A.F.E.A.S. a aussi protesté auprès du Premier Ministre l'honorable Daniel Jonhson et au Conseil des Ministres, contre le projet de loi voulant généraliser la taxe de vente à 7%, parce que cette taxe s'attaque directement au petit salarié et qu'elle l'obligerait à des privations sur des choses aussi essentielles que sont la nourriture, le vêtement et les médicaments.

Du Charme avec Charmis

par

Jean-Paul Mercier, E.V.E.
Esthéticien-Visagiste-Electrologiste

La femme de 40 ans

Prévenir et guérir la déshydratation

Les traitements chocs de rehydratation sont devenus presque indispensables à cette époque de l'année.

Votre allure est encore jeune. Votre visage toujours agréable mais, en vous regardant de plus près, vous apercevez de légères flétrissures; la peau se déshydrate, le visage s'alourdit. Mais vous avez le désir et la volonté de rester jeune et belle, ce qui est plus que favorable à la réussite des traitements que vous allez entreprendre, car il n'est jamais trop tard pour bien faire ! Les soins de votre esthéticien-" visagiste " auront un triple but : raffermir les tissus; améliorer la circulation et la beauté plastique de votre visage. Vous pouvez et devez commencer par un traitement esthétique d'attaque, une série de traitements chocs de réhydratation qui, à cette époque de l'année, sont devenus presque indispensables. Les soins qui suivront (donnés en institut), seront constitués par un ensemble de procédés qui feront appel aux appareils électriques destinés à raffermir les tissus et à activer la circulation. N'oubliez surtout pas que votre traitement devra être consolidé par un traitement d'entretien chez vous; vous devez collaborer et vous astreindre à suivre les conseils de votre esthéticien " visagiste ".

D'abord, tous les soirs, vous devez vous nettoyer le visage avec un lait nettoyant bien adapté à la nature de votre peau. Le nettoyage se complète habituellement par une lotion désincrustation, suivie d'une crème de nuit ou de cures spéciales. Les masques doivent être appliqués au moins une fois par semaine, car ils sont particulièrement actifs. Le matin, la crème de base hydratante est indispensable et le maquillage, en plus d'ajouter à votre charme, s'il est discret et bien adapté, jouera plus que jamais son rôle protecteur.

Pour tous vos problèmes d'ordre esthétique, visagisme et électrolyse, écrivez-moi à Courrier Charmis, 242 St-Jacques, St-Jean, P.Q.

Camp d'été pour jeunes filles

Il y aura 15 ans cette année qu'un groupe de jeunes filles dynamiques réussissait à mettre sur pied une immense villa située dans le nord des Laurentides, à 60 milles de Montréal, pour favoriser l'épanouissement des jeunes durant la saison estivale.

Et même si la neige ne vient que de s'installer définitivement et qu'elle réjouit encore le coeur de tous les sportifs, ce n'est pas trop tôt que de préparer en beauté les vacances d'été.

Aussi, LA BONNE-ENTENTE, située sur les bords du Lac Charlebois, non loin de Ste-Marguerite du Lac Masson, invite déjà à la détente du plein-air. Il s'agit d'une villa pour jeunes filles à la recherche d'un endroit pittoresque, soit pour des vacances ou pour des fins de semaine.

LA BONNE-ENTENTE, villa d'été, type auberge de jeunesse. Camp de repos et de pleine liberté, où aucun horaire n'y est imposé, sauf celui des repas et du silence nocturne. On y trouve le confort de l'eau chaude et froide dans chacune des chambres.

LA BONNE-ENTENTE, villa d'été, lieu de plaisir pour tous les goûts. Natation, pédalo, chaloupes, canot, ski-nautique, ballon-volant, badminton, ping-pong, discothèque, piano, télévision, croquet, excursions en montagne, pique-niques, soirées folkloriques, feux de camp, feux de foyer, danses, jeux variés.

De plus, LA BONNE-ENTENTE possède une chapelle sur les lieux et le service religieux y est assuré.

LA BONNE-ENTENTE est fière d'être en mesure de répondre aux exigences même des groupes qui aiment à se réunir par exemple pour des sessions d'études. Nous pouvons recevoir jusqu'à 60 personnes à la fois. On peut s'adresser à : la responsable de la Villa, 1173, rue Seymour, Montréal 25, Qué. Tél.: 933-5823, ou encore après 6 h p.m. à tél.: 767-3515.

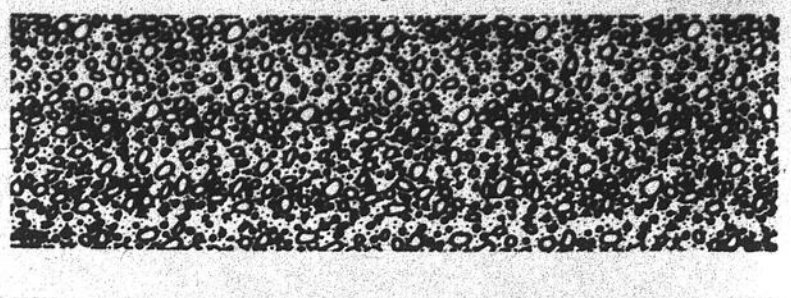

PARLONS TISSUS

Par Thérèse Duval

LE SHANTUNG

LE MOT SHANTUNG, de provenance chinoise, désigne un matériel tissé avec une surface inégale en utilisant ici et là des fils allongés et tordus. Généralement, il s'agit de robes à prix modiques et à base de rayonne ou d'acétate mêlée avec du coton.

POUR DONNER PLUS de corps à ces tissus délicats, le manufacturier y ajoute un produit spécial, qui malheureusement est souvent soluble à l'eau.

PLUSIEURS FEMMES se plaignent que même l'eau tache le SHANTUNG. En réalité, l'eau ne tache pas mais dissout ce produit solidifiant.

AINSI, N'ESSAYEZ JAMAIS d'enlever les taches et évitez le contact avec l'eau. Seul votre nettoyeur pourra traiter le SHANTUNG et en retrouver l'élégance et la fraicheur premières.

PROCHAIN SUJET : LOTIONS POUR CHEVEUX

Ecrire à : "PARLONS TISSUS", C.P. 458, Montréal 3

COPYRIGHT RESERVE — 12

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES NETTOYEURS ET BUANDIERS DU QUÉBEC

J. Bédard
NETTOYEUR — TAILLEUR
CLEANER — TAILOR
TEL. 346-6042 SAINT-JEAN, QUE. 33, ST-CHARLES

MARTIN
ENTREPOSAGE
SERVICE DE CHEMISES
TELS: SAINT-JEAN 347-2373 RIVE-SUD 677-5203

Pour votre beauté
Mesdames, Mesdemoiselles
SOINS ESTHETIQUES - VISAGISME
ELECTROLYSE
Les consultations, conseils et prescriptions sont toujours sans frais.
Dépositaire des produits: EDITH SEREI
FERNAND AUBRY ANNA PEGOVA
STUDIO CHARMIS
242, rue St-Jacques, St-Jean P.Q. Tél. 347-4566

DÈS AUJOURD'HUI
VOUS PARAITREZ
PLUS RAVISSANTE
si vous portez
une BRASSIERE et
une GAINE ou un CORSET
Corette
Mme L. Bergeron
Corsetière graduée
Tél. 347-1466 Saint-Jean
150 St-Jacques
Heures d'affaires:
tous les jours excepté
le mercredi sur rendez-vous
seulement.

PHILIPPE
THEBERGE
ENRG.
LAVAGE DE CHEMISES
NETTOYEUR PRESSEUR TEINTURIER
SERVICE DE 5 HEURES
265, 4e AVE, IBERVILLE
346-9444

Plusieurs VENTES en magasin 347-5253
Le meilleur choix... au meilleur prix
Kirkman
Marshalls of Canada Ltd.
G. Farrar, gérant
QUI DIT TISSUS, DIT MARSHALLS
Plusieurs spéciaux en magasin
23, rue Saint-Jacques Saint-Jean, Qué.

ARMAND PEPIN, Ltée
NETTOYEUR
REMBOURREUR DE MEUBLES
ATTENTION PARTICULIERE
A TOUS VOS VETEMENTS
Service prompt et courtois
TEL. RESIDENCE 346-5245 Tél. atelier
385, 8e AVENUE, IBERVILLE TEL. 347-3778

Tarte aux bananes

⅓ tasse de margarine ou de beurre
¼ tasse de sucre
1 jaune d'oeuf
1 tasse de farine tamisée
2 tasses de bananes écrasées (5 environ)
⅓ tasse de sirop de maïs
⅛ c. à thé de sel
1 c. à table de margarine ou de beurre
1 c. à thé de jus de citron
¼ c. à thé de muscade
½ chopine de crème riche, fouettée ou de garniture à desserts commerciale.

Crémer la margarine. Ajouter le sucre et battre jusqu'à ce que léger et mousseux. Incorporer le jaune d'oeuf. Ajouter la farine. Façonner la pâte en une boule, abaisser et presser légèrement à l'intérieur d'une assiette à tarte de 9 pouces pour en couvrir le fonds et les bords. Piquer à four chaud (400° F.) pendant 10 minutes ou jusqu'à ce que cuit. La pâte sera très légèrement dorée. Refroidir. Remplir de mélange aux bananes. Au moment de servir, recouvrir de crème fouettée nature ou reconstituée (garniture à desserts commerciale).

MELANGE AUX BANANES :

Mélanger les bananes, le sirop de maïs, le sel et la margarine dans une casserole. Sur feu moyen, amener au point d'ébullition. Enlever du feu. Laisser refroidir. Ajouter le jus de citron et la muscade. Verser dans l'abaisse.

Popularité du concours des Jeunes Elégants canadiens

Le concours national de bourses des Jeunes Elégants canadiens commandité par Cel-Cil Fibres Limited, en collaboration avec la Men's Wear Traveller's Association et la National Garment Salesmen's Association, offre aux gagnants nationaux une bourse d'études de $1,000, une garde-robe complète, ainsi qu'un trophée. Il s'adresse à tous les élèves finissants, garçons et filles, des écoles secondaires publiques, privées et paroissiales, à condition qu'ils se classent pour toutes les matières dans la première moitié de leur classe et qu'ils terminent leurs études secondaires en juin 1968.

Chaque concurrent doit accompagner sa formule de participation d'une photo récente, ainsi que d'un texte ne dépassant pas 250 mots sur le sujet : " Une tenue soignée peut-elle avoir une influence sur votre avenir ? ", rédaction qui sera soumise à un jury.

Les noms des semi-finalistes du concours des Jeunes Elégants canadiens, un garçon et une fille de chacune des trois régions, est (Québec et Maritimes), centre (Ontario) et ouest, seront annoncés à Toronto le 31 mars. Chaque semi-finaliste recevra une garde-robe complète, une obligation d'épargne du Canada d'une valeur de $100 ainsi qu'une plaque gravée, et pourra participer à la finale. Un jury choisira les gagnants nationaux et la présentation des prix aura lieu à Montréal au début de juin 1968.

Les inscriptions doivent être postées avant le 1er mars 1968. On peut obtenir des formules de participation aux Services de la rédaction, Cel-Cil Fibres Limited, 800 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2, Québec, ou à la Men's Wear Traveller's Association ou la National Garment Salesmen's Association.

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger
Appelez "LE RICHELIEU"
347-7529

"Finies les mains rouges et vieillies"!

Si vos mains sont gonflées et rouges, vous souffrez sans doute d'un trouble circulatoire. Craignez les variations de la température, (passage du froid au chaud), et plus encore, celles du degré hydrométrique de l'air (passage du temps sec au temps humide).

Si le trouble est très accentué, votre médecin vous prescrira sans doute un traitement général (médicaments antispasmodiques, vitamine A à fortes doses, parfois traitement glandulaire). Vous pouvez en outre essayer l'excellent exercice suivant:

Posez, cote à cote, deux récipients, remplis, l'un d'eau chaude, l'autre d'eau froide. Trempez vos mains dans le premier pendant deux ou trois minutes, puis dans le second, et ainsi de suite. Maintenez l'eau de la première cuvette suffisamment chaude.

Si vos mains se marbrent de violet ou demeurent longtemps gonflées, remplacez l'eau chaude par de l'eau tiède additionnée d'une grosse cuillerée de farine de moutarde. De temps à autre, au cours de la journée, faites jouer vos mains, serrez, par exemple vos poignets sur un mouchoir roulé en boule, puis rouvrez-les plusieurs fois de suite.

Ne laissez jamais pendre vos bras.

SYLVAIN 18 mois enfant de M. et Mme Claude Ménard de Saint-Sébastien.

Dames Auxiliaires de l'hôpital Saint-Jean

Mme Jeanne Métras élue présidente

Mercredi le 14 février a eu lieu à l'hôtel New Windsor l'assemblée annuelle des Dames Auxiliaires de l'Hôpital de Saint-Jean.

Lors du souper, à la table d'honneur étaient présents le Dr Jean-Marie Côté, M. Georges Roy, administrateur des finances ainsi que le R. P. Charles Lebel, le nouvel aumônier de l'hôpital.

A la fin du repas, Mme Willie Samson, présidente, terminant son terme, offrit un chèque de $1,500 au Dr Jean-Marie Côté. Ce dernier remercia pour ce don et souligna le bien qu'apporte à l'hôpital la présence des Dames de l'Association.

Au cours de l'assemblée, on nomma le nouveau Conseil pour l'année 1968 comme suit:

Mme Jeanne Métras, présidente; Mme Willie Samson, ex-présidente; Mme Frederic Kutter, vice-présidente et relations extérieures anglaises; Mme Gustave Signori, 1ère vice-présidente; Mme R. McQuillen, 2e vice-présidente; Mme Yvette Lapierre, trésorière; Mme René Payen, secrétaire-archiviste et relations extérieures françaises; Mme Edmond Pinard, secrétaire; conseillères: Mmes Ls Lebel, R. Grenier, Lionel Piédalue, Gérard Arial, Roch Vinet, Huguette Derome, Lionel Tétreault, B. Ladouceur, Alfred Dion, Léo Leblanc, Alfred Fortin, R. Longtin, Th. Marquis, L. Deschênes, Oscar Boulais; Mme Roch Rheault présidente du magasin; Mme E. Lasnier, présidente de la bibliothèque; Mme M. Ladouceur, présidente des tricots.

Félicitations aux nouveaux membres.

La soirée se termina par une partie de cartes.

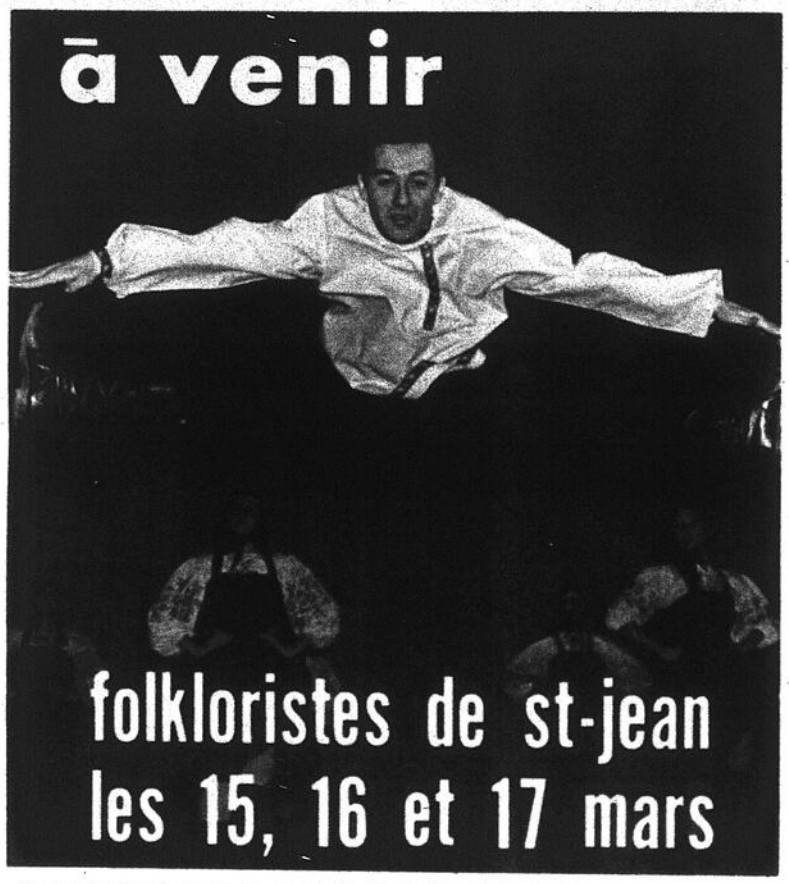

faites marcher vos doigts dans les PAGES JAUNES

C. P. du diocèse de Saint-Jean

Actif: $60 millions de dollars pour 80,000 sociétaires

Révélations à la Société pour le progrès

Les 43 Caisses Populaires du diocèse de Saint-Jean ont un actif de $60 millions pour 80,000 sociétaires.

La rive sud aura demain un rôle extrêmement important à jouer dans la province de Québec et il semble que de plus en plus, des études ont été amorcées pour nous permettre d'être à la page sur la rive sud et d'être organisés d'une façon permanente.

A preuve, en 1965, dans le diocèse de Saint-Jean, il y avait 40 caisses avec un actif de $32 millions et 56,000 sociétaires, à peine trois ans plus tard, on compte 43 caisses avec près de $60 millions d'actif et 80,000 sociétaires. Tel est le bilan impressionnant du progrès accompli par les caisses et qui démontre l'accroissement de l'économique dans la région. Ce bilan a été fait par M. Albert Boyer, au cours d'une causerie prononcée devant la Société pour le Progrès de la Rive-Sud, à l'occasion du déjeuner hebdomadaire de cet organisme.

"En pourcentage", a ajouté le conférencier, "le diocèse de St-Jean a toujours été en tête de tous les diocèses et c'est bien compréhensible puisque l'expansion résidentielle, commerciale et industrielle s'est effectuée d'abord dans notre diocèse, particulièrement la rive sud, et nous notons que cet essor continue". "Et", d'ajouter M. Boyer, "il y a place pour beaucoup plus encore".

A cet effet, le gérant de la Caisse Populaire de Saint-Pierre-Apôtre, de Longueuil, a révélé qu'une étude bien superficielle de tous les coins du diocèse de Saint-Jean indique que les caisses populaires ne possèdent que 30% du potentiel actuel, mais a-t-il déclaré, comme le diocèse est en continuel mouvement, nous présumons que le potentiel va certainement augmenter et permettre ainsi que notre essor s'accentue davantage. Si nous maintenions le même potentiel qui existe aujourd'hui, nous estimons être capables de doubler nos effectifs dans cinq ou six ans".

D'ailleurs, si le passé est garant de l'avenir, les caisses populaires sont dévolues à un futur très brillant, puisqu'en 12 ans, dans le diocèse de Siant-Jean, elles ont multiplié leur actif global par 9, plus que quintuplé leurs effectifs en sociétaires, et ajouté 18 nouvelles caisses.

Les caisses du diocèse groupent 350 administrateurs, 125 commissaires de crédit et 126 conseillers de surveillance qui accomplissent tous un travail bénévole.

Dans la ville de Longueuil seulement, où M. Boyer est gérant de la Caisse Saint-Pierre-Apôtre, l'actif de $12 millions dont $7 millions en prêts, environ 2,000 épargnants, 4,000 emprunteurs. Dans le diocèse tout entier, un actif de près de $60 millions, dont $31 millions prêtés, 80,000 épargnants et 21,000 emprunteurs.

Moucher les nuages

EVEIL A L'AVIATION AU QUEBEC

Pour la première fois, depuis sa fondation, il y a un an et demi, le Conseil de l'Aviation du Québec a tenu une réunion réellement représentative, le 20 janvier à Drummondville.

En effet, les représentants de plusieurs associations et de plusieurs opérateurs commerciaux, ainsi que [illegible] étaient présents, de sorte que le groupe représentait au moins 5,000 personnes intéressées à l'aviation au Québec.

Mais, ces personnes ne sont pas intéressées seulement à l'aviation, puisqu'elles ont tenu à confirmer le but premier du Conseil, qui sera "l'aviation au service du développement économique du Québec". C'est là un trait important, puisqu'on a trop souvent accusé les intéressés à l'aviation de ne s'intéresser à l'aviation que pour l'aviation; au contraire, le Conseil de l'Aviation du Québec cherchera à en soutirer tous les avantages économiques possibles.

A ce meeting, un résident de Saint-Jean, M. Jacques [illegible] le supporte, a été choisi secrétaire. Le président sera M. Jean Vinet; le vice-président sera M. Jean-Paul Huneau; le trésorier sera M. Charles Giroux, respectivement de Montréal, Pierrefonds et Drummondville.

Comme premier projet, le Conseil se propose de compiler des renseignements sur tous les aéroports de la province de Québec et d'en sortir une carte et un botin. [illegible] cité en exemple à plusieurs points de vue, dont: la collaboration des journaux locaux, l'organisation de pageant aérien, le feuillet standard distribué au travers le Canada et les Etats-Unis pour les renseignements sur l'aéroport, l'initiative de la formation du Conseil de l'Aviation du Québec, la collaboration avec l'Ecole Technique pour l'établissement de cours pour la formation de mécaniciens d'avions.

Le prochain meeting du Conseil de l'Aviation du Québec se tiendra à Sorel, alors que les délégués seront les invités de la Ville de Sorel, laquelle se chargera des frais des repas et des salles. Félicitations à Sorel.

LE PILOTE

Dames Seules

REMERCIEMENTS

Plus de 150 personnes assistaient à la partie de cartes qui eut lieu mardi, le 20 février, dans la grande salle du Centre des Oeuvres, rue Longueuil. La Section des Dames Seules remercie sincèrement tous ceux et celles qui participèrent au succès de cette organisation en formant des tables, en offrant des prix de présence ou en contribuant à la préparation du goûter.

La prochaine réunion de la Section des Dames Seules aura lieu, mardi, le 19 mars, à 2 h. dans la grande salle du Centre des Oeuvres.

Mme A. SURPRENANT, pub.

Les mots croisés vous sont offerts par la

Pharmacie Règnier

195, Rue RICHELIEU Tél. 346-5582 ST-JEAN

PRESCRIPTIONS —— PRODUITS REXALL
CHOCOLAT ET BONBONS LAURA SECORD

Mots croisés

PROBLEME 19

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	O	L	U	T	I	O	N	■	E	V	A
2	A	■	E	R	R	O	N	E	S	■	A	M
3	L	U	■	E	U	D	E	S	■	U	N	E
4	U	S	E	■	C	E	■	S	U	R	I	R
5	T	A	R	E	■	R	I	E	N	■	T	E
6	A	G	I	T	E	■	O	L	I	V	E	■
7	I	E	N	A	■	A	■	R	■	A	■	M
8	R	R	■	T	A	N	T	O	T	■	A	A
9	E	■	M	■	S	E	I	D	E	S	■	R
10	■	S	I	S	■	R	E	E	L	■	O	C
11	M	E	D	E	C	I	N	■	L	A	V	E
12	A	M	I	T	I	E	■	R	E	C	E	L

PROBLEME 20

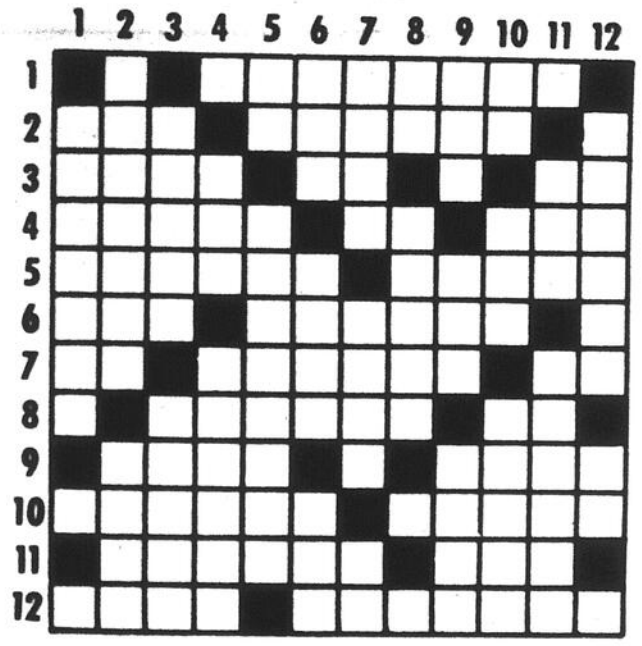

HORIZONTALEMENT

1-Fête de Noel.
2-A travers. - Filles du même père et de la même mère.
3-Présentement. - Prép. lat. - Ville de Chaldée.
4-Aplatir la tête d'un clou. - Article. - Animal domestique.
5-Entières, complètes. - Savants.
6-Bière anglaise. - Analyse d'un dessin pour tissu.
7-Venu au monde. - Contestation en justice. - Moi.
8-Qui ne pèse guerre. - Poss.
9-Gamin de Paris. - Entre le vert et le bleu.
10-Bouton à ressort. - Qui a un trou.
11-Faire une incision autour de. - Adj. num.
12-Crochet de fer. - Fécond. qui produit beaucoup.

VERTICALEMENT

1-Dans tel état de santé.
2-Bigarré. - Contraction convulsive de certains muscles du visage (pl.).
3-Inspection exacte. - Sable des bords de la mer (pl.).
4-Manche au jeu de tennis. - Qui a du savoir.
5-Unique en son genre. - Culte rendu à la divinité.
6-Pron. pers. - Paysage. - Partie d'une église.
7-Ville d'Allemagne. - Titre de noblesse. - De la gamme.
8-Aperçu. - Coutume.
9-Colère. - Nombre des années. - A la faculté.
10-Dans tsar. - Vieux. - Qui n'a plus de lustre, qu'on a rendu moins pur.
11-Adj. num. - Prévot des marchands de Paris.
12-Tissu plat de fil. - Pron. pers.

Cartes Professionnelles

Gérard Charbonneau
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. 346-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. 738-1669

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
COMPTABLES AGRÉÉS
MONTREAL
Edifice Commission de Transport, suite 606-614
159 ouest, rue Craig
Tél. 861-1491
SAINT-JEAN
31, rue Saint-Charles
Tél. 347-5653

Tél. 347-3761 Rés. 348-5772
Antoine Bourassa
SYNDIC AUTORISÉ
LIQUIDATEUR
238A, RICHELIEU SAINT-JEAN

Vous voulez vendre, louer, acheter?
Servez-vous des "Petites Annonces" du JOURNAL "LE RICHELIEU"
L'efficacité est prouvée
Signalez 347-7529
Nous acceptons les Petites annonces jusqu'à 11 heures, le mercredi avant-midi.

A votre service pour
IMPRESSIONS
de toutes papeteries professionnelles
Les Editions du Richelieu Limitée
100 Bouthillier 347-7529

SELON LE MINISTERE

Les plans de la polyvalente d'Iberville ne progressent pas assez rapidement

Une lettre du sous-ministre, M. Maheu, adressée à M. Raymond Paquette, administrateur à la régionale, souligna que les plans de la polyvalente d'Iberville ne semblait pas progresser assez rapidement, et en conséquence, il demandait de faire diligence.

Aussi, l'architecte Gérard Charboneau tyant terminé les transformations dues au changement des normes en ce qui regarde la superficie allouée pour le personnel enseignant, présentait aux commissaires jeudi soir les dernières retouches concernant l'aménagement intérieur de l'école. De plus, ce dernier avait, au cours de la semaine, rencontré les ingénieurs pour une meilleure coordination du travail. Il semble que le ministère a laissé à entendre que l'on ne pourrait plus retarder l'examen de ces plans en raison de la besogne considérable du moment.

Ce même soir, les premières esquisses tracées par l'architecte Tougas, pour l'école polyvalente de Saint-Jean (quartier nord) n'ont pas paru satisfaire les commissaires. Notamment en ce qui concernait la disposition de l'école sur le terrain de la polyvalente. M. Langelier, directeur général des écoles, fit la remarque qu'à son avis, le centre de production de matériel audio-visuel n'était pas assez vaste. Les architectes étudieront à nouveau cette disposition et tiendront compte des remarques concernant le projet. Des esquisses seraient soumises au ministère pour approbation.

Quant au projet de polyvalente du quartier ouest, Québec n'autorise encore aucune démarche et il ne les autorisera pas avant connaissance des besoins additionnels.

Cependant, la régionale a fait commencer l'évaluation des terrains qui lui seraient nécessaires.

En ce qui concerne la terre de Mme Lanoue, M. Paquette faisait part du fait qu'elle était actuellement subdivisée et en grande partie vendue. Néanmoins, quant à la partie intéressant la régionale, Mme Lanoue ne veut pas la céder à moins de $0.07 du pied carré, lorsque la régionale, pour sa part, ne peut offrir plus de $0.04 du pied carré. Et l'attitude présente du ministère ne peut permettre de majorer cette offre pour le moment. D'autant plus que l'offre a été faite à la suite de l'estimation de la Maison Sonarex.

Achats de terrains à la régionale

La future polyvalente de Saint-Patrick dont le devis pédagogique pour 1,500 élèves vient d'être approuvé par le ministère, progresse lentement vers un terme des préparatifs avant réalisation. Nous apprenions jeudi dernier, que la cité se préparait à acheter le terrain de l'OTJ pour ensuite, selon les termes de la convention, le revendre à la régionale. Cette dernière, comme il était entendu, utilisera pour ses besoins les portions qui lui seront indispensables. La régionale projette également l'achat de la maison et du terrain de M. Gray, situés sur la rue Towner. La valeur de l'un et l'autre, y compris les frais de déménagement s'élèvera à un déboursé de $20,600. L'offre doit cependant être agréée par le ministère des Anciens combattants ainsi que de M. Gray.

Il restera ensuite à la régionale d'effectuer des démarches avec MM. Ethier et Racicot, coin Towner et Route 9B.

Par ailleurs, les autorisations du ministère de faire l'acquisition de l'école Saint-Patrick ainsi que l'école Saint-Eugène, parvenaient à la régionale pour la première, vers la deuxième semaine de février, et pour la seconde lundi le 19 février. On sait que la locale avait passé des résolutions pour la première, vers la deuxième semaine de février, et pour la seconde, lundi le 19 février. On sait que la locale avait passé des résolutions à l'effet de céder ces deux écoles à la régionale, le 19 juin pour Saint-Patrick et le 18 décembre pour Saint-Eugène.

Les associations paroissiales veulent garder le bénévolat dans les loisirs

Le conseil municipal adoptait il y a quinze jours une résolution interdisant les soirées de bingo dans les locaux qui sont la propriété de la cité de St-Jean ou loués par la cité de Saint-Jean.

Or, cette résolution touchait directement deux associations paroissiales, soit celles de St-Edmond et de la paroisse Notre-Dame. Il ne restait donc plus à ces dernières, que de rechercher d'autres locaux afin de répondre à une clientèle, qui de toute évidence, avait transformé ces soirées en loisirs. Un représentant de l'Association Notre-Dame s'adressait donc, la semaine dernière aux commissaires de la commission scolaire locale, mais sans aucun résultat. La commission scolaire réservait sa décision à la prochaine réunion, et entre temps, elle conseillait aux directeurs de l'Association de rencontrer les autorités municipales afin de connaître les véritables mobiles de cette interdiction. De plus, comme le disait le président de la commission scolaire, M. Gustave Signori, son organisme ne voulait pas venir en conflit avec la cité.

Toutefois, l'Association paroissiale Notre-Dame organise quand même pour la semaine suivante l'interdiction, une dernière soirée de bingo. Mais celle-ci n'eut pas lieu, un cordon de policiers empêchant tout accès à la salle.

Nous apprenions la semaine dernière que lors de la réunion régulière des membres de l'Association paroissiale N.D.A., deux membres avaient été nommés pour siéger sur une réunion des associations, en vue de présenter une formule adéquate qui aurait pour but de garder le bénévolat dans les loisirs. Ceci, d'après un des directeurs de ces Associations, pour empêcher une augmentation de dépenses aux contribuables.

Les résultats de cette rencontre seront connus à une assemblée au sommet comprenant, le Conseil de la cité, la Commission des loisirs ainsi que les représentants des cinq associations de la cité.

Les représentants de l'Association N.D.A., qui siégeront sur la commission des associations, sont MM. Marcel Larivière et Nick Mélilo.

L'école normale FIC Laprairie

Une addition peu probable

Le Père Gaston Bibeau, président de la Mission gouvernementale venue au Séminaire de Saint-Jean mercredi dans le but d'analyser le rapport compilé par les comités du CEGEP Saint-Jean-sur-Richelieu, ne semble pas intéressé à l'addition de l'école normale FIC de Laprairie à ce futur organisme d'éducation.

En fait, l'unique remarque des membres de la Mission, à part quelques explications supplémentaires au sujet des cours possibles pour septembre 1968, après la présentation du rapport, fut axée du côté de cette participation maintenant encore plus hypothétique.

Cependant si les comités du CEGEP proposaient l'utilisation de cette institution dans le cercle du futur collège d'enseignement général et professionnel ce n'était certes pas sans raison. La plus importante des raisons, on s'en doute, était d'utiliser toutes les ressources collégiales existant sur son territoire. Par ailleurs, l'Ecole normale FIC avait manifesté son désir de collaborer au CEGEP. Et cette institution possédant une longue expérience dans l'enseignement de niveau collégial, particulièrement dans le domaine de la psycho-pédagogie, le CEGEP comptait mettre à sa disposition un certain nombre de ses salles de cours, et au moins deux laboratoires ainsi qu'une bibliothèque bien équivée, en particulier en psycho-pédagogie. Les comités du CEGEP tenaient compte également de la grande expérience et des qualifications du personnel enseignant de cette école. Tout comme il n'ignorait pas que beaucoup d'étudiants de La Prairie et de Candiac devront se déplacer vers Saint-Jean pour fréquenter le CEGEP de leur région et qu'il serait possible de grouper à La Prairie un certain nombre d'étudiants se dirigeant vers les mêmes orientations. L'utilisation des locaux de La Prairie pourrait donc épargner au CEGEP beaucoup, de dépenses de transports et d'aménagements temporaires à Saint-Jean, celà ne fait aucun doute. Cependant, il faut compter aussi avec la distance de ce sous-centre, à seize milles du CEGEP, qui ne permettra pas aux étudiants de jouir d'une polyvalente complète ni des avantages de la vie sur le campus. Ajouter à celà, les nombreuses pertes de temps en déplacements pour les professeurs. Bien que le comité d'Organisation recommande au futur conseil d'Administration d'étudier les possibilités d'utilisations des services de l'école Normale FIC dans une annexe au dossier, le ministère pour sa part ne voit d'un bon oeil que le regroupement d'institutions dans le voisinage immédiat, pour la formation des futurs collèges d'enseignement général et professionnel.

Le père Bibeau l'a dit, "il ne faudrait pas se faire d'illusions sur la possibilité d'intégrer des maisons d'enseignement de l'extérieur. Et même si ces maisons sont prêtes à céder leurs droits, nous leur conseillons de penser plutôt à l'avenir".

La régionale

Agrandirait de 2,000 pieds les plans du centre administratif

Certes, ce n'est pas tout de préparer des plans pour l'érection d'un édifice quelconque, encore faut-il posséder un terrain pour le réaliser.

Conclusion assez évidente, mais encore plus évidente pour les commissaires de la régionale lorsqu'il s'agit de l'implantation du futur centre administratif sur un des terrains de la commission scolaire locale.

Le fait est que la préparation des plans avance régulièrement, en suivant les inévitables phases imposées par le ministère, et que cependant la régionale ne sait pas encore si la locale lui cèdera l'emplacement nécessaire. De plus, M. Raymond Paquette, administrateur à la régionale, faisait part jeudi dernier d'une rumeur voulant que le quadrilataire puisse être aussi destiné à la construction d'un centre culturel.

Cependant, les directives de Québec en ce qui concerne l'achat du terrain du futur centre administratif de la régionale, spécifiaient récemment de faire une autre demande à la commission scolaire de Saint-Jean, en offrant le prix symbolique de $1.00, plus, bien entendu, le service de la dette.

En attendant, étant donné que les plans ne sont pas encore terminés, et que par ailleurs, il y aurait possibilité d'agrandissement pour environ 2,000 pieds, ce nouveau projet sera soumis incessamment au ministère.

Si ce dernier accepte, M. Paquette notait qu'un surplus de plancher de cet ordre permettrait de mieux organiser les services, notamment le service central de la bibliothèque, et d'après lui aiderait à réaliser des économies intéressantes. Il croit qu'en concrétisant auparavant le projet qui répond à un besoin, il se trouvera bien des personnes pour y souscrire. D'autant plus, remarquait-il, "déjà plusieurs, au ministère, sont vendus à cette idée d'un service central de la bibliothèque à une régionale".

Nouvelle substance Rétracte les Hémorroides

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroides et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

achetez lisez
marabout
10 millions de lecteurs

Arts et Lettres

à prix populaires
marabout
en vente partout

VIEILLARDS de CHRÉTIENTE et CHRÉTIENS de L'AN 2000

de Jean-Marie Paupert

Jean-Marie Paupert est diplômé d'études supérieures de philosophie et gradué de théologie. (Ce qui ne veut absolument rien dire.) Il est âgé de 41 ans. (Ce qui veut dire qu'aux yeux des " vieilles barbes " il apparaît probablement les mains dans les poches et l'allure arrogante. . .)

N.B.: Les gens " sérieux " sont priés de ne pas retenir les remarques glissées entre parenthèses. Toutes ces plaisanteries faciles communément appelées "farces plates" doivent être mises au compte d'un complexe quelconque. Je ne sais pas lequel. C'est probablement la génération Freud ou Pavlov. C'est ça, Pavlov ! La cloche des choses sérieuses s'agite à peine que je salive et me dirige vers un plat de compensation plaisanteresque.

Cela étant dit et oublié, l'ouvrage de Jean-Marie Paupert apparaît d'abord comme un livre de colère. L'auteur fustige les intégristes, les "singes hurleurs" qui, retranchés de la vie moderne, crient que l'Eglise, le concile, le pape sont tombés dans l'hérésie.

Mais c'est à de plus grands seigneurs, aux penseurs catholiques du juste milieu que J.M. Paupert réserve son indignation. (Faudrait savoir ce que veut dire ici " juste milieu ". S'il s'agit du sage équilibre, cette attitude de Paupert justifie les excès, les emportements. Faudrait peut-être en reparler.)

En Jacques Maritain, Jean Guitton et d'autres, il dénonce des " vieillards de chrétienté ", défenseur du statu quo, traqués par le renouveau de l'Eglise.

Si l'auteur explose contre ceux qui ont peur de l'avenir de l'Eglise et qui font peur aux chrétiens, c'est qu'il est un homme d'espérance. (Personnellement, je crois que faire peur aux chrétiens d'aujourd'hui est déjà toute une aventure.) Ce livre de violence n'en demeure pas moins un livre de confiance et de joie, un " témoignage en faveur de ceux qui espèrent en l'Eglise et en la postérité du Concile ". Après avoir montré que la théologie peut et doit incarner la transcendance dans l'aujourd'hui de Dieu et du monde, l'auteur se met à l'écoute de l'avenir: (S'il était du Québec, pensez-vous qu'il ferait autrement ?) sans tomber dans la " christian science fiction ", il détermine ce que sera le christianisme de l'an 2000, c'est-à-dire le christianisme qui se fait à partir de maintenant. (Les prophéties pour l'an 2000, lorsqu'elles sont connues de tous, sont des prophéties menacées de réactions anti-prophétiques massives. Une fois la chose faite, les prophètes seraient mieux de dire: "Je l'savais!")

L'auteur démontre que le christianisme devra tenir compte d'un nouvel humanisme où les rapports individu - collectivité, homme - femme, loisirs - travail. . . auront évolué. Dans cette perspective, il répond à toutes les questions que l'on se pose : que deviendra la réflexion théologique ? Quel sera le rôle du pape? L'union des Eglises sera-t-elle réalisée? A quoi ressemblera une paroisse ? Faudra-t-il admettre le mariage à l'essai pour sauver l'indissolubilité du mariage ? Un ouvrage brûlant que certains brûleront, un livre de passion qui en passionnera d'autres, c'est selon. . .

J.B.S.I.P.E.U.

JE SAVAIS BIEN QUE SIMULER LA FOLIE ETAIT UN SIGNE D'INTELLIGENCE

HAMLET, PRINCE DU QUEBEC

de Robert Gurik, à l'Escale

Ah ! vous savez, au Québec, on est bougrement bon prince. Pardon, on l'était. Même qu'on était bon sans être prince du tout. On l'est encore un peu. Un peu gros. Mais ça s'en vient, l'ère nouvelle. Du moins, je pense. On est Hamlet maintenant. Avant, on n'était rien. maintenant on est Hamlet trahi, dépossédé, Hamlet qui feint la folie. Qui feint admirablement bien la folie. Là-dessus, on est génial, et même qu'on est très drôle. Et on fait du théâtre, ça date pas d'hier; ça date même du temps où on n'était rien, je nuance, ça date du temps où on n'avait pas le droit d'être quelque chose. Patiemment, on a fait des petits trous le long du mur, on a respiré un peu d'air, l'air était frais, c'était bon, on s'est mis à vivre, ah ! que c'était bon, certains ne savaient pas respirer, il a fallu leur apprendre, on s'est rapproché, on s'est réchauffé, on s'est rafraîchi, on s'est appliqué à vivre, que c'était bon, mon Dieu, que c'était bon, et ce courant dure, il nous prend avec sa sensualité nationale, avec son patriotisme charnel et dru. Et je le répète : après l'âge lyrique, on a compris qu'il fallait aussi être drôle. C'est faux, je ne répète rien, je poursuis.

Convaincu de ce point-là, sûr de son brin de génie tout en se sentant toujours enfant de l'ère lyrique, on s'appela Gurik et on inventa un jeu. 1) D'abord lire une pièce classique, de préférence connue. On en lut beaucoup, des bonnes et d'autres, on tomba sur le prince qu'il fallait, il avait merveilleusement le physique de l'emploi ce petit Hamlet, il avait à son avantage d'avoir fait jaser ben du monde. 2) En faire un bref résumé et laisser reposer. 3) Recopier la liste des personnages. 4) Lire une bonne histoire du Québec, ou, ce qui est plus facile, lire une mauvaise histoire du Québec et comprendre dans soixante pour cent des cas le contraire de ce qui est écrit. Respecter quand même les tentatives d'édification pour ne pas risquer de blasphémer l'âge lyrique. 5) Dresser une liste des personnages historiques intéressants. Notons qu'il s'agit plutôt de l'histoire actuelle. 6) Faire correspondre les deux listes. C'est à ce moment qu'on doit surtout se servir du brin de génie reconnu plus haut. Recourir volontiers à des ficelles, faire céder Shakespeare plutôt que de céder soi-même, tout cela avec quelques clins d'oeil, signes de l'accession à l'âge drôle. Se permettre, bien sûr, quelques libertés sans toutefois oublier que le fait de coller à Shakespeare assure à son action toute efficacité, toute force de frappe : la satire porte en autant que le lien avec l'original est étroit, en autant que l'allégorie perce. 7) Avoir constamment en tête que son écrit s'adresse aussi bien aux personnes de l'ère lyrique qu'à celles de l'ère comique; à cette fin, accentuer si possible le caractère paradoxal d'Hamlet.

Il est facile alors de deviner ce qu'on aura comme résultat : une pièce en deçà de ses ambitions. Parce qu'il a fallu écrire très vite; parce que l'actualité, ça passe, ça casse, ça lasse et quand on s'en nourrit, forcément. . . Parce qu'on n'a pas su résister à certaines tentations, parce qu'on n'a pas refusé les petits côtés simplistes souvent inévitables, je le reconnais. Cela pourtant, c'est bien peu. Bien peu, parce qu'en revanche, on a mis en scène des personnages d'un réel mordant : la Reine-l'Eglise, Ophélie-Lesage, l'ombre du père-de Gaule, Polonius-Pearson, etc. Bien peu surtout parce que les coups portent. Voilà, on touche, cette fois.

Jean-Marie POUPART

QUOI DE NEUF, NEUF, NEUF

- **Clari, Jean-Claude, LES GRANDES FILLES, Editions du Jour, Montréal, 1968.**
- **DOR, Georges, POEMES et CHANSONS, Editions de l'Hexagone, Montréal, 1968.**
- **Collaboration, ECRITS DU CANADA FRANÇAIS, No 23, Montréal, 1967 (déjà !)**
- **Trudeau, Pierre Elliott, LE FEDERALISME ET LA SOCIETE CANADIENNE-FRANÇAISE, Editions H.M.H., Montréal, 1968.**
- **Levesque, René, OPTION QUEBEC, Editions de l'Homme, Montréal, 1968.**

De la littérature à la politique, arrêtons-là.

DU TRAVAIL BIEN FAIT

Il est très rare que je m'assoie ou que je m'asseye

de toute façon je me retrouve assis

devant une scène avec la certitude de m'ennuyer. Cela arrive pourtant.

Il se produit alors en moi une modification intellectuelle. voire même une mutation physique. L'entêtement et le parti pris font place nette et la réceptivité souhaitable n'est plus qu'un murmure asthénique.

Je fais alors parti des têtus, des butés et des cabochards qui peuvent bien ne pas admettre l'évidence, en admettant que l'évidence puisse être une preuve. (J'exagère volontairement.)

Quoi qu'il en soit, dimanche le onze, je me suis retrouvé au spectacle de Ginette Reno avec tout ce que je viens d'écrire. . . Et il ventait, et il faisait froid, et mon auto ne fonctionnait pas et sans être maussade, j'étais persuadé que Ginette Reno ne pourrait pas me retenir.

Elle l'a fait.

Sans m'étonner tout du long, sans me surprendre pendant deux heures, elle me surpris et m'étonna.

Je veux dire que c'est inégal, mais je veux dire aussi que c'est souvent le cas des " plus grands".

Si je ne m'attendais pas à rencontrer Vigneault, Brel, Ferrat et Bécaud, je dois dire qu'il ne fut pas déplaisant de les entendre interpréter par Ginette Reno.

C'est une façon d'atteindre un autre public et c'est aussi, en ce qui concerne Reno, du travail soigné et une volonté de donner le maximum.

Ce que j'écris là s'applique aussi pour les chansons dites " populaires ".

Il faut apprécier le travail propre et bien fait. Dans chaque domaine, à chaque niveau, il y a des gens sincères qui travaillent honnêtement. . . Il y a toujours le " j'aime un peu plus " et le " j'aime un peu moins ", mais le travail bien fait chapeau ! Grands ou petits chapeaux, selon.

J.B.

UN ÉVÉNEMENT SPECTACULAIRE CHEZ

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

3 JOURS D'AUBAINES

AUJOURD'HUI, VENDREDI et SAMEDI

OPÉRATION PRINTEMPS

Créations "Champs Elysées" de Montréal à la toute dernière mode parisienne

G GILET COURT SANS MANCHES.
En cuir sauvage entierement doublé. Devant coupé en V, martingale avec boucle de métal ajustable. Tan, cuivre, brun. 8 à 14.

PRIX CENTENAIRE
$25.00
CHACUN

H JUPE-CULOTTE À TAILLE MONTÉE SUR CEINTURE.
Réalisée en cuir sauvage entièrement doublé, fermeture-éclair au dos. Tan, cuivre ou brun. 8 à 14.

PRIX CENTENAIRE
$40.00
CHACUNE

F TUNIQUE DE COUPE NOUVELLE.
Confection cuir sauvage entièrement doublé. Modèle fermant par des boutons-pressions à l'épaule et à la taille. Tan, cuivre, brun. 8 à 16.

PRIX CENTENAIRE
$40.00
CHACUNE

COMPOSEZ - 842-6171

Dupuis - Deuxième - Rayon 540

Pourquoi pas chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO

DUPUIS MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — TROIS-RIVIERES • COMPOSEZ : 374-2411